

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

## TROISIEME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE  
EN CANADA.

### LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles,  
en 1672.

(*Suite.*)

### CHAPITRE IX.

ÉLECTION DE FIEFS ET FORMATION DE PAROISSES DANS LE VOISINAGE  
DE VILLEMARIE, POUR PROTÉGER LE RESTE DE LA COLONIE  
CONTRE LES IROUOIS.

#### I.

Nécessité de protéger les colons de l'île de Montréal, les plus éloignés de la ville.

Dans les dispositions d'hostilité où étaient les Iroquois, on devait s'attendre à les voir reprendre les armes, dès qu'ils ne seraient plus retenus par la crainte, et qu'ils croiraient avoir une occasion favorable, pour tomber impunément sur les Français. L'île de Montréal, à cause de sa position avancée, se trouvant plus exposée qu'aucun autre lieu à leurs insultes, il était de la prudence de protéger la vie des colons établis loin de la ville, sur les terres qu'ils avaient défrichées. Autrefois, lorsqu'on ne pouvait cultiver encore que celles qui avoisinaient le Fort, M. de Maisonneuve avait fait construire çà et là des redoutes, et même érigé un fief noble en faveur du major Closse qui s'y bâtit une maison fortifiée, ainsi qu'il a été dit. Pareillement, pour protéger les travailleurs, M. de Queylus établit les deux maisons-fortes de Saint-Gabriel et de Sainte-Marie ; et à l'arrivée des troupes qui devaient donner lieu au défrichement de terres plus avancées, M. Souart, en 1665, avait créé un second fief entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies, pour M. de Hautmesnil. Enfin, nous avons vu qu'après son retour, M. de Queylus donna pour la même fin, au sieur La Salle, un fief plus avancé encore, afin que le village qui s'y établirait fût comme un avant-poste pour Villemarie, et un lieu de refuge pour les habitants des alentours. Mais, le défrichement des terres ayant attiré des colons plus loin encore, il était nécessaire de les protéger

aussi, et d'établir dans leurs voisinages des maisons-fortes, qui, dans le besoin, pussent leur servir de lieu de retraite. Pour ce motif les seigneurs de Montréal résolurent, en 1671, d'ériger d'autres fiefs nobles, dans les endroits de leur île les plus importants et les plus exposés, et de donner ces fiefs à des militaires, avec obligation pour eux d'y construire des maisons de défense et d'y résider. Un grand nombre de colons s'étant déjà établis jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, et même bien au-delà de ce lieu, M. de Queylus, le 28 juillet, avait accordé au brave Pierre Picoté de Bélestre les terres situées au bas de l'île de Montréal, à partir d'une concession déjà faite à Jean Baudoin, et de là, en suivant le bord du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la rivière des Prairies, sans autre charge que de payer aux seigneurs vingt sous de rente chaque année (1).

## II.

### Elections des fiefs de Carion, de Morel et de Verdun.

Jusqu'alors aucun des colons n'avait osé s'établir sur la rive de l'île de Montréal qui borde la rivière des Prairies, par où les Iroquois venaient quelquefois attaquer les colons. Voulant leur fermer ce passage, fortifier en même temps le bout de l'île, et bloquer tout à la fois l'entrée de la rivière de l'Assomption, M. Dollier érigea, le 7 du mois de décembre de la même année 1671, deux fiefs sur la partie de l'île de Montréal qui fait face à cette rivière : le premier en faveur de M. Philippe de Carion du Fresnoy, lieutenant de la Compagnie de La Motte, au régiment de l'Est-trade ; et le second, pour M. Paul de Morel, enseigne de la même Compagnie. Ces fiefs, contigus l'un à l'autre, composés chacun de deux cents arpents de terres, huit sur les bords de la rivière et vingt-cinq en profondeur, leur furent donnés pour en jouir, eux et leurs successeurs, en toute propriété, à titre de fiefs nobles, sans justice, avec droit de chasse dans ces terres et de pêche dans la rivière, sur toute leur largeur, à la charge de la foi et hommage, qui devait être portée et rendue aux seigneurs, dans leur maison de Villemarie, comme aussi de ne pouvoir vendre sans leur consentement, à des gens de main-morte, aucune portion de ces mêmes fiefs. Mais pour que les sieurs de Carion et de Morel pussent, en cas d'attaque dans ces lieux écartés, repousser les Iroquois, plusieurs hommes de cœur désirèrent de s'établir sur le bord de la rivière des Prairies ; et dès le commencement de l'année 1672, M. Dollier fit des concessions de soixante arpents de terre à chacun de ces braves. Parmi les premiers

---

(1) M. de Queylus se proposait de faire un voyage en France pour vendre ses propres biens et en consacrer le prix à l'établissement de la colonie ; et comme il était nécessaire que, pendant son absence, quelqu'un du Séminaire fût autorisé à faire des concessions de terre, M. de Bretonvilliers, au mois de mai de cette année 1671, donna pour cet effet les pouvoirs les plus étendus à M. Dollier de Casson, notamment le droit d'ériger et de donner des fiefs nobles qui pouvaient être si avantageux à la sûreté de la colonie.

nous devons nommer : François Boulard, dit Cambrai, François Dormet, dit la Lande, Paul d'Azé, Jacques Hubert, Pierre Magné, Pierre Chantreux dit Tourangeau, François Fortin, dit Pierre Mesle (1). Après l'établissement de ces fiefs, d'autres particuliers allèrent aussi s'établir à la rivière des Prairies, et au bas de l'île, sur les concessions de terres que le Séminaire leur fit à chacun (2). Enfin le 26 décembre 1671, le Séminaire créa un autre fief noble, dont il investit M. Zacharie du Puy, major de l'île, pour qu'il en jouît, lui et les siens, aux mêmes conditions. Ce nouveau fief appelé de Verdun, situé au-delà de la rivière Saint-Pierre, en tirant vers le Saut Saint-Louis, se composait de trois cent vingt arpents de terres, dont M. du Puy avait déjà été mis en possession par le Séminaire, quoique sans contrat.

### III.

Election des fiefs de Boisbriant, d'Ailleboust, de Bellevue, et de Saint-André.

Par l'érection de ces quatre fiefs, y compris celui de la Chine, le centre et le bas de l'île de Montréal étaient mis en état de défense; mais il était surtout important d'en fortifier la tête en établissant des colons sur le bord des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes, par où les sauvages avaient coutume de descendre pour faire leurs hostilités. M. Dollier y érigea quatre autres fiefs nobles, en faveur de gentilshommes qui avaient fait preuve de zèle et de courage pour la défense du pays. Le 19 janvier 1672, il accorda le premier à un capitaine d'infanterie déjà nommé, M. Sidrac du Gué, sieur de Boisbriant (3). Ce fief, situé au bord du lac des

---

(1) Ce dernier épousa peu après une vertueuse fille de Troyes, Louise Soumillart, conduite en Canada avec deux de ses sœurs, Marguerite et Catherine, par la Sœur Bourgeoys, leur tante maternelle. Louise, dont l'acte de mariage fut passé dans la *maison neuve de la Congrégation*, était fille d'Orson Soumillart, huissier royal à la cour souveraine de Troyes, et de Marie Bourgeoys.

(2) Comme dans les différends qui survenaient entre eux, ces colons étaient obligés de faire venir des sergents de justice du château de Villemarie, éloigné de quatre, cinq et six lieues, les seigneurs de Montréal, au commencement de l'année 1673, nommèrent sergent d'office un habitant de la côte Saint-Martin, appelé Pierre Cabasié, qui fut reçu et institué en titre par M. d'Ailleboust, juge de l'île. C'est ce même Cabasié qui, l'année suivante, fut établi notaire public et se trouve avoir cette qualité dans la liste des notaires de l'île de Montréal.

(3) La plupart des officiers que nous nommerons dans ce chapitre sont qualifiés capitaines, lieutenants ou enseignes au régiment de Carignan, quoique dans plusieurs actes on suppose qu'ils avaient appartenu à d'autres régiments que ce dernier. Ainsi, M. du Gué est dit tantôt capitaine au régiment de Carignan, tantôt au régiment de Montaignu, et enfin au régiment de Chambell, ce qui est peut-être une altération du nom de M. de Chambly, alors commandant des troupes en Canada. On peut supposer de là que ces officiers avaient successivement appartenu à plusieurs régiments, et qu'après avoir quitté le service, ils se qualifiaient du nom de quelqu'un des régiments où ils avaient eu l'emploi. Ainsi, dans les lettres de noblesse pour M. de Contrecoeur, on lit qu'il avait d'abord été capitaine du régiment de Montizon, qu'ensuite il avait servi dans les chevaux-légers de M. de Créquy, et enfin dans le régiment de Carignan dont il avait même eu le commandement dans une campagne.

Deux-Montagnes, se composait de deux cents arpents de terres et fut appelé de Boisbriant; et comme M. du Gué témoignait beaucoup de zèle pour l'établissement du pays, et que même il avait déjà fait construire une maison au haut de l'île, M. Dollier, pour le récompenser, ajouta à ce fief toutes les îles et battures situées au-devant et d'autres encore (1). Le fief de Boisbriant fut ensuite vendu par M. du Gué et par son épouse Marie Moyen, à M. Charles Le Moyne de Longueuil et à Jacques Le Ber, écuyer, son beau-frère, d'où il passa à M. Le Ber de Saineville, fils de ce dernier, qui donna son nom au Fort et à la maison seigneuriale, construits dans ces lieux, et même au fief, qui cessa ainsi d'être appelé Boisbriant. Le 12 avril de la même année 1672, M. Dollier donna à M. Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, juge de Montréal, un autre fief noble sur les bords du lac où divers particuliers s'étaient établis déjà, entre autres Robert Perroy, Mathurin Roullier, Toussaint Hunault, dit Deschamps. Le 30 juillet de la même année, il accorda deux autres fiefs nobles dans le même lieu, aux frères de Bertet, ou plutôt un seul fief, consistant en quatre cents arpents, qui furent possédés en commun par Louis de Bertet de Chailly et Gabriel de Bertet de la Joubardière, son frère. Ce fief, contigu à celui de M. d'Ailleboust, fut appelé par M. de la Joubardière, du nom de Belle-Vue. Enfin, à côté du fief précédent, M. Dollier en forma un autre, de la contenance de deux cents arpents, en faveur de M. Claude Robutel de Saint-André, qui promit d'y faire bâtir une maison seigneuriale et de l'habiter, au lieu de l'île Saint-Paul où il avait fait jusqu'alors sa résidence.

## IV.

Louis XIV ordonne de distribuer aux officiers et aux soldats des troupes les terres voisines de l'île de Montréal.

En érigeant ainsi les fiefs que nous venons d'énumérer et en les donnant en toute propriété à des militaires, les seigneurs de Montréal faisaient ce

(1) Ces îles, données par le Séminaire à M. du Gué, n'ayant pas été spécifiées en détail dans ses lettres de concession, il s'éleva, en 1705, une assez vive contestation entre M. de Saineville, alors propriétaire du fief du Gué, et M. Jean-Baptiste de Celloron, sieur de Blainville, au sujet d'une île appelée *Saint-Gilles*, que chacun d'eux prétendait lui appartenir. M. de Blainville fondait ses droits sur ceux de M. de Brucy, à qui il venait de succéder, et soutenait que l'île de Saint-Gilles avait été donnée à ce dernier par M. Pérot, gouverneur de Montréal, le 1er janvier 1676, ainsi que l'île appelée aux Pins, disant qu'elles étaient des dépendances d'une concession de dix arpents sur trente faite alors à M. de Brucy dans l'île Pérot. M. de Saineville représentait, de son côté, que l'île Saint-Gilles était très-proche de son Fort, que l'automne on y passait à gué, n'y ayant pas de l'eau à mi-jambe; et que même deux années on y était passé à pied sec. Cette dernière raison leur fit conclure, de concert, qu'elle était contenue dans les *îles et battures adjacentes* données par le Séminaire à M. du Gué. Quoique le titre de concession de M. Talon à M. Pérot eût attribué à celui-ci avec l'île aux Pins l'île *Saint-Gilles* en particulier, on conclut apparemment que, ce titre étant du 29 novembre 1672, et celui que le Séminaire avait donné à M. du Gué du 19 janvier précédent, M. Talon n'y avait mentionné l'île Saint-Gilles que parce qu'il pensait qu'elle était alors sans maître: son intention n'ayant pu être d'en dépouiller M. du Gué qui en était déjà pourvu.

qui était en leur pouvoir pour protéger les colons et mettre l'île en état de se défendre, et par là ils répondaient à l'attente du Roi qui se reposait presque entièrement sur eux pour l'avancement de cette colonie particulière. Mais il était de la politique éclairée de Louis XIV. de faire dans toute la partie avancée du pays qui avoisinait l'île de Montréal ce que le Séminaire venait de faire dans cette île même, et tel avait été le dessein de ce Monarque en envoyant en Canada divers corps de troupes, et en faisant aux officiers et aux soldats des largesses pour les déterminer à s'y établir. Il avait, en effet, résolu d'y créer de grands fiefs en faveur des officiers, et d'ériger ces fiefs en autant de seigneuries qui, par le moyen des soldats qui s'y établiraient, deviendraient l'occasion de la formation d'autant de bourgades très-propres à fortifier et à défendre par là la tête de la colonie. Déjà M. Talon, dans de graves considérations politiques qu'il fit publier, avait exposé l'importance et la sagesse de ce dessein : “ Cette manière de donner un pays nouvellement conquis, dit-il, répond à “ l'usage autrefois reçu chez les Romains, de distribuer aux gens de guerre “ les champs des provinces subjuguées, qu'on appelait *prædia militaria*, “ et la pratique de ces peuples politiques et guerriers peut, à mon senti- “ ment, être judicieusement introduite dans un pays éloigné de mille “ lieues de son Monarque, qui, à cause de cet éloignement, peut souvent “ être réduit à la nécessité de se soutenir par ses propres forces. Elle me “ paraît d'autant plus à estimer qu'un jour elle procurera au Roi un corps “ de vieilles troupes, capables de conserver cet Etat naissant du Canada “ contre les incursions des sauvages. C'est pourquoi les premiers de nos “ Rois, plus grands politiques qu'on ne se l'est persuadé, introduisaient “ dans les pays nouvellement conquis des gens de guerre, nés leurs sujets, “ dont la fidélité leur était bien connue, afin d'y contenir au dedans les “ habitants dans leur devoir, et au dehors d'éloigner leurs ennemis com- “ muns. Pour les y entretenir et les faire subsister, nos anciens Rois “ leur concédaient, dans ces pays mêmes, des terres qu'ils cultivaient et “ qui leur fournissaient, par leurs productions, tout ce qui était nécessaire “ à la vie ; pratique également économe et politique, puisque d'un côté “ elle épargnait les finances du trésor public, et que de l'autre elle inté- “ ressait l'officier et le soldat à la conservation du pays, comme à celle de “ leur propre héritage.” Pour conserver le Canada à la France, il n'y avait pas, en effet, d'autre moyen à prendre que de faire dans ce pays, et surtout sur les rives du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière de Richelieu jusqu'au-dessus de Villemarie, ce qu'on avait fait avant l'arrivée des troupes pour conserver ce dernier poste en particulier, c'est-à-dire d'y établir des colons qui fussent tout à la fois soldats, cultivateurs et propriétaires.

## V.

Louis XIV fait réunir à son domaine les terres concédées autrefois, et non encore défrichées, pour les donner en fiefs à des officiers de troupes.

Mais avant de distribuer les terres de ces quartiers aux officiers de ses troupes, Louis XIV, informé qu'une grande partie de ces mêmes terres, ayant déjà été concédée en trop vaste étendue par la grande Compagnie, était restée inculte, ce qui avait empêché l'établissement du pays et dégoûté les colons, ordonna à M. Talon de retrancher la moitié de toutes celles qui avaient été accordées avant dix ans et de les adjuger à ceux qui se présenteraient, à condition que ces nouvelles concessions seraient nulles, si elles n'étaient pas défrichées dans l'espace de quatre ans. M. Talon rendit donc, le 27 septembre suivant, une ordonnance par laquelle il obligea " tous ceux qui, avant dix ans, avaient obtenu plus de quatre cents " arpents de terres, de lui en faire leur déclaration ;" et ce fut probablement dans cette occasion qu'il réunit au domaine du Roi cette immense seigneurie de la *Citière*, dont nous avons vu que M. de Lauzon père avait voulu faire une sorte de royaume pour l'un de ses fils. Du moins est-il certain que, cette année, M. Talon en distribua les terres à des officiers des troupes qui même y avaient déjà commencé des défrichements, sous le bon plaisir du Roi, ou qui étaient résolus d'en entreprendre, et qu'il donna à chacun d'eux pour ces mêmes terres des titres de propriété.

## VI.

Titres de concessions données aux officiers. Motifs de ces concessions.

Ces titres, datés des mois d'octobre ou de novembre 1672, et la plupart du troisième jour de ce dernier mois, furent donnés et signés par M. Talon seul, comme personnellement autorisé, le 4 juin de cette année, pour agir souverainement dans cette matière et en dernier ressort, Louis XIV lui ayant attribué toute *cour, juridiction et connaissance* pour concéder à d'autres habitants les terres ainsi retranchées. Nous devons remarquer ici les motifs exposés dans le préambule de toutes ces concessions, comme un témoignage éclatant de la religion du Monarque et une confirmation authentique de la fin qu'il s'était proposée dans la formation de la colonie Française en Canada : " Sa Majesté a de tout temps recher-  
" ché avec soin, et avec le zèle qui convient à son titre de fils aîné de  
" l'Eglise, les moyens de porter dans les pays les plus inconnus la gloire  
" de Dieu, par la propagation de la Foi et la publication de l'Evangile,  
" avec le nom chrétien. Telle est la fin première et principale de l'éta-  
" blissement de la colonie Française en Canada, et sa fin accessoire est de  
" faire connaître aux parties de la terre les plus éloignées du commerce  
" des hommes sociales la grandeur du nom du Roi de France et la force  
" de ses armes. Sa Majesté a donc estimé qu'il n'y avait pas de plus sûr

“ moyen d'arriver à ces deux fins que de composer la colonie de gens  
 “ capables de la bien conduire par les qualités de leur personne, de l'aug-  
 “ menter par leurs travaux et leur application à la culture des terres, et  
 “ de la soutenir par une vigoureuse défense contre les insultes et les atta-  
 “ ques auxquelles elle pourrait être exposée dans la suite des temps. Pour  
 “ ce dessein, elle a fait passer dans ce pays bon nombre de ses fidèles  
 “ sujets, officiers de ses troupes dans le régiment de Carignan et autres,  
 “ dont la plupart, se conformant au grand et pieux dessein de Sa Majesté,  
 “ veulent bien se lier au public, en y formant des seigneuries d'une éten-  
 “ due proportionnée à leurs forces.”

## VII.

Par tous ces fiefs, Louis XIV veut protéger contre les Iroquois la tête de la colonie.

Comme on le voit ici, l'une des fins que le Roi se proposait par ces concessions était de fortifier le pays contre les Iroquois ; aussi est-il à remarquer que les fiefs nobles qu'il donna à ses officiers furent presque tous situés dans le voisinage de l'île de Montréal, et sur le bord des rivières par où les barbares avaient coutume de descendre, c'est-à-dire, sur la rivière de Richelieu, et sur le fleuve Saint-Laurent, à partir du lac Saint-Pierre. Si l'on en excepte un seul capitaine, le sieur de La Durantaye, deux lieutenants, les sieurs de Sueur et de Villieu, le sieur de Lanogùère, enseigne, ainsi que la veuve du sieur de Lacombe-Poccatière, ancien capitaine réformé et maréchal des logis au régiment de Carignan, tous les autres officiers des troupes qui participèrent à cette distribution générale reçurent en fief diverses concessions de terre à partir du lac Saint-Pierre et en remontant de là jusqu'à la tête de l'île de Montréal ; et en s'y établissant avec un certain nombre de leurs soldats devenus agriculteurs, ils donnèrent lieu à la formation de divers bourgs qui, avec Villemarie, furent la sûreté et comme le boulevard du reste de la colonie Française (1). Quelque monotone que soit le dénombrement de ces fiefs, on nous permettra d'en faire l'énumération détaillée dans cette histoire, destinée à faire connaître les origines du pays.

---

(1) Le Roi avait déjà fait une concession de mille arpents de terres, située entre les Trois-Rivières et Montréal, en faveur d'un gentilhomme Normand du pays de Caux, le sieur de la Bouteillerie, qui, dans le dessein de s'y établir et de la mettre en valeur, s'embarqua à Dieppe, à la fin du mois de juin 1671, sur le navire le *Saint-Jean-Baptiste*, conduisant pour cela avec lui deux charpentiers, deux maçons et quatre manœuvres. Mais il parait qu'arrivé en Canada, il craignit de s'établir sur des terres si exposées aux incursions des barbares, et renonça à sa concession pour se fixer sur une autre où il n'eût pas les mêmes dangers à courir. Du moins, le 29 octobre de l'année suivante 1672, il obtint de M. Talon deux lieues de terres de front au bord du fleuve Saint-Laurent, savoir une lieue au-dessus et une lieue au-dessous de la rivière Ouelle, cette rivière y comprise, sur une lieue de profondeur, et ce fut là qu'il s'établit.



## VIII.

Fiefs pour protéger la rive gauche du fleuve, depuis le lac Saint-Pierre jusqu'au-dessus de l'île de Montréal.

D'abord, pour mettre la rive gauche du fleuve Saint-Laurent à l'abri des incursions des Iroquois, M. Talon donna au sieur de Laubia, capitaine au régiment de Broglia, arrivé de France depuis peu avec sa compagnie, deux lieues de terre de front et autant de profondeur sur les bords du lac Saint-Pierre où ce capitaine s'était déjà établi, et au sieur de Labadie, sergent de la compagnie de Laubia, une terre d'un quart de lieue sur une demi-lieue, située au-dessous de la précédente. Il donna pareillement au sieur de Moras, enseigne d'une compagnie, l'île qui est à l'embouchure de la rivière Nicolet, au bord du fleuve Saint-Laurent, appelée depuis le *fief* ou *l'île de Moras*, du nom de ce militaire ; et pour reconnaître les services que M. Louis-Godfroy de Normanville et M. Boucher avaient rendus au pays, il donna au premier une demi-lieue sur une lieue de terres au-dessus de la Pointe du lac Saint-Pierre, et au second une lieue et demie sur deux lieues ; enfin au fils de M. Boucher trois quarts de lieues sur une lieue. Toujours en remontant le fleuve et sur la même rive, M. Berthier, capitaine d'une compagnie d'infanterie, eut pour son fief deux lieues de terres sur deux lieues de profondeur ; le sieur de Comporté une demi-lieue sur une lieue, et le sieur Raudin, enseigne de la compagnie de Sorel, une demi-lieue de front sur une lieue, avec l'île nommée déjà Raudin, où il paraît qu'il avait commencé des défrichements. Au sieur de la Valterie, lieutenant d'une compagnie, M. Talon donna une lieue et demie de front sur une profondeur égale ; à M. Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny, les deux îles appelées Bourdon ; au fils du capitaine de Saint-Ours, une lieue de front sur une lieue et demie de profondeur ; enfin au sieur Berthelot, l'île Jésus, (1) avec les îles aux Vaches et autres ; et par toutes ces grandes concessions, il voulut pourvoir à la sûreté de la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, depuis le lac Saint-Pierre jusqu'à la tête de l'île de Montréal, en remontant la Rivière des Prairies.

## IX.

Fiefs pour protéger la rive droite du fleuve.

Mais c'était à partir de la rivière de Richelieu, et de là en remontant le fleuve, qu'il était surtout important de fortifier le pays contre les Iroquois,

---

(1) L'île Jésus, comme on l'a dit, avait été concédée aux RR. PP. Jésuites par la grande Compagnie, le 15 janvier 1636. Ces Religieux n'y ayant fait aucuns défrichements, M. Talon la réunit apparemment au domaine, en vertu des ordres qu'il avait reçus du Roi, et la donna purement et simplement à M. Berthelot, sans faire mention des premiers propriétaires. D'après les titres imprimés pour la tenure seigneuriale, M. Talon aurait donné l'île Jésus à M. Berthelot, le 3 novembre 1673 ; cependant, on lit ailleurs le 13, au lieu du 3, ce qui est peut-être une aberration du copiste qui aura pris le mot *troisième* pour *treizième*. Quoiqu'il en soit, le P. Dablon, Supérieur des Jésuites de Québec, pour donner, sans doute, toute sécurité à M. Berthelot, lui fit cession de l'île Jésus, le 7 novembre 1672, par acte passé devant Becquet, notaire à Québec.

en leur fermant ces deux voies par où ils avaient coutume de descendre pour attaquer Montréal, les Trois-Rivières et Québec : et dans ce dessein, M. Talon y fit des concessions en grand nombre. A. M. de Sorel, capitaine au régiment de Carignan, qui commandait au Fort Richelieu, il donna ce Fort et deux lieues et demie de terres de front sur deux lieues de profondeur ; et pour le mettre plus en état de fermer le passage du fleuve Saint-Laurent aux Iroquois, il ajouta encore à cette concession l'île Saint-Ignace, l'île Ronde et l'île de Grâce. Dans ce même dessein, il donna au sieur Du Pas l'île déjà appelée de ce nom avec d'autres îles adjacentes, ainsi qu'un quart de lieue de terres au-dessus, et une autre au-dessous de la rivière du Chicot, sur une lieue et demie de profondeur. Par ces concessions, comme aussi par celle qu'il fit à M. de Berthier, située en face du Fort Richelieu, il voulut fermer aux Iroquois tous les passages. Enfin, pour les arrêter sur la rivière même de Richelieu, avant qu'ils pussent arriver au Fort Saint-Louis, il donna ce Fort à un autre capitaine qui commandait alors les troupes en Canada, M. de Chambly, et avec le Fort les terres adjacentes, dans l'étendue de six lieues sur une lieue de profondeur, le long de cette même rivière qu'on appelait aussi alors de Saint-Louis, du nom de ce fort. En outre, il donna au chevalier Roch de Saint-Ours, enseigne de la compagnie de Chambly, quatre lieues de terres de front sur une lieue de profondeur, à prendre sur la même rivière, et au sieur de Saint-Ours, capitaine au régiment de Carignan, toutes les terres bornées par le fleuve et par la rivière Ouamaska, depuis la concession faite à M. de Sorel jusqu'à celle de M. Antoine Piccody de Contrecoeur. Ce dernier, né au pays de Dauphiné, servait le Roi depuis trente-cinq ans, et s'était distingué dans beaucoup d'occasions, tant en France qu'à l'étranger. Il avait été blessé dans sept combats, notamment à celui du faubourg Saint-Antoine, en se battant pour le Roi contre les Frondeurs, sous les ordres du vicomte de Turenne, où il reçut au bras un coup de feu dont il demeura estropié. Pour toutes ces belles et généreuses actions, il avait été anobli, en 1661, lui et toute sa postérité ; et enfin étant passé en Canada pour s'y établir, avec une partie du régiment de Carignan où il était capitaine, il reçut en fief deux lieues de terres de front sur autant de profondeur. Au bord du fleuve Saint-Laurent, le sieur de Vitré eut pour sa part une demie-lieue de front sur une lieue de profondeur, et le sieur de Verchères, enseigne de la compagnie de Contrecoeur, une lieue de front sur une lieue de profondeur ; le sieur de Grandmaison reçut pour son fief trente arpents de front au bord du fleuve, sur une lieue, et les sieurs Michel Messier et Jacques Le Moyne, qui avaient si bien mérité de la colonie, obtinrent une lieue de terres de front sur une lieue et demie de profondeur, qu'ils partagèrent entre eux le 1er août 1676. La partie échue à Jacques Le Moyne porta le nom de seigneurie du Cap de la

Trinité, et l'autre celui de Saint Michel. (1). M. de Varenne, ancien lieutenant d'une compagnie des troupes du Roi, et ensuite Gouverneur des Trois-Rivières, eut pour son fief vingt-huit arpents de terres de front au bord du fleuve Saint-Laurent, sur une lieue et demie de profondeur, et d'autres encore, avec diverses îles, à l'exception de deux que le sieur du Gué prétendait lui appartenir. Sidrac du Gué de Boisbriant, dont on a parlé, capitaine au régiment de Carignan ou de Chambly, reçut en fief diverses îles, notamment celle où il avait commencé, depuis quelques années, des défrichements, appelée déjà de *Sainte-Thérèse*, située en face et à l'extrémité de l'île de Montréal, et M. Boucher cent quatorze arpents de front sur deux lieues de profondeur, avec quelques îles.

## X.

## Fiefs concédés à Charles Le Moyne.

Enfin, M. Talon donna à M. Charles Le Moyne toutes les terres non concédées sur le bord du fleuve Saint-Laurent, depuis le sieur de Varenne jusqu'à la seigneurie de la Prairie. Par là, il voulut reconnaître les services que ce brave et dévoué colon avait rendus depuis tant d'années au Canada, surtout à l'île de Montréal, services qui étaient restés sans récompense avant l'arrivée des troupes : car la grande Compagnie, si généreuse pour tant d'autres, n'avait fait à Charles Le Moyne aucune faveur. (2). En 1668, le Roi, pour le récompenser, l'avait anobli, en le qualifiant, dans ses lettres de noblesse, sieur de *Longueuil*, du nom que Charles Le Moyne avait donné à l'une de ses terres. Comme elles formaient trois fiefs distincts, l'intendant du Canada en 1676, M. Duchesneau, voulant lui témoigner de plus en plus la satisfaction du Roi, les réunit en un seul, sous le nom de fief de *Longueuil*, qui resta depuis à l'aîné de la famille Le Moyne. Charles avait pris ce nom d'un village de Normandie, aujourd'hui chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Dieppe, sa patrie. Aussi est-il à remarquer que, dans l'acte de mariage du sieur Saint-Aubin, passé à Villemarie en 1679, le notaire, pour éloigner toute confusion, a eu soin de dire que les parents de ce colon demeuraient à *Longueuil de Dieppe*. Charles Le Moyne emprunta aussi du pays de Normandie quelques autres noms qu'il donna à plusieurs de ses enfants, tels que celui de Marigny,

(1) Cette concession a été oubliée dans le *Recueil des pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, imprimé en 1852 par ordre de l'Assemblée législative, et ce n'est pas la seule omission de ce genre qu'on découvre dans ce Recueil.

(2) M. de Lauson de la Citière lui avait concédé, il est vrai, en 1657, un fief de cinquante arpents de front sur cent de profondeur, mais avec des charges jusqu'alors inouïes ; et en 1664, M. de Lauson père avait ajouté à ce fief l'île Sainte-Thérèse et l'islet Rond, avec des charges plus onéreuses encore, ainsi qu'il a été dit. M. Talon, dans la distribution qu'il fit des terres de la Citière, donna à Charles Le Moyne toutes celles qui se trouvaient entre le fief de Varenne et les cinquante arpents dont nous parlons : et, de plus, les autres qui, de là, s'étendaient jusqu'à la Prairie de la Madeleine. Les cinquante arpents nommés d'abord la *Petite Citière* furent appelés ensuite par Charles Le Moyne du nom de *Longueuil*.

pris d'un village, aujourd'hui chef-lieu de canton, dans le département de la Manche; celui d'Iberville, emprunté du fief de ce nom, Sous-la-Haie, dans la Châtellenie d'Hotot-sur-Dieppe. Enfin, M. Talon, pour interdire aux Iroquois les îles qui étaient au-dessus de Villemarie, donna en fief à Zacharie du Puy, major de l'île de Montréal, une petite île située au bas des rapides du Saut Saint-Louis, appelée l'île aux Hérons, qui formait comme deux îles, et y joignit quelques flets voisins. L'île Saint-Paul, en face de Villemarie, avait déjà été concédée, en 1664, par M. de Lauson père à Claude Robutel de Saint-André, à Jacques Le Ber et Jean de Lavigne. M. Talon concéda une île plus considérable que les précédentes, située vers la tête de l'île de Montréal, à M. Pérot, Gouverneur de Villemarie, appelée depuis du nom de cet officier l'île *Pérot*, et lui attribua aussi l'île à la Paix et les îles aux Pins, Sainte-Geneviève et Saint-Gilles. Enfin, l'année suivante, Charles Le Moyne de Longueuil obtint encore sur la rive droite du fleuve, deux lieues de terres de front, en face de l'île de Montréal, sur trois lieues de profondeur, ainsi que l'île Saint Bernard, et il appela cette seigneurie du nom de *Chateaugai* qu'elle porte encore.

## XI.

Ces Fiefs deviennent l'origine de plusieurs bourgades, composées d'abord de soldats.

Comme on le voit, par tout ce dénombrement, les terres des deux rives du fleuve Saint-Laurent, depuis le lac Saint-Pierre, surtout à partir de la rivière de Richelieu jusqu'à la tête de l'île de Montréal, furent créées en fiefs et données à des militaires, avec obligation pour eux de s'y établir, de les faire cultiver et d'y attirer des colons, principalement les soldats licenciés qu'ils avaient eus sous leurs ordres. Les soldats restés dans le pays s'établirent en effet, dans les seigneuries dont nous parlons, et de préférence dans celles des officiers sous lesquels ils avaient servi à la guerre; d'où il arriva que ces agglomérations d'habitants, devenant bientôt autant de villages et de paroisses, furent appelées du nom de ces officiers, qu'elles portent encore aujourd'hui. Telle a été l'origine des paroisses de Sorel, de Chambly, de Berthier, de Saint-Ours, de Contrecoeur, de Verchère, de la Valterrie, de Varenne, auxquelles nous devons ajouter celles de Boucherville, ainsi appelée du nom de M. Boucher, et celle de Longueuil. (1) Si tous les officiers des troupes, à qui M. Talon concéda des fiefs, ne donnèrent pas lieu à l'établissement d'autant de paroisses, c'est qu'il eût fallu faire de grandes avances dont ils n'étaient pas capables la plupart. Plu-

---

(1) Quoique toutes ces paroisses aient eu pour premiers colons des militaires toujours prêts à faire face aux barbares, ce n'est pas à dire qu'elles n'aient été composées d'abord que de soldats: les seigneurs personnellement intéressés à les augmenter y ayant attiré des familles Françaises pour les y établir. Ainsi, l'année 1671, un honorable bourgeois domicilié à Boucherville, Christophe Février, sieur de Lacroix, du pays de Mantes-sur-Seine, épousa une nièce de M. Charles d'Ailleboust, juge de Villemarie, Marie Martin, fille d'Abraham Martin et de Suzane d'Ailleboust, du pays de Ravières, en Champagne.

sieurs des bourgades que nous venons de nommer languirent même longtemps : les militaires qui les avaient établies n'ayant apporté en Canada que leur épée et leur bravoure, et ne trouvant de ressources que dans leur amour pour le travail, joint à leur bonne conduite et dans les libéralités du Roi.

## XII.

Difficulté d'établir des bourgades, ou paroisses : 1<sup>o</sup> La construction et l'entretien d'un moulin.

Pour avoir une idée des difficultés que présentait l'établissement d'une paroisse, alors que le Canada ne fournissait rien de son fonds, il faut se rappeler qu'avant tout chaque seigneur se voyait obligé de procurer à ses censitaires deux objets de première nécessité : un moulin et une chapelle desservi par un prêtre. L'établissement d'un moulin était si indispensable à la subsistance des colons, qu'ils avaient droit de l'exiger du seigneur qui leur faisait des concessions de terres ; et, sur son refus, ils pouvaient en bâtir un, et acquérir par là le privilège exclusif de moudre les grains de la seigneurie. Mais la construction et l'entretien du moulin étaient alors une charge très-onéreuse ; et si l'on en juge par les termes de l'arrêt du Conseil souverain de Québec, du 20 juin 1687, les moulins en Canada coûtaient deux et trois fois plus qu'en France, tant pour les construire, les réparer et les entretenir, que pour gager et nourrir les meuniers ; et pourtant le prix de la mouture était le même que fixait la Coutume de Paris, savoir : la quatorzième partie des grains. Avant d'établir un moulin, il fallait d'abord faire venir de France, non-seulement les meules, mais encore tous les instruments de fer et l'appareil nécessaire, ainsi que les cordages et les voiles ; ensuite faire construire le moulin ; enfin, gager et entretenir un meunier qui fût toujours prêt à moudre le grain des censitaires ; et comme il n'y avait d'abord qu'un petit nombre d'habitants dans chaque seigneurie, il s'écoulait bien des années avant que le produit de la mouture pût suffire à l'entretien du meunier. En attendant, le seigneur était tenu de lui payer des gages ; et, en outre, de faire réparer tout ce qui venait à se détériorer dans le moulin. Il est vrai que par la suite le privilège d'un moulin banal pouvait devenir une source de revenu ; mais ce n'était qu'après que le seigneur avait fait de grosses dépenses ; et ces dépenses, d'abord excessives, en égard au petit nombre des censitaires, persévéraient quelquefois les mêmes pendant bien des années.

## XIII.

Moulin de la Chine, abandonné par Milot comme une charge insupportable.

Aussi, en accordant de petits fiefs nobles de deux cents arpents de terres à divers officiers militaires dans l'île de Montréal, le Séminaire de Saint-Sulpice, pour ne pas leur imposer cette charge, avait stipulé que ces officiers et leurs censitaires moudraient leurs grains aux moulins des seigneurs des

Pfle ; et si M. de Queylus en avait usé différemment à l'égard du sieur La Salle, c'est que le fief concédé à celui-ci était beaucoup plus considérable que les précédents, puisque La Salle y avait mis deux cents arpents de terre en commune, y avait tracé l'enceinte d'un village, et s'était encore réservé quatre cent vingt arpents pour son domaine seigneurial. Mais ayant négligé d'établir un moulin et même vendu son fief à Jean Milot, l'un des nouveaux habitants de cette côte, comme on l'a raconté, celui-ci proposa à M. de Queylus de l'autoriser à construire, à ses propres frais, un moulin à vent, à condition qu'il en jouirait seul pendant dix années consécutives ; et qu'ensuite il le céderait aux seigneurs de Montréal, moyennement trois mille livres tournois, pour le dédommager de ses avances. M. de Queylus, qui ne cherchait que l'avantage des particuliers, accepta la proposition et désigna l'emplacement, en stipulant que le moulin serait de même matière et de même forme et hauteur que celui du fort de Montréal. Les moulins que le Séminaire avait fait construire étaient établis dans une tour en pierre qui pouvait servir de redoute, et ce fut ainsi que Milot construisit le sien qui coûta mille écus. Mais il se repentit bientôt de son entreprise, et mécontenta même les censitaires qui n'avaient pas toute la facilité désirable pour faire moudre leur blé. C'est pourquoi le Séminaire, en vue de procurer l'avantage des habitants déjà établis dans ce lieu, consentit, le 2 novembre 1673 sur la demande expresse de Milot, à reprendre le moulin moyennant la somme qu'il avait dépensée pour le construire. (1).

## XIV.

Difficulté de s'avoir un prêtre pour desservir la bourgade ou paroisse. La Chine desservie d'abord par voie de mission.

Mais, outre l'établissement d'un moulin et la construction d'une chapelle, un autre obstacle plus difficile encore, qu'on ne pouvait vaincre

(1) Dans le contrat dont nous parlons ici, il est dit que les seigneurs consentent à cet accord pour faciliter la mouture des grains des habitants du lieu et de ceux qui *s'établirent au-dessus et au-dessous du dit village*. C'est que ce lieu était plus favorable qu'aucun autre aux colons qui désiraient de trafiquer avec les sauvages ; et, au fond, c'était moins l'agriculture que cette sorte de commerce qui les attirait pour la plupart. Parmi ceux qui allèrent s'y fixer en 1672, nous remarquons les sieurs Nicolas Boyer, Pierre Chedepois, Jean Grenet, Magdeleine Vivier, dit La Douceur, Lamotte, George Alaix, Pierre Masaud, François Lenoir dit Roland, qui s'y était établi dès l'année précédente. M. Talon ayant déjà défendu aux hommes non mariés la chasse, la pêche, la traite avec les sauvages et même l'entrée des bois, Lenoir, qui était encore célibataire, fut inquiété sur ce commerce. Il promit cependant, le 20 décembre de cette année, de se marier l'année suivante, trois semaines au plus tard après l'arrivée des vaisseaux, et même il s'obligea, en cas de dédit de sa part, à donner cent cinquante livres à l'hôpital et autant à l'église de Villemarie. A ces conditions on lui permit de trafiquer dans sa maison et de se faire payer des sommes que lui devaient les sauvages, mais non pas d'aller à la chasse dans le bois. Il tint sa promesse, et au mois de décembre de l'année suivante, 1672, il épousa la fille d'un ancien exempt, ou officier de la maison du Roi, Marie-Magdeleine Charbonnier, de la paroisse de Saint-Jean-en Grève, à Paris. Ce François Lenoir, dit Roland, né à Moras, petite ville de Dauphiné, aujourd'hui département de la Drôme, et alors diocèse de Vienne, est l'auteur des familles qui subsistent encore à Villemarie.

même à prix d'argent, dans la formation d'une paroisse, était de la pourvoir d'un prêtre qui la desservit. La foi chrétienne avait alors généralement trop d'empire sur les cœurs des colons pour qu'ils voulussent aller s'établir au loin dans des lieux écartés, exposés tous les jours aux surprises des Iroquois, s'ils n'étaient assurés d'y recevoir, surtout à leurs derniers moments, les secours de l'Eglise, et si d'ailleurs eux et leurs enfants étaient privés de toute instruction religieuse et de l'édification qu'ils avaient trouvée jusqu'alors dans les réunions et les exercices du culte public. Le pays, trop nouveau encore, ne fournissait presque point de prêtres; il fallait donc en faire venir de France, et nous avons vu combien il était rare d'en trouver qui voulussent quitter leur patrie pour se dévouer à tant de dangers et même à tant de privations, les paroisses n'ayant pas encore de quoi entretenir leurs pasteurs. Dès qu'il y eut des colons établis dans l'île de Montréal et à la côte de Saint-Sulpice, le Séminaire crut être obligé de leur envoyer un prêtre pour leur donner les secours de son ministère; ce qui faisait dire à M. de Laval, dans son *Etat de l'Eglise* qu'il envoya à Rome en 1661: " L'île de Montréal est partagée en diverses paroisses " auxquelles les prêtres résidant à Villemarie ont soin d'administrer les " sacrements et les autres secours spirituels (1). " On envoya ainsi des prêtres d'abord à la Chine et à la Pointe-aux-Trembles, mais par manière de mission passagère et à certains jours seulement. De là cette formule dans les ordonnances du juge de Villemarie: " Le présent acte sera lu et affiché à la Chine et à la Pointe-aux-Trembles à l'issue des Messes qui s'y " diront les premiers jours." Les actes de l'autorité publique étaient ainsi affichés aux moulins comme aux premiers édifices publics des paroisses rurales, où d'ailleurs chacun, étant obligé d'aller, par nécessité pour faire moudre ses grains, pouvait en avoir aisément connaissance. Car dans ces premiers temps il n'y avait encore ni église ni chapelle, et à la Chine les habitants s'assemblaient, pour la Sainte Messe, dans la maison d'un nommé Fournier (2). Un pieux colon de ce lieu, Jean Chevalier, qui désirait

(1) Il paraît que, dans ses premières visites pastorales, M. de Laval avait pris une connaissance assez imparfaite de l'étendue de l'île de Montréal. Dans sa *Relation* de 1660, après sa première visite, il lui donnait de longueur huit lieues et davantage, et de largeur environ trois lieues dans les parties les plus étendues; mais dans sa *Relation* de l'année suivante il suppose qu'elle avait au moins deux lieues de longueur et sept ou huit de largeur. C'est une confirmation frappante des observations que nous avons faites déjà au sujet de Jacques Cartier et de Champlain, sur la difficulté d'évaluer approximativement les distances dans un pays nouveau, encore inconnu de ceux qui le parcourent.

(2) Les premiers prêtres qui exercèrent à la Chine les fonctions de Missionnaires furent MM. de Fénelon, d'Urfé, Barthélemy, LeFèvre, Trouvé, Bailly. Au mois de mai 1675, ce dernier, après avoir célébré la sainte Messe, revenait dans un canot conduit par George Allête, menuisier, lorsque ce canot tourna; et, ce qui est assez étonnant, le conducteur se noya, tandis que M. Bailly se sauva à la nage. Il paraît qu'il gagnait alors non Villemarie, mais le domaine de la Présentation, que les prêtres du Séminaire avaient établi au-dessus de la Chine, et où quelques-uns d'eux résidaient ordinairement, du moins jusqu'en l'année 1676, qu'ils bâtirent une chapelle à la Chine même.

vivement d'y voir construire une chapelle, donna, en 1671, la quatrième partie des biens qui lui étaient échus à Dieppe par le décès de ses pères et mère et de son frère, pour être employée à cette construction et à prier pour lui. M. Guyotte, prêtre du Séminaire envoyé à la, Chine en 1675, fit bâtir la chapelle l'hiver suivant de concert avec René Cuillier, premier marguillier du lieu, agissant au nom de la Fabrique. Enfin; cette chapelle, construite en bois par Pierre Gaudin dit Châtelet, se trouvant achevée au commencement de l'année suivante, elle fut bénie par M. Guyotte le Jeudi-Saint 1676, et, à la demande des paroissiens, dédiée à Dieu sous le vocable des *Saints Anges*, ce que l'Evêque avait permis verbalement, en attendant qu'il donnât des lettres-patentes de cette érection.

## XV.

## Etablissement de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles de Montréal.

A la Pointe-aux-Trembles, les seigneurs avaient fait élever aussi un moulin, devenu nécessaire aux habitants des côtes voisines (1) ; et comme on l'avait pratiqué à la Chine, on célébra d'abord la Sainte Messe dans la maison de quelqu'un des colons, notamment dans celle de François Beau ou Le Beaux. Il y avait cependant, dès l'année 1674, une chapelle au bas de l'île de Montréal ; mais le prêtre qui allait y administrer les Sacrements était tout à la fois Missionnaire au bas de l'île, à *Répentigny*, à *l'île Sainte-Thérèse*, à *la Chesnaye*, et à *Verchère*. Le petit nombre d'habitants était cause que le même prêtre donnait ainsi ses soins à plusieurs paroisses et en inscrivait les actes dans un registre commun, ce que l'on pratiqua longtemps dans les paroisses de Varenne, Longueuil et Boucherville. Quoique vers l'extrémité de l'île de Montréal il y eût déjà la chapelle dont nous parlons, il n'en existait point encore à la Pointe-aux-Trembles ; ce qui fut cause que le 18 novembre 1674 les habitants s'y réunirent, sous la présidence de M. Frémont, prêtre du Séminaire, afin de délibérer sur les moyens d'en bâtir une. Rien ne montre mieux combien ces anciens colons avaient à cœur de voir élever au milieu d'eux quelque sanctuaire uniquement destiné aux exercices religieux, que les termes du procès-verbal dont nous parlons. Ils y déclarent qu'ils se sont assemblés afin d'aviser aux moyens de bâtir *une chapelle tant désirée et si nécessaire pour y offrir le Saint Sacrifice de la Messe plus décentement qu'on ne l'a pu jusqu'à présent, et y faire plus commodément leurs dévotions*. On élut à la pluralité des voix deux marguilliers, François Beau de la côte Saint-Jean, et Laurent

---

(1) Plusieurs de ces habitants ayant négligé d'abattre sur leurs terres des bois encore debout, qui fermaient le passage du moulin à d'autres colons et les empêchaient d'y faire moudre leurs grains, le juge de Villemarie les condamna, en 1672, à les faire abattre, et autorisa même les seigneurs à employer à cela des hommes aux frais des propriétaires négligents.



Archambaut, de la côte Saint-Anne, et on les chargea de faire construire la chapelle sous le titre de l'Enfant-Jésus, au moyen de cotisations volontaires que chacun promit, selon ses facultés. La chapelle étant achevée, le Supérieur du Séminaire la bénit, sous le titre de l'Enfant-Jésus, le 13 mars 1678, assisté par M. Seguenot, Curé de la Pointe-aux-Trembles, et par M. Jean Cavalier, frère du sieur La Salle, dont on a parlé. Enfin M. Seguenot, en présence de tous les paroissiens, bénit la cloche, à laquelle Marie-Thérèse du Gué, l'une des paroissiennes, donna le nom de Thérèse du Saint Enfant Jésus.

L'établissement de ces deux anciennes paroisses, la Chine et la Pointe-aux-Trembles, peut donner une idée de ce qui eut lieu dans la formation des autres paroisses du Canada. Le moulin construit en pierres, ordinairement en forme de tour, avec des meurtrières, pour faire feu de là sur les assaillants ; l'église d'abord en bois ; enfin une enceinte fermée de pieux ou de planches, et divisée en rucs où les paroissiens avaient chacun un petit terrain pour y construire une maison et s'y réfugier en cas d'attaque : voilà ce que présentaient à leur naissance, les anciennes paroisses de cette partie avancée du Canada.

(A continuer.)

---

Mme. ET Mlle. GERMONT ET Mr. FLORENTIN,  
OU UN CŒUR PUR.

(Suite.)

CHAPITRE VII.

Nous avons dit ce qu'il y avait de sérieux et d'élevé dans le caractère d'Adrien, et l'on ne s'étonnera pas de voir le jeune officier accorder une attention toute particulière à Mlle. Germont, dont il appréciait mieux que personne le mérite et la distinction. Disons plus, il était charmé de sa droiture, de son aménité, de sa modestie : et il se plaisait singulièrement aux conversations de la famille où il avait occasion d'admirer la justesse et l'agrément de son esprit si heureusement cultivé. De là un intérêt très-réel qu'il s'avouait plus ou moins, et qui lui faisait aimer tout ce qui le rapprochait de Mlle. Germont.

Il est vrai, qu'en d'autres moments, il paraissait fort occupé de la brillante Aurélie qui, sachant bien les projets de famille, ne négligeait rien pour se rendre agréable, et déployait très-habilement tous ses avantages. Elle en avait beaucoup : sa réelle beauté d'abord, admirablement rehaussée par des toilettes exquises et par toutes les gracieuses manières du monde aristocratique ; puis cet esprit vif, riant, inépuisable en frivoles discours, en critiques joyeuses, en riens de la plus riche invention ; ajoutant à tout cela, car elle n'oubliait plus le bon avis de son frère, quelques propos d'art, de littérature, de politique même, sur quoi (pour faire oublier ses méprises) elle consultait Adrien avec la plus flatteuse confiance. Et celui-ci, alors, charmé ou divertí, applaudissait bruyamment à cette éblouissante Aurélie, et la déclarait, à la grande joie de tous, aussi incomparable d'esprit que de beauté.

Il en était ainsi ; et pourtant dès qu'il se trouvait en présence de Mlle. Germont si réservée et si simple dans toute sa personne, il admirait plus encore en elle cette noblesse de pensées et d'expressions qui se reflétait si bien sur les traits doux et purs de son visage. Chose remarquable ! C'était l'aristocratique et brillante jeune fille qui lui eut donné l'idée d'une de ces aventures romanesques où l'amour propre et l'imagination ont plus de part que le cœur et la raison ; tandis que l'humble et pauvre jeune personne lui apparaissait comme la femme supérieure et choisie qui eût pu faire le charme et l'honneur de sa destinée. Oui, mais que d'obstacles pour y pouvoir penser sérieusement ! Dans cette mobilité d'impression, Adrien, du moins, était sincère ! il avait, sans doute, une volonté forte et de nobles instincts ; mais parce qu'il lui manquait cette conviction

morale que donne l'unique vérité, il subissait trop souvent encore les vulgaires influences de la vie du monde, et, tout en les dédaignant, il semblait en accepter parfois les équivoques allures.

Nous devons entrer dans cet intime de l'âme qui se déguise si aisément au gré des circonstances, pour qu'on pût bien comprendre ce qui va suivre. Un matin, il était à peu près six heures et demie, le soleil dorait la cime des grands arbres sous lesquels les oiseaux abrités saluaient joyeusement la beauté du jour. Adrien avait ouvert sa fenêtre, et il aperçut Mlle. Germont qui, un livre à la main, se promenait dans les allées en attendant le moment de se rendre à l'église. Sans plus réfléchir, il descendit rapidement, et comme Clotilde s'éloignait vers les massifs du bosquet, il entra sans être vu, d'un pas tranquille et l'air assez rêveur ; puis tout à coup, parut rencontrer fortuitement la jeune fille qui leva la tête et le salua très-paisiblement.

—Ah ! mademoiselle Germont, s'écria vivement le capitaine, quelle heureuse rencontre ! Je suis vraiment ravi de... cette belle matinée.

—Oui, l'air est bien doux, dit Clotilde avec le même calme, et ces massifs de fleurs et d'arbustes sont admirables sous ce beau soleil.

—Il y a quelque chose que j'admire beaucoup plus, reprit Adrien, il faut que je le dise, et c'est vous.

Clotilde demeura saisie à cette parole et au ton qui la dictait, bien qu'elle n'en pût comprendre encore toute l'intention ; elle jeta pourtant un regard inquiet sur Adrien tout en voulant se rassurer, et dit :

—Oh ! ne parlons pas de nous devant les merveilles du bon Dieu.

Et elle se dirigeait vers la maison.

—Je vous jure, reprit Adrien, que vous êtes vraiment une de ses plus aimables créatures et qu'on ne saurait longtemps vous voir sans vous aimer.

En parlant ainsi il fit un geste pour saisir sa main et la retenir. Mais Clotilde, se reculant pour l'éviter, s'arrêta néanmoins, et d'une voix brisée par l'émotion, avec un accent qui inspirait le respect, lui dit :

—Est-il possible, Monsieur, que vous osiez parler ainsi à une pauvre fille si éloignée de vous, et pour qui vos paroles ne peuvent être qu'un outrage qu'elle n'a pas mérité ?

Adrien ne bougeait plus. Immobile, confus, rappelé à lui-même, à sa droite raison, par ces expressives paroles dont toute la portée lui apparut soudain, il s'inclina respectueusement sans pouvoir détacher ses yeux de ce noble visage couvert de rougeur d'abord, puis d'une émouvante pâleur et sillonné de larmes silencieuses. Il frémit à cette vue, et disons-le à son honneur, il s'en voulut mortellement de sa coupable folie.

—Ne craignez plus, Mademoiselle, reprit-il bientôt ; j'ai agi comme un insensé, et je donnerai mon sang pour effacer mes lâches paroles. Je vous ai compris maintenant, croyez-le, et puissiez-vous me pardonner !

—Ah ! Dieu soit loué ! murmura Clotilde à travers ses larmes. Pour moi, oui, je vous pardonne.

Et elle se retira d'un pas tout tremblant, laissant encore après elle le bruit mal étouffé de ses sanglots. Adrien, seul, resta un moment dans le jardin : il regardait Mlle. Germont s'éloigner, tout bouleversé de l'amère douleur où il la voyait plongée. Quand elle eut disparu, il fit quelques pas sous les arbres en réfléchissant enfin à cette déplorable scène. Comment effacer les traces de ses larmes qui lui faisaient si vivement sentir toute la gravité de son offense ? Il devait se renfermer avant tout dans un inviolable silence ; des paroles, d'ailleurs, que signifieraient-elles ? il n'avait que trop parlé déjà pour blesser cruellement une âme droite et pure et pour laisser de lui-même une opinion méprisable. Ces deux pensées le troublaient à l'envie et le livraient à une étrange irritation ; car, bien que très-ému du pénible état où il avait vu Mlle. Germont, il était aussi très-humilié à ses propres yeux et très-honteux de la situation où il s'était placé. "Vraiment, se disait-il, autant aurait valu s'adresser à une reine : ce ne serait qu'un acte de folie ; tandis que je me suis déconsidéré devant ce digne caractère sans avoir aucun moyen de me relever : non, aucun ; car elle a dit vrai : "Une telle distance nous sépare... devant le monde au moins. C'est singulier ! Suis-je bien le supérieur, moi qui me sens tellement abaissé devant cette humble jeune fille à n'oser plus en soutenir la présence ? Non, je l'avoue, c'est bien elle qui est la plus élevée dans la noblesse de sa vertu, et c'est elle aussi qui m'a honoré de son pardon... Je ne puis plus l'oublier.

Laissons Adrien sur ces pensées qui le préoccupèrent longtemps encore, et revenons à Clotilde, non moins agitée de ce malheureux entretien. Elle était sortie du jardin tout en larmes, mais en s'efforçant de se contenir pour traverser la cour aussi rapidement qu'elle le pût, de peur d'être rencontrée. Un moment elle crut entendre la voix d'Henriette l'appelant de la fenêtre ; elle n'osa lever la tête, hâta le pas et, le cœur déchiré, sortit de cette maison qui lui était devenue si chère et où elle ne voulait plus revenir. Elle se dirigea rapidement vers l'église pour y voir l'abbé Gervais. Sa résolution, d'ailleurs, était prise. Adrien, sans doute, avait paru sincère dans ses regrets ; mais qu'en était-il au fond ? qu'en serait-il pour l'avenir ? puis, quelle contrainte pour l'un et pour l'autre ! C'était le trouble, peut-être, dans la famille à cause d'elle !... On ! non, l'étrangère devait se retirer. Droite d'esprit autant que pur de cœur, elle voyait justement que l'éloignement seul pouvait être une garantie sérieuse, et elle n'hésitait pas à s'imposer ce sacrifice, dût-il recommencer pour elle la série des plus dures épreuves.

Elle arrivait toute haletante à Saint-Germain-des-Prés ; car elle avait précipité sa marche comme si elle craignait d'être suivie et rappelée

peut-être par sa chère Henriette, dont la voix tintait encore à ses oreilles. Elle entra, traversa l'imposante nef et vint se mettre à genoux dans la chapelle de la Sainte-Vierge, où elle pria avec la plus grande ferveur durant la messe qui s'y disait. Bientôt calmée par un plein abandon d'elle-même et une filiale confiance en la volonté divine, heureuse même alors d'une paix profonde qui pénétrait son âme en l'affermissant contre tous les orages de la vie, elle se releva avec une douce sérénité sur le front et se rendit à la sacristie pour y demander l'abbé Gervais. Comme il était sorti, elle écrivit quelques lignes pour le prier de venir, dès qu'il lui serait possible, chez M. Florentin, où elle alla sans plus de retard.

En passant le seuil de la maison elle tressaillit sous l'impression de ses souvenirs, se disant en elle-même : " Ah ! chère maman, si tu étais encore là, quelle douce paix avec toi ! " Puis, en montant l'escalier, il lui semblait entendre cette chère voix lui répondre : " Courage ! la paix du cœur est dans une conscience pure, et elle ne te sera pas ôtée. " Elle arrivait ainsi à la porte de Florentin.

— Que je suis heureux de vous voir ! s'écria le digne homme en la voyant entrer et en lui serrant affectueusement les mains.

Sans répondre et avec un demi-sourire sur les lèvres, Clotilde s'assit près de lui. Une vive émotion la gagnait encore au moment de revenir sur ce qu'elle eût voulu pour jamais oublier. Elle dit enfin d'une voix assez calme :

— Je viens me replacer sous votre protection, mon digne ami... Quelques pénibles circonstances m'obligent à quitter la famille Daurival.

— En vérité ! s'écria Valentin au comble de la surprise ; il y a donc de l'extraordinaire ? car, excepté moi, on ne pouvait vous être plus attaché. Mais, chère enfant, avant de rien savoir, je vous remercie de la confiante affection que vous me témoignez. C'est bien ici votre maison, et il n'y a rien qui ne vous y appartienne comme à moi-même.

— Vous êtes un père pour moi, dit Clotilde en essuyant ses larmes, et votre dévouement, après Dieu, me tiendra lieu de tout.

— Tenez, reprit Florentin, je ne sais pas ce que vous allez m'apprendre, et je pressens, puisque vous quittez cette maison, quelque injustice odieuse. Mais j'oublie tout devant la bonne parole que vous venez de prononcer ; je puis la prendre au sérieux, car vous avez toujours le cœur sur les lèvres. Et bien, en me regardant comme un père, vous réalisez le plus beau rêve de ma vie ; et moi, je veux désormais vous appeler ma fille et vous protéger, à ce titre, envers et contre tous. Parlez, très-chère enfant.

— Ah ! que je bénis Dieu de mes peines, reprit Clotilde, puisqu'elles me valent de si précieuses consolations ! Ma confiance seule peut répondre à tant de bontés. Oui, c'est avec justice, que vous affirmiez l'inappréciable bienveillance de la famille Daurival pour moi : elle était au-delà

de ce que je méritais et je ne la reconnaîtrai jamais assez. Hélas ! il s'est malheureusement trouvé quelqu'un qui a tout perdu : M. Adrien, d'abord si loyal et si simple avec nous, m'a tout à coup parlé ce matin, en nous rencontrant par hasard, comme à une personne qu'on ne saurait estimer... Je crois qu'il a bientôt vu sa méprise, il a paru même saisi d'un sincère regret et je lui ai pardonné son triste langage ; mais la prudence n'exige pas moins que je me retire, et je ne compte plus reparaitre parmi ceux que je regretterai toujours.

Florentin demeura silencieux, mais les lèvres serrées et agitées comme s'il ne pouvait exprimer toutes les paroles indignées qui lui venaient à l'esprit ; pourtant il voulait se contenir et ne pas accroître encore l'affliction de Clotilde.

—Je crois rêver, ma chère enfant, dit-il enfin ; non pas que je sois trop étonné des idées de M. Adrien pour vous, parce que... enfin... il ne serait pas juste d'apprécier ce que vous valez. Mais oser s'exprimer autrement que par le plus inviolable respect ; oser vous parler comme à une première venue ; vous contraindre ainsi à sortir d'une maison où chacun, à l'envie, vous estime et vous aime, cela passe toute mesure, c'est véritablement indigne d'un homme bien élevé, d'un homme d'honneur comme devrait être un militaire, un officier que l'on dit distingué et que je croyais aussi une âme d'élite. Non ! il n'en sera pas ainsi, mille fois non ! Je le verrai, ce beau capitaine, je lui parlerai français, moi, et il saura ce que je pense de lui un homme qui, pour ne pas être un Crésus, a le droit de porter haut la tête, et nous verrons !

Florentin s'exaltant ainsi de ses propres paroles était vraiment hors de lui : il parcourait la salle à grands pas, tantôt les mains crispées et menaçantes, tantôt les bras croisés sur sa poitrine comme méditant quelque chaude résolution. Clotilde, effrayée de le voir en cet état, courut à lui et prenant ses mains, lui dit avec le plus doux accent :

—Écoutez-moi, ô le meilleur des amis ; et qu'en ce jour, où vous m'avez appelé votre fille, je n'aie pas le chagrin d'avoir troublé votre repos ; écoutez-moi, car je suis sûre que votre indignation va faire place à la pitié. Je vous l'ai dit et je le répète comme je le crois fermement : si M. Adrien m'a offensée par les paroles les plus irrésolubles, c'est la vérité même, que devant la douleur qui me perçait l'âme, il demeura confondu, et tout aussitôt montra le plus profond repentir. Je lui ai pardonné sans aucune réserve ; j'ai pu même tout à l'heure, à l'église, prier Dieu pour lui, comme pour tous les autres qui me sont si chers ; et maintenant, croyez-le bien, je ne souhaite plus qu'une seule chose, l'oubli le plus absolu de ce qui s'est passé.

Florentin s'était calmé au son de cette voix si persuasive.

—Ne craignez rien, chère enfant, lui dit-il ; il n'est pas possible en

effet de vous entendre et de vous voir sans se pénétrer de votre douce abnégation. Soit ! je lui pardonne comme vous l'avez fait ; et je suis même soulagé de croire à son repentir. Mais il reste une chose qui mérite aussi une explication. Certes, rien ne pourrait m'arriver de plus heureux que de vous voir habiter encore cette maison, et d'y revenir surtout comme une chère enfant d'adoption. Néanmoins je dois penser à votre avenir : hélas ! il paraissait assuré avec la famille Daurival, qui savait si dignement vous apprécier. Or je ne puis me faire à cette idée que vous les quittiez de la sorte ; c'est un irréparable sacrifice que vous pourriez regretter, et qui, d'ailleurs, leur causerait à tous un véritable chagrin. Laissez-moi donc faire une démarche . . .

—Pour rien au monde, s'écria Clotilde, je ne puis consentir à ce qu'on leur parle de ce qui s'est passé.

—Je comprends cela, dit Florentin ; mais aussi est-ce à M. Adrien seul que je veux m'adresser.

—Non, non, reprit Clotilde avec force, ne parlons plus de rien, tout est fini.

L'abbé Gervais entra en ce moment, et remarquant la vive émotion de ses deux amis :

—Eh ! bien, qu'y a-t-il donc, demanda-t-il avec anxiété.

Avant que Clotilde se fût assez recueillie pour répondre, Florentin exposa rapidement ce qui s'était passé et le motif de leur discussion.

—Pauvre enfant ! dit l'abbé Gervais, encore une épreuve. Mais grâce à Dieu, elle n'est pas au-dessus de votre courage. Vraiment, il n'y a d'autre repos ici-bas que dans une soumission absolue à la volonté divine ! là est votre force ; que là soit toujours votre confiance, tout s'aplanira un jour devant vous. Maintenant il y a fort à réfléchir sur cette grave affaire ; et j'incline à penser comme notre excellent ami, qu'il ne faudrait peut-être pas rompre si brusquement avec M. et Mme. Daurival.

—Mon Dieu ! s'écria Clotilde, qu'ils ignorent à jamais cette triste affaire ! Quant à me retrouver en présence de M. Adrien, cela ne me paraît ni convenable ni prudent.

—Sans doute, ma chère enfant, reprit l'abbé Gervais ; mais aussi pourriez-vous reprendre une place où vous avez fait déjà quelque bien sans vous exposer à cette pénible rencontre ; et c'est à quoi je songe. Vous savez pourtant si je voudrais quelque chose qui ne fût pas digne de vous !

—Si je le sais, reprit Clotilde, et je crois aussi que vous ne blâmez pas ma résolution.

—Non, certes, je ne la blâme pas ; mais en réfléchissant à l'idée de notre digne ami Florentin, je pense que nous pouvons éviter peut-être une rupture si fâcheuse et qui sera toujours très-difficile à expliquer. Eh bien, laissez-moi méditer un moment sur toutes ces pénibles circonstances :

demeurez ici, et, avant une heure ou deux, je reviendrai vous soumettre une désision définitive. Priez Dieu qu'il m'inspire et dispose toute chose favorablement. Et vous, mon cher Florentin, vous excusez l'initiative que j'ose prendre ? C'est mon caractère de prêtre qui, seul, m'en donne l'assurance.

—Allez ! très-cher ami, allez ! dit Florentin, vous êtes l'homme de la paix ; et puissiez-vous la ramener bientôt parmi nous !

L'abbé Gervais sortit, sans trop appuyer sur ce qu'il voulait faire pour ne pas alarmer davantage la pauvre Clotilde. Il était résolu de voir immédiatement le capitaine Daurival et de s'expliquer franchement sur le déplorable résultat de son imprudence. Il se dirigea donc vers le faubourg Saint-Germain, mais en suivant assez longuement les quais du côté du Louve, pour se donner le temps de réfléchir à ce qu'il allait dire, réunissant et affermissant dans son esprit toutes les bonnes pensées qui s'y présentaient, en priant Dieu de bénir sa démarche. Il arriva de la sorte à la porte de l'hôtel Daurival, entra sans plus délibérer et demanda le capitaine.

—Je ne le crois pas sorti, répondit un domestique, veuillez me suivre, monsieur l'abbé.

—C'est bien le cas de saluer son bon ange, se dit l'abbé en levant les yeux en haut.

Ils montèrent l'escalier : le domestique s'étant assuré de la présence de M. Adrien, annonça l'abbé Gervais, l'introduisit et se retira. Le capitaine s'était levé et, avec un visage singulièrement contracté, une politesse toute silencieuse, vint au-devant de l'abbé Gervais qui dit aussitôt :

—Pardonnez-moi ce dérangement, Monsieur ; je viens vous demander quelques moments d'entretien, ayant à vous exposer une . . . affaire véritablement sérieuse.

—Je suis prêt à vous écouter, Monsieur, répondit Adrien d'une voix concentrée, et en montrant un siège à son respectable interlocuteur.

—Monsieur, reprit alors l'abbé avec décision, vous êtes militaire et vous devez aimer la franchise ; je ne vous suis pas entièrement inconnu, ayant quelquefois l'honneur d'être reçu par vos parents ; et mon habit vous dit assez quel ordre d'idées j'ai mission de protéger en tous lieux. Permettez-moi donc de vous soumettre quelques observations relativement à une jeune personne qui a su mériter l'estime et l'attachement de votre famille, que pour mon compte j'honore à l'égal des plus distinguées, et que cependant vous avez eu le malheur d'offenser cruellement. (Adrien fit un geste expressif de peine et de regret.) Je sais, Monsieur, je sais que vous déplorez sérieusement ce moment d'oubli, et ce n'est pas moi qui diminuerai le mérite d'un noble retour. Tous, nous pouvons faillir, mais l'homme d'honneur seul se relève en condamnant ses écarts. Soyez donc félicité, Monsieur, pour avoir reconnu l'éminente vertu de Mlle.



Germont et lui avoir rendu justice. Malheureusement une conséquence déplorable se produit : c'est que Mlle. Germont a pensé ne pouvoir plus demeurer dans votre famille ; et retirée déjà chez notre digne ami, M. Florentin, elle a résolu de ne plus paraître ici. J'achève, ajouta l'abbé Gervais, en voyant Adrien se lever tout ému ; or, je crois être vrai en disant que ce sera une peine aussi grande, peut-être, pour Mlle. Henriette et votre famille, que pour Mlle. Germont navrée de cette séparation, et de plus exposée à toutes les vicissitudes d'une situation très-précaire, portant ainsi une double peine du mal qu'elle n'a ni voulu, ni fait.

—Monsieur l'abbé, s'écria Adrien d'une voix agitée mais ferme dans son accent, il n'en sera pas ainsi, je l'affirme sur mon honneur ! Non, Mlle. Germont ne peut quitter cette maison pour ma misérable échappée ; ce me serait un insupportable reproche d'avoir réduit à ce point une délicatesse excessive peut-être, mais que je comprends et que j'admire. Et que dirait toute la famille, si justement attachée à Mlle. Germont ? Ce départ lui serait inexplicable ; je me devrais d'en déclarer la cause, et, coûte que coûte, je le ferais, pour justifier du moins celle que l'on regretterait encore plus. Je crois avoir mieux à faire et voici mes intentions ; comme il convient, avant tout, que Mlle. Germont ne se sépare pas de ceux qui ont su apprécier tout son mérite, c'est moi, monsieur l'abbé, qui partirai sans retard, aujourd'hui même. Il n'est pas dix heures ; je cours au ministère, où j'ai des amis, obtenir un ordre de rappel en Afrique : ces faveurs-là ne se refusent guère et se justifient aisément au milieu d'une guerre incessante. Donc, ce soir encore, je pars et pour un temps illimité ; veuillez le faire savoir à Mlle. Germont afin que son absence ne se prolonge pas plus et n'excite pas l'inquiétude de mes parents.

—Voilà ce que j'attendais de votre générosité, reprit l'abbé Gervais, en prenant affectueusement les mains du capitaine, et ce qui me pénètre de reconnaissance autant que d'estime ; car vous ne sauriez mieux témoigner votre respect pour les intérêts de Mlle. Germont, qu'en vous privant, comme vous le voulez faire, des épanchements et des douceurs de la vie de famille. Que Dieu donc vous conduise et vous protège sous le ciel de l'Afrique, où mes prières vous suivront chaque jour.

Adrien serrait cordialement les mains du digne abbé, et très-touché de ses bonnes paroles, il lui disait d'une voix pénétrée :

—Vous m'avez réellement fait du bien, monsieur l'abbé, en m'aidant à me relever à mes propres yeux ; car ce misérable entraînement m'humiliait d'autant plus, que je me croyais, je le dis en toute franchise, des sentiments plus élevés. Aussi, plein d'irritation contre moi-même, je ne savais comment réparer ce malheureux oubli. Maintenant, je me sens plus tranquille et je suis vraiment aise d'avoir à souffrir un peu de ma faute.

Le visage de l'abbé Gervais s'éclaira d'un radieux sourire :

—Et moi, lui dit-il, je suis trois fois heureux de vous entendre parler

ainsi, parce que c'est le vrai langage du chrétien. Mais puissiez-vous comprendre encore pourquoi, malgré les plus nobles sentiments, si facilement on s'égare.

—Achevez, je vous en prie.

—C'est que, et vous en avez fait l'expérience, nous avons tous besoin de la lumière et de la grâce divines ; car notre raison, si haute soit-elle, s'illusionne et se fausse de mille manières au souffle des passions ; la loi de Dieu seule ne varie ni ne se trouble jamais, parce qu'elle est la pure et parfaite vérité. Du jour donc où vous voudrez la suivre fidèlement, vous posséderez vous-même alors dans toute la dignité de votre raison.

—Merci, monsieur l'abbé, merci. Je n'oublierai pas vos conseils, et ce sera un de mes regrets, en partant, de ne pouvoir mieux les approfondir avec vous.

—Faites une chose : écrivez-moi quand vous serez en Afrique : exposez-moi simplement vos idées, vos tendances, vos objections sur ce qui touche à l'ordre moral et religieux, et je m'efforcerai de vous faire complètement connaître les grands principes dont le seul énoncé vous touche en ce moment.

—J'accepte sérieusement votre proposition, monsieur l'abbé, et croyez à ma sincère reconnaissance.

—Croyez vous-même à la joie que j'éprouve ; car je suis prêtre et ne dois vivre que pour faire connaître et aimer la divine vérité.

—Merci de nouveau et adieu, mon cher abbé.

—Adieu, très-cher et très-digne ami.

Ils se tenaient les mains serrées et s'embrassèrent cordialement. L'abbé Gervais revint en toute hâte chez Florentin, où on l'attendait avec anxiété.

—Grâce à Dieu, tout va bien, dit-il aussitôt.

En racontant son entrevue, les énergiques regrets du capitaine, sa résolution de partir sans retard, l'heureuse et chrétienne impression produite sur son esprit, il ajouta, en s'adressant à Clotilde, très-touchée déjà de ce bon accueil et du sacrifice fait pour elle :

—Il ne vous reste plus, chère enfant, qu'à remercier Dieu et à retourner immédiatement à l'hôtel Daurival, où l'on s'alarmerait bientôt de votre absence si elle se prolongeait. Allez, et que tout soit à jamais oublié !

—Je puis dire que ce serait déjà fait, répondit Clotilde, si je n'avais devant les yeux les tristesses de ce départ qui va si cruellement les surprendre tous.

—C'est la rançon de notre ami, reprit l'abbé Gervais ; l'amertume lui en sera salutaire. Il a d'ailleurs toute l'énergie du vrai soldat pour supporter les misères de la vie. Sa famille, sans doute, va s'attrister de cette brusque séparation ; mais elle aura aussi des dédommagements et d'un grand prix, je l'espère, bien qu'elle doive en ignorer la cause. Pour nous, plus que jamais confions-nous à Dieu. Au revoir, mes chers amis.

Il n'y avait plus un moment à perdre, et Florentin voulut reconduire lui-même Clotilde à l'hôtel Daurival. Tout y était dans un grand calme. Cependant, lorsque Clotilde entra dans sa chambre, elle vit aussitôt accourir Henriette s'écriant :

— Quel bonheur ! vous voilà. J'étais vraiment inquiète, ma chère Clotilde, de ne pas vous voir rentrer, vous qui êtes si exacte à vos heures. Et puis je vous avais fait signe, ce matin, quand vous traversiez la cour, et vous ne m'avez pas répondu : j'en étais attristée. Aussi, votre absence se prolongeant au delà de votre habitude, j'ai eu la tête aux champs et ne me tenais pas d'impatience et d'ennui. Mais vous voilà, je suis contente.

Et elle embrassa tendrement sa chère Clotilde.

— Que je suis fâchée de votre peine ! dit celle-ci en lui rendant affectueusement ses caresses, et que je suis heureuse aussi de me retrouver avec vous ! J'avais à m'entretenir avec l'abbé Gervais et, ne l'ayant pas rencontré à l'église, j'ai dû l'attendre chez notre bon Florentin. Mais c'est fini maintenant et me voici tout à vous.

— Tant mieux, tant mieux ! Et ne me croyez pas importune, chère-amie : mon impatience ne venait que d'une bizarre inquiétude, que vous me pardonnerez, puisqu'elle vous prouve que je vous aime.

Clotilde la considérait avec des larmes dans les yeux et ne put lui répondre qu'en l'embrassant de nouveau. Puis elles se mirent l'une et l'autre au travail jusqu'au déjeuner. Adrien avait fait dire qu'on ne l'attendit pas, ce qui contraria Mme. Daurival, parce que précisément sa fille aînée et son mari étaient venus pour passer la journée en famille. Mais à peine avait-on quitté la table et se trouvait-on réunis au salon qu'Adrien entra, avec son aisance et même son enjouement ordinaire, en apparence du moins ; car bientôt une certaine préoccupation se trahit sur son visage, et il ne répondit plus que par des brèves paroles aux questions qui lui étaient adressées. Sa mère alors le regardant avec attention, lui dit :

— As-tu quelque chose, Adrien ? Tu parais tout assombri.

— Mon Dieu ! mère, lui dit-il en lui prenant affectueusement les mains, j'ai eu à la fois, aujourd'hui, de bonnes et de mauvaises nouvelles.

De mauvaises nouvelles ! s'écria Mme. Daurival effrayée ; mais qu'est-ce donc ?

— Ne t'inquiète pas, mère, puisque je viens d'apprendre au Ministère qu'aujourd'hui même je vais recevoir ma nomination de commandant. Seulement, il y a eu de fâcheuses affaires en Afrique : des surprises, comme toujours, par trop de confiance, et on ne m'a pas caché que mon congé ne durerait pas longtemps.

— Comment, mais c'est impossible ! Tu es à peine à moitié d'une permission bien gagnée ; ce serait une criante injustice, et j'espère encore que nous en aurons raison.

—Nous ferons tout au monde pour cela, reprit M. Daurival en cherchant à tranquilliser sa femme. Voyons, Adrien, au juste, que t'a-t-on dit ?

—Vous savez qu'on ne fait pas de phrases entre militaires. En bien, on m'a déclaré positivement qu'en recevant ma nomination je devrais immédiatement partir.

—Et cette nomination arrive... ajouta Mme. Daurival pouvant à peine retenir ses larmes.

—Mère, je te l'ai dit, aujourd'hui.

—Et tu pars aujourd'hui, pauvre enfant !

—Comment ! tu pars ? tu pars ? s'écrièrent à la fois Mme. de Verceil et Henriette.

Et tous s'étaient levés et entouraient Adrien, en réitérant leurs questions et en lui faisant répéter ses explications, comme ne pouvant les comprendre ou les admettre.

—Mon cher ami, reprit Mme. Daurival avec une grande animation, cela ne peut se passer ainsi : nous remercions ciel et terre pour faire maintenir ton congé. Ton père et moi allons nous concerter avec les de Beauvent, nous verrons le ministre et nous obtiendrons, je te l'assure, tout au moins un sursis. Nous ne perdons pas un moment, et de ce pas...

—Non, mère, dit Adrien avec l'accent le plus résolu, il n'y a rien à faire. Quoi qu'il m'en coûte, et vous pouvez le croire, j'accepte sérieusement les difficultés de mon état. Je ne veux nulle faveur, et après tout, comme on me l'a dit au Ministère, c'est une occasion de faire honneur à mon nouveau grade.

Cela dit, Adrien fut inflexible, mais fit tout ce qu'il put pour compatir aux larmes de sa mère et de ses sœurs qui se désolaient autour de lui, tandis que M. Daurival et M. de Verceil demeuraient tristes et silencieux.

La pauvre Clotilde, elle, son ouvrage à la main, assise dans l'embrasure d'une croisée, assistait à cette pénible scène dans une inexprimable angoisse, car si du fond de l'âme elle approuvait ce brusque départ, témoignage d'une sérieuse réparation, elle n'en ressentait pas moins toute la peine de ses chers protecteurs, et elle eût voulu pouvoir dire à Adrien : « Restez, restez, puisque vous vous repentez si noblement ; pour moi, j'oublie tout et ne demande que l'oubli. » C'était chose impossible : il ne lui était pas permis de parler, et elle n'aurait pu s'y résoudre. Troublée, tremblante, se faisant violence pour se contenir, craignant de laisser voir son affliction ou de paraître trop indifférente, elle était à faire pitié. Heureusement que, dans cette préoccupation générale, personne ne put remarquer son émoi, et elle se retira bientôt pour ne pas gêner les derniers moments que la famille avait à passer avec Adrien. Son premier mouvement, en entrant dans sa chambre, fut de porter ses regards sur le crucifix. Elle resta debout un moment dans cette contemplation muette, les mains

jointes, refoulant peu à peu les larmes qui brillaient à sa paupière ; puis, calmée, raffermie et comme rassérénée par le bon témoignage de sa conscience, elle pria avec ferveur pour ses amis. Pourtant les heures de cette journée étaient bien lourdes et bien lentes aussi ! L'ouvrage qu'elle avait repris ne l'empêchait pas de prêter à chaque instant l'oreille aux bruits de la maison, dont le moindre la faisait tout à coup tressaillir.

Elle entendit monter et venir à sa chambre avec un véritable effroi : c'étaient Henriette et Mme. de Verceil, très-émues l'une et l'autre ; elles s'assirent près d'elle, et Henriette, lui prenant les mains, s'écria avec une sorte de dépit :

— Il ne veut rien entendre. On a beau lui dire qu'il restera étranger aux sollicitations qu'on pourra faire, il n'en admet aucune sorte et maintient, quand même, sa résolution de partir. Aussi s'occupe-t-il maintenant de ses apprêts, et maman reste avec lui pour l'aider, vous jugez en quel état ! On nous avertira quand tout sera disposé, et nous le rejoindrons au salon. Nous aurions été si heureuses de sa nomination ! et voilà que je la prends en grippe, au point que ma bouche ne pourra s'ouvrir pour lui en faire compliment.

— Il est à plaindre pourtant, ajouta Mme. de Verceil ; il part seul et nous restons tous ensemble.

— C'est vrai, reprit alors Henriette avec un tout autre accent ; car malgré cette volonté si ferme, notre pauvre Adrien nous aime beaucoup et doit bien souffrir de nos larmes. Il serait plus généreux de nous résigner avec lui et le soutenir en le louant de son courage. Décidément, je le féliciterai de sa grosse épaulette de commandant qui me pèse pourtant bien sur le cœur. Qu'en dites-vous, ma chère Clotilde ?

Mlle. Germon lui fit signe de la tête qu'elle l'approuvait et demeura les yeux baissés sur son ouvrage. Elles gardèrent alors toutes trois un pénible silence jusqu'au moment où on vint leur dire qu'elles étaient attendues au salon. Henriette et Mme. de Verceil se levèrent.

— Vous venez avec nous ? dit Henriette en regardant Clotilde.

— Oh ! non, pas encore, répondit celle-ci ; je vous rejoindrai pour le dîner.

— Vous savez, dit Mme. de Verceil avec un air d'intérêt qui ne lui était pas habituel, que nous vous regardons tous comme de la famille. Venez donc !

— C'est trop de bonté, chère dame, répondit Clotilde toute pénétrée ; mais il vaut mieux que je vous laisse quelques moments encore.

Mme. de Verceil et Henriette n'insistèrent pas plus et se retirèrent. Clotilde, de son côté, se reprit à travailler avec application et ne se leva que lorsqu'elle entendit la cloche annoncer le dîner. Elle fixa de nouveau ses regards sur le crucifix et, se recommandant à Dieu, elle descendit. Henriette aussitôt s'approcha d'elle et lui dit tout bas que la dépêche

était arrivée et qu'Adrien partait le soir même. Dans une telle situation, le repas de famille ne pouvait être bien gai. Cependant Mme. de Vercein et Henriette se tinrent parole, et l'une et l'autre, à l'envie, déployèrent toute leur adresse pour faire valoir la nomination si honorable d'Adrien, et pour adoucir, par la perspective d'un autre retour, les amertumes du départ. Adrien, ainsi soutenu, reprit quelque entraînement, ranima par ses bonnes paroles son père et sa mère, et ne parla plus que de ses espérances et de ses projets d'avenir.

- C'est vrai, disait-il, il y a maintenant des sacrifices à faire ; mais je n'en suis pas moins parmi les privilégiés. Combien m'envient ce long séjour en Afrique, qui me donne les plus belles chances et me fait avancer comme par enchantement. Songe donc, chère maman, être commandant à vingt-huit ans ! ce n'est pas chose commune, et l'Afrique seul a pu me valoir un tel succès. Ce sont véritablement des années que je gagne et, un peu plus tard, j'en aurai beaucoup plus à passer près de vous.

Ainsi disait-il, et on l'écoutait avec un peu plus de résignation. Aussi, l'heure étant venue, il embrassa tour à tour avec une vraie tendresse père, mère et sœurs, disant à chacun les meilleures paroles que son cœur put lui suggérer ; puis, regardant du côté de Mlle Germont, qui se tenait debout près d'une croisée, il pensa qu'il paraîtrait étrange de ne lui rien dire. Il s'avança donc vers elle, la salua avec le plus grand respect en la priant d'une voix brève d'agréer ses profonds regrets.

— Oh ! merci, Monsieur, lui répondit Clotilde avec douceur. Dieu vous conduira, je l'espère.

Ces quelques mots si simples, imprégnés cependant d'une compassion pénétrante, allèrent droit au cœur d'Adrien, qui ne put que faire un geste de remerciement. Il revint vivement vers les siens, qu'il embrassa encore et partit.

## CHAPITRE VIII.

A la peine très-vive que Mme Daurival éprouvait du départ de son fils se joignait un autre sujet d'ennui : car, non-seulement Adrien n'avait pas voulu, pour obtenir un sursis, recourir aux bons offices des de Beauvent, mais il avait également décliné la proposition d'aller leur faire ses adieux, se contentant de charger sa mère de leur présenter ses excuses et ses compliments. Il ne voulait rien perdre, avait-il dit, du peu de temps qui lui restait pour les siens ; et il avait positivement fait la sourde oreille, quand sa mère avait insinué qu'il serait bon de les regarder comme de la famille. Mme Daurival se voyait, en effet, assez engagée, au moins avec la baronne de Beauvent qui avait l'art d'aiguillonner sa faiblesse pour les grandeurs ; et ce n'était pas un petit embarras pour elle de justifier ce départ sans adieux.

Elle dut s'y résigner pourtant ; et comme après tout rien de formel n'avait été posé, elle prit son parti qui fut de dire les choses simplement comme elles étaient, sauf les excuses et les compliments d'Adrien qu'elle assaisonna des regrets les plus désespérés. Les de Beauvent (à part Aurélie très-mortifiée sur l'heure), ne firent paraître, avec un étonnement très-légitime, qu'une grande peine d'une séparation si précipitée, et confondirent leur déplaisir avec le chagrin si amer de leur excellente amie. Ils savaient trop le monde pour montrer l'ombre même du dépit. D'ailleurs, Mme Daurival leur gardait le même attachement et la même confiance, c'était l'essentiel, et le temps ferait le reste. Un autre essentiel qu'ils prisent fort, c'était le profit réel et considérable qu'ils tiraient de leurs relations avec les Daurival : nous ne parlons pas d'assez beaux emprunts faits de ce côté, parce que de beaux domaines naturellement en répondaient ; mais de plus, M. Daurival, si considéré dans la finance et la haute industrie, avait été assez adroitement amené à faire entrer le baron de Beauvent, pair de France, dans l'administration d'importantes entreprises qui lui avaient valu de larges bénéfices. On accordait beaucoup à de pareilles relations qui devaient être, coûte que coûte, précieusement cultivées.

Enfin la charmante Henriette était là : elle entra dans sa dix-huitième année ; et le fils de Beauvent, le sémillant et positif Edouard, la trouvait, avec son demi-million de dot et les espérances, fort à son gré. Il y avait donc encore à bien employer toutes les tendresses de la plus chaude amitié. Qu'on ne croie pas, cependant, qu'il n'y eût absolument que feintes dans les démonstrations des de Beauvent : non certes, ils étaient amis sincères, autant qu'on peut l'être dans le monde, prêts à rendre service pour service, pleins de bonnes grâces et d'agréables attentions. Mais ils étaient aussi de leur siècle : fastueux, dépensiers, besoigneux, décidés à se refaire envers et contre tous ; heureux néanmoins d'y parvenir par les chemins fleuris des amitiés productives. On aimerait sans doute de plus fiers sentiments dans ces âmes patriciennes, dont les noms seuls apparaissent déjà comme une vraie richesse ; mais, outre les misères inévitables de l'humanité et du temps où l'on vit, n'oublions pas que toutes les grandes familles n'ont ni la même date ni les mêmes traditions, et que les anoblis de ce siècle, par exemple, ont beaucoup à prendre et plus encore peut-être à oublier. Quoi qu'il en soit, les de Beauvent (qui ne remontaient pas aux croisades), redoublèrent d'amitié pour les Daurival, en demeurant plus que jamais avec eux dans la plus étroite intimité. Et Mme Daurival, très-sensible à ces bons procédés, trouva fort juste d'appuyer énergiquement les vues de ses amis sur sa fille, qu'elle espérait bien voir un jour baronne ou comtesse.

La vie ordinaire reprenait donc son cours à l'hôtel Daurival ; les grandes affaires de M. Daurival l'absorbaient de plus en plus ; Mme Dau-

rival n'avait jamais trop de temps pour les détails si compliqués de son intérieur ; Henriette demeurait sérieusement appliquée à ses études comme à tous ses devoirs. Seulement, à mesure qu'on lui accordait plus d'importance dans la famille et qu'on murmurait autour d'elle les mots d'avenir, de noble alliance, sans se préoccuper beaucoup de projets plus ou moins dévoilés, elle prenait plus d'initiative et se montrait attentive à tout ce qui lui révélait la vie pratique et active. Chose à remarquer, car elle n'avait eu jusque-là que trop de dédain pour toutes les occupations domestiques, sa mère, elle-même, qui déployait tant de vigilance pour le bon ordre et le bon air de sa maison, ne croyant pas nécessaire que sa fille prît part à ses fastidieux détails. Mais Henriette comptait maintenant avec sa conscience, elle aspirait à corriger ses défauts, à surmonter ses répugnances, et à faire simplement des choses utiles, remarquant, avec Clotilde, comme il était bon de savoir s'aider et de se servir soi-même. Mme Daurival, un peu étonnée, laissait agir sa fille, satisfaite au fond d'être si bien secondée. Disons, en passant, que cette intervention avait son prix ; car Henriette, avec sa gaieté native et sa généreuse bonté, se faisait aimer des domestiques, et tempérerait très-heureusement les exigences trop persistantes de sa mère. Celle-ci, sans être d'humeur acariâtre, croyait qu'en payant beaucoup on pouvait tout exiger ; elle fatiguait donc souvent et surmenait son monde que l'intérêt ne lui attachait qu'à demi, mais qui se reprenait volontiers aux manières et aux procédés si gracieux de sa fille.

C'est ainsi qu'Henriette se faisait l'âme de la maison ; car son joyeux esprit animait les réunions de la famille et son bon cœur en adoucissait les inévitables misères. Aussi devenait-elle de plus en plus chère à son père, qui mettait tout son bonheur à la voir se parer si modestement des plus charmantes vertus, et se promettait bien d'écarter résolument tous les vaniteux prétendants qui n'ambitionneraient que sa fortune. Du reste, sans s'ouvrir davantage sur ses projets, M. Daurival redoublait de bienveillance pour Charles Aubry et de prévenances pour son excellente mère.

D'un autre côté, on recevait des lettres plus fréquentes et même plus affectueuses d'Adrien, qui semblait vouloir se dédommager ainsi de son triste éloignement ; et toute la famille se réunissait avec empressement pour entendre la lecture de ces chères missives. C'était avec un véritable élan du cœur qu'Adrien exprimait ses regrets de son brusque départ, et il faisait bien comprendre, quoique ce fût dans un sens différent de celui qu'on supposait, que la loi seule de l'honneur lui avait imposé ce sacrifice. Mais il ne paraissait pas vouloir s'appesantir sur ce sujet, et il ajoutait aussitôt, pour ne pas contrister ses parents, qu'il avait heureusement trouvé une active diversion dans les devoirs de sa vie militaire. Grâce à son nouveau grade, il avait souvent le commandement de colonnes desti-



nées à ravitailler des postes détachés. Livré à lui-même alors, avec la grave responsabilité qui faisait dépendre la vie d'un grand nombre de la conduite d'un seul, il ne songeait plus qu'à remplir énergiquement les ordres prescrits, et, chose plus difficile, à suppléer de son mieux ce qui ne pouvait toujours être prévu.

“ Et il y a, je vous assure, disait Adrien, de rudes quarts d'heure à soutenir. Ainsi, pour vous en donner une idée, étant parti un jour avec un gros détachement pour relever ou pour renforcer diverses garnisons, je fus détaché avec mon bataillon et quelques cavaliers pour escorter un long convoi de malades et de blessés, que je devais laisser, à mi-chemin d'Alger, sous la garde d'un autre détachement venant à la rencontre. Cette jonction faite, je devais remonter au sud, avec un reste de fourgons d'approvisionnements pour une garnison isolée sur la frontière ; puis enfin rejoindre sans retard la colonne principale. J'étais arrivé sans encombre à l'endroit où se devait faire l'échange d'escorte : c'était à la lisière d'un bouquet de bois que sillonnait le lit d'un torrent où clapotaient encore quelques flaques d'eau : délicieux oasis qui pouvait nous donner de l'ombre et nous désaltérer. Il était alors dix heures du matin et le soleil d'Afrique embrasait la terre de feux dévorants.

“ J'abritai mes hommes du mieux possible, en nous gardant avec le plus grand soin, car les Arabes étaient toujours à l'affût. Cependant le détachement annoncé n'arrivait pas et la journée se passa dans une fébrile attente. Le soir venu, il fallait prendre un parti : j'avais ordre de ne pas perdre une heure après la remise du convoi et le repos le plus strict. Mais pouvait-on laisser s'acheminer seul le convoi des malades, au hasard d'une catastrophe, quand le détachement qui aurait dû nous précéder était de dix heures en retard, par suite, sans doute, d'obstacles imprévus ou de quelque malheur ? D'autre part, continuer l'escorte c'était retarder de plusieurs jours peut-être les secours impatientement attendus par un poste non moins en danger, et différer d'autant la jonction très-pressante aussi avec mon colonel : diviser ma troupe, moitié pour escorter l'ambulance, moitié pour conduire le convoi de secours, c'était risquer de tout perdre à la fois. Que faire et sans tergiverser ? A l'impossible, nul n'est tenu, me dis-je aussitôt : la troupe que je dois ravitailler est dans un poste fortifié, elle mangera ses semelles s'il le faut, mais elle se défendra ; mon colonel se passera bien encore de mon bataillon puisqu'il s'en prive en ce moment : il sera furieux, on s'expliquera plus tard. Allons au plus pressé, et marchons avec nos braves malades jusqu'à ce qu'ils soient hors de péril.

“ Je réunis mon monde, et lui explique en quelques mots le motif de la marche que nous allons faire durant la nuit, en prescrivant le plus absolu silence. On part allégrement : les étoiles resplendissantes sur un ciel d'azur nous guident, et nous franchissons l'espace au pas accéléré. Vers

trois heures du matin, l'aube paraissait en sillons rougeâtres à l'horizon et nous atteignions les ruines d'un bourg dépeuplé, entouré de vieilles murailles couronnant une éminence, dont la pente méridionale était couverte de palmiers et d'orangers. Là nous trouvions quelques soldats blessés ou fugitifs qui nous apprirent l'affreux massacre du détachement surpris par les Arabes en nombre dix fois supérieurs. Aussitôt je fais barricader aussi fortement que possible les avenues du bourg, et presque en même temps une masse de cavaliers ennemis se précipitait vers nous avec des hourras de triomphe. Une partie met pied à terre et s'avance résolument sur nos défenses inachevées : une fusillade à bout portant les refoule en désordre ; ils reviennent plus nombreux, nous les criblons d'un feu roulant et leurs morts couvrent la terre. Ils s'éloignent, se reforment à l'abri de nos coups ; et nous les voyons tout le long du jour s'accroître d'autres cohortes accourues au bruit du combat.

« Vers le soir ils s'agitent, se groupent en deux masses formidables et s'élancent avec furie sur nos retranchements qu'ils emportent, tandis que nous nous replions dans la principale rue barricadée, d'où nous les couvrons d'une grêle de balles sans pouvoir leur faire lâcher prise. Une partie de la nuit se passe dans cet affreux combat ; mais nous étions à couvert, nous amoncelions les victimes sous nos coups : et j'espérais qu'au jour l'ennemi reculerait devant ces pertes énormes. Alors un de mes braves capitaines eut une belle idée (1). « Mon commandant, me dit-il, donnez-moi deux compagnies, tous les tambours, je tourne les murailles par le bois de palmiers et d'orangers, et je me jette en queue sur les Arabes qui se croiront cernés par une colonne de secours — Très-bien, lui criai-je, tentez l'affaire, et Dieu vous conduise ! » Et je fis redoubler l'énergie de notre fusillade, avec de brèves interruptions où je prêtais l'oreille à tous les bruits du dehors. Je tressaillis bientôt en saisissant le sonore crépitement des tambours battant une charge précipitée, puis une fusillade lointaine et des cris d'effroi qui se répétèrent jusqu'aux premières lignes de nos assaillants. Le coup avait réussi, les Arabes tourbillonnaient en désordre : je commande une rapide sortie à la baïonnette : nous culbutons tout ce qui est devant nous, et l'ennemi effaré se débande de toutes parts.

« Le soleil à son lever nous montrait les sanglants amas d'une des plus effroyables boucheries que j'aie jamais vues ; mais nous sortions d'un péril immense, nous avions vengé nos malheureux camarades, sans perte très-sérieuse de notre côté ; nous saluâmes le drapeau des plus joyeuses acclamations. Le reste alla tout seul : j'eus le bonheur de remettre l'ambulance en sûreté, de regagner à marches forcées le poste qui attendait nos secours ; et mon colonel, plus inquiet que fâché (c'est le malheur des hommes), ayant entendu mon rapport, nous félicita chaudement en nous

---

(1) Episode historique de la guerre d'Afrique.

assurant des récompenses méritées. Pour moi, satisfait d'avoir heureusement rempli mon devoir, je ne pensai qu'à faire bien reposer mes pauvres soldats, exténués de tant d'efforts si énergiquement soutenus durant plusieurs jours, sous un soleil dévorant. Je ne puis vous dire, mes chers bons amis, comme j'étais ému de la confiance que tous m'avaient montrée : aussi je veille sur eux, j'exige que rien ne leur manque ; je fais particulièrement soigner quelques blessés ou malades. Bien entendu ma bourse supplée à tout ; et jamais la fortune ne m'a donné joie plus vive que de voir le contentement de ces braves enfants. Vraiment ils m'aiment et se feraient hacher pour moi ; je le leur rends bien et je donnerais, sans hésiter, la dernière goutte de mon sang pour les tirer d'un mauvais pas. Mais n'ayez pas d'inquiétude, cher père et chère maman, car je reviens de cette expédition, qui a eu plusieurs autres engagements, sans la moindre égratignure. Aussi, vous dirai-je, qu'en rentrant à Alger, une de mes premières pensées a été de me rendre dans sa pauvre cathédrale, et d'y remercier Dieu de m'avoir si parfaitement protégé. Vous saurez, à ce propos, que mon colonel qui n'a guère plus de trente-cinq ans, une des meilleures têtes de l'armée, est très-religieux, et n'a pas plus peur d'aller à la messe qu'au feu. Nous causons quelquefois et il me fait du bien. Adieu, mes très-chéris, écrivez-moi tous, père, mère, sœurs et frères, vos lettres sont ici, pour moi, les voix, les pensées, les douceurs de la famille ! Adieu !"

Ils étaient tous réunis pour entendre cette lecture, qui les captivait et les touchait, comme on peut le penser.

—Ce pauvre enfant, s'écria Mme Daurival en essuyant ses yeux où roulaient de grosses larmes, j'irai certainement demain à la messe pour lui, afin que Dieu nous le garde toujours.

—Nous irons aussi, dirent en même temps Mme de Verceil et Henriette.

—Oui, mes enfants, reprit M. Daurival, on a besoin de croire à la Providence et de l'invoquer, pour se rassurer sur ceux qu'on aime.

—Ce brave Adrien, dit M. de Verceil avec un regard brillant d'animation, comme il est bien dans son élément ! je l'envie autant que je l'admire !

Mme de Verceil se retourna vers son mari, avec une expression entre l'étonnement et l'ironie qui froissa singulièrement ce dernier.

—Eh bien, ajouta-t-il sèchement, cela vous étonne, Amélie ?

Celle-ci plissa ses lèvres comme pour décocher un mot plus ou moins satirique, mais Henriette, qui était de l'autre côté de son beau-frère, fit à sa sœur un signe suppliant : elle se contenta et garda le silence. Tandis que Henriette, prenant affectueusement la main de M. de Verceil, lui dit en souriant :

—Oh ! nous ne vous laisserions pas aller comme Adrien, mon cher Mar

cel ; vous êtes notre chevalier, et vous nous défendrez s'il le faut, contre les énergumènes qui bouleversent Paris.

—Comptez sur moi, chère enfant, repris M. de Verceil d'une voix radoucie : quoique assez mauvais garde national je suis ponctuel au jour des émeutes, qui font vraiment assez de bruit depuis quelques années.

—Ah ! ce n'est pas chose facile, ajouta M. Daurival que de fonder une dynastie nouvelle : on commence à s'en apercevoir.

La conversation tourna sur la politique, en faisant diversion aux soucis de la famille. Mais quand on se sépara, M. et Mme de Verceil regagnèrent silencieusement leur hôtel, bien que la jeune comtesse eût la velléité de dire quelques bonnes paroles-pour atténuer l'offense faite à son mari. Mais son amour-propre épluchant minutieusement tout ce qui lui venait sur les lèvres, elle resta muette, et comme d'habitude plus mécontente encore des autres et d'elle-même.

Environ six semaines après cette réunion de famille, une des lettres d'Adrien arrivait à une adresse différente, celle de l'abbé Gervais qui n'éprouvait pas un médiocre plaisir en prenant connaissance de cette missive.

“ Mon cher abbé, disait le commandant, voici bientôt trois mois que je vous quittais, très-heureux des bonnes et fortes paroles que vous m'adressiez dans un moment de très-pénible agitation. Je n'en ai rien oublié, croyez-le bien, quoique de longues semaines se soient déjà si rapidement écoulées. Votre souvenir m'a suivi dans mon voyage assez triste, et je l'ai retrouvé plus d'une fois dans le silence des bivouacs, où souvent je veille seul quand tous reposent autour de moi. J'avais fait l'épreuve d'une très-humiliante faiblesse, moi, je l'avoue, qui me prêtais volontiers des idées assez hautes et ce que j'estimais de nobles sentiments. Aussi je fus vivement frappé de cette idée, que nous ne pouvions réellement nous passer de la lumière et du secours d'en haut pour accomplir le bien : et je commençais à comprendre quelle froide nuit se faisait dans une âme qui s'éloignait systématiquement des divins préceptes. Oui, et pourtant l'amour-propre regimbait encore ; à mesure surtout que l'émotion de cette crise se calmait ; à mesure que je me retrouvais, tantôt dans le tumulte des armes, tantôt dans les distractions de la vie militaire. Sans repousser de front la vérité admise, l'orgueil cherchait à l'étudier, en se supposant très-apte à en faire seul l'application.

“ Y a-t-il, après tout, sérieusement besoin d'un intermédiaire entre l'homme et Dieu ? et si j'écoute religieusement ma conscience, ne me dira-t-elle pas suffisamment ce qu'il m'importe de connaître pour ne pas m'écarter des grandes lois de l'honneur ? Mais n'est-ce pas ce que j'avais cru jusqu'à ce jour, tout en pliant, plus ou moins, sous les exigences de l'intérêt, du plaisir ou de la vanité ? C'est qu'alors, sans doute, je vivais trop d'instinct et de premier mouvement, sans avoir encore soumis mon

esprit aux lois de la réflexion, et sans avoir rigoureusement déduit et formulé les sages principes qui doivent énergiquement régir toutes les puissances de l'âme. Formons-nous, me disais-je, à ce travail viril et les effets suivront d'eux-mêmes.

“ J'essayai, mon cher abbé, cette tâche ingrate ; je l'essayai, tout d'abord, avec une certaine âpreté ; puis sans trop de suite, au gré des circonstances et du temps ; enfin je me retrouvai bientôt dans cet état de vague et d'incertitude, qui nous laisse toujours trop faibles et désarmés devant les prestiges du monde et des passions. Mais toujours aussi vos paroles revenaient à mon esprit, qui se dépitait de les sentir si justes et de les entendre comme un acte d'accusation, malgré que ma conscience se fût maintenue dans un assez droit équilibre. Chose étrange ! elle était devenue plus délicate, au point de se reprocher, maintenant, les pensées seules qu'elle avait pu contraindre à ne se pas réaliser, mais, il est vrai, en se complaisant encore dans leurs molles conceptions. Une seule conclusion assez humiliante se produisait donc de mes études comme de mes réflexions, c'est qu'avec des prétentions élevées, de nobles aspirations même, si on veut, jamais, durant tout le cours de ma vie, je n'avais su ou pu ni réaliser les beaux rêves de l'idéal, ni me garder d'une foule d'atteintes dans les mille rapports de la vie sociale.”

“ J'en étais là et assez perplexe à l'endroit de la trop fière raison lorsqu'une lumière se fit presque tout à coup, à propos de faits très-simples et tout positifs. J'avais deux de mes soldats pour mon service particulier : l'un chargé du ménage intérieur, l'autre soignant mes deux chevaux et me suivant en beaucoup d'occasions. Or j'eus trop souvent affaire à d'assez bons diables, mais, ou coureurs ou paresseux, ou ivrognes, ou débauchés, pillards même et voleurs ; j'en changeais souvent avec ennui. En ayant causé avec un de mes plus sérieux officiers, il me dit ; “ Mon commandant j'ai ce qu'il vous faut. Il y a dans ma compagnie deux braves garçons, grands amis, et dont les parties fines consistent à dérober une messe partout où ils peuvent la rencontrer ; du reste, rangés, honnêtes, appliqués au devoir et fermes dans les rangs.” Je pris ces deux hommes et j'en fus très-content. Or, sans s'en douter, ils me furent une vivante démonstration du problème qui me préoccupait : car non-seulement je les vis aussi dévoués qu'irréprochables ; mais ils m'amènèrent à faire cette remarque, presque aussi exacte qu'un axiome : c'est que si je distinguais un homme d'une conduite droite et pure, c'était à coup sûr un fidèle chrétien.

“ Tel m'apparut mon nouveau colonel : impossible d'unir une meilleure nature à une dignité plus parfaite : on le respecte comme on l'aime. Admis bientôt dans son intimité, et dans l'intérieur de sa famille, qui résidait à Alger, je pus voir qu'il avait toute la foi d'un antique chevalier, et que là encore se trouvait le principe et la solide base de ses rares vertus. Donc l'esprit élevé, et le plus humble des hommes étaient également

éclairés et conduits vers le bien par une même cause, qui ne pouvait être que l'absolue vérité. Et ceci me pénétrait étrangement. Un jour, me promenant avec le colonel, il salua et arrêta un ecclésiastique qui passait, lui reprocha amicalement d'être trop rare dans ses visites.—Ah ! dit le prêtre, c'est le temps plus que la volonté qui me manque ; nous sommes en si petit nombre ici.—Oui, et certains vous trouvent encore trop nombreux.—Les malades et les pauvres gens abondent, on ne peut pas les abandonner.—C'est sacré, mon père ! mais ne nous oubliez pas non plus, nous autres qui avons toujours la mort pour voisine. Adieu, au revoir. Tenez, me dit-il ensuite, voilà les meilleurs ouvriers de la colonie ; ils la servent sans aucun intérêt, et malgré tous les obstacles d'une pitoyable administration ils se font vénérer des Arabes, qui ne seront jamais nôtres que par la divine influence de l'Évangile. Commandant, quand vous rencontrerez un de ces dignes prêtres, protégez largement son ministère et vous ferez acte du plus intelligent patriotisme.—Je le crois, mon colonel, répondis-je, et j'agirai en conséquence." Il me serra cordialement la main et je le quittai peu après.

“J'étais, en effet, décidé à agir : une invincible logique, que ma raison ne pouvait sérieusement contredire, m'entraînait à ces fermes et nobles croyances qui seules font des âmes pures, probes et fortes contre tous les assauts des passions. Je vis ce prêtre que nous avions rencontré naguère : il acheva de m'instruire et de me convaincre. Et quand j'eus déchargé ma conscience devant lui, quand j'eus reçu le divin pardon de toutes les misères de ma vie, j'affirme, ce qui ne vous surprendra pas, très-cher abbé, c'est que jamais je ne m'étais senti dans une aussi libre possession de moi-même, jamais aussi calme, aussi joyeux, aussi résolu pour toutes les mâles actions, au prix de n'importe quel sacrifice. A la bonne heure, me disais-je, on sait maintenant ce que l'on a à faire dans la vie ; on sait vers quel but magnifique et certain nous avons à marcher : en avant, donc ! ce n'est plus seulement un audacieux instinct, parfois assez troublé, qui me fera braver la mort : non, quoi qu'il arrive, c'est désormais le radieux espoir d'une meilleure récompense que toutes celles dont on n'est jamais content, et que même la mort assure, au lieu de la ravir. Vous savez tout, mon cher abbé, et vous ne serez pas moins heureux que mon digne colonel qui m'embrassa de tout cœur quand, dimanche, je lui dis que je le venais prendre pour aller à la messe dans notre pauvre cathédrale d'Alger. Maintenant je ne puis oublier que je suis l'aîné de la famille et que je lui dois l'exemple : n'hésitez donc pas à communiquer cette lettre à tous les miens ; ils m'aiment à l'envi, et ne peuvent qu'applaudir à ce qui me rend si sérieusement heureux. Adieu, très-cher abbé, croyez à ma reconnaissance : elle voudrait vous sauter au cou et vous embrasser cordialement ; et cela se fera, Dieu aidant, en ce monde ou en l'autre. Faites-vous donc donner une mission quelconque en Afrique ; car pour moi j'ai ma carrière ici ;

mais l'on y peut du reste, marcher à si grands pas qu'on arriverait encore au bout, avec un peu de chance, sans avoir trop grisonné, ni être tout-à-fait méconnaissable. Adieu, Adieu!"

L'abbé Gervais lut et relut cette lettre, avec une joie profonde qui ne put s'épancher complètement qu'au pied de l'autel, où il se répandit en prières et en actions de grâces pour son jeune ami. Puis, sans plus tarder que pour prendre le jour de la réunion de famille, il se rendit de très-bonne heure chez les Daurival, avant même la fin du dîner, désirant les attendre dans le salon et les y voir un moment, avant que d'autres personnes vinsent pour la soirée. En effet, il trouva tout son monde, et en plus, seulement, Mme Aubry, son fils, et Florentin. L'abbé s'excusa de paraître sitôt :—Mais, dit-il, j'ai eu la bonne fortune de recevoir une lettre du cher commandant, et je m'empresse de vous en apporter les plus excellentes nouvelles.

Il ne fallait rien moins que ces paroles et l'air radieux qui les accompagnait, pour qu'on ne s'alarmât pas d'une lettre arrivant par l'intermédiaire d'un ecclésiastique que l'on voyait quelquefois, sans qu'il fût un habitué de la maison. Il ajouta aussitôt :—J'avais eu l'avantage de voir M. Adrien avant son départ, nous causâmes assez longuement, et il voulut bien me promettre de m'écrire, ce qu'il a fait en m'invitant à vous communiquer sa lettre.

—Mille remerciements, monsieur l'abbé, dit Mme Daurival, en se remettant d'un premier mouvement d'inquiétude ; rien ne peut nous être plus agréable que de fraîches nouvelles de notre cher enfant.

—Ayez donc la bonté de nous lire vous-même cette lettre, reprit M. Daurival un peu surpris de cette correspondance, mais voulant mettre l'abbé parfaitement à l'aise.

Celui-ci, en effet, comptait bien passer, çà et là, quelques lignes pour qu'on ne pût rien induire de nouveau sur la cause du départ si regretté. Il fit même un court préambule pour indiquer les sérieuses dispositions d'esprit où se trouvait le commandant en quittant sa famille : et il y eut, déjà là, un premier étonnement qui ne se traduisit que par quelques signes ou regards des uns aux autres, mais qui eut l'avantage de les préparer tous à ce qui allait suivre.

L'abbé lut donc cette lettre qui le remuait encore (et son accent le marquait assez) au milieu d'une attention et d'un silence eux-mêmes très-expressifs. Quand il eut terminé, une exclamation générale s'éleva : Mme Daurival, en regardant son mari, se récria aussitôt contre cette assertion finale d'un séjour en quelque sorte illimité en Afrique ; Florentin s'était levé d'un bond pour aller serrer les mains de l'abbé ; Mme de Verceil gardait le silence, les yeux machinalement fixés sur Mlle Germont, sans autre idée toutefois que celle du plaisir qu'un tel changement devait causer à une personne si pieuse, tandis que M. de Verceil tortillait sa fine

moustache en rêvant à ce qu'il venait d'entendre : Charles Aubry, tout joyeux, regardait tour à tour sa mère et Henriette, et celle-ci serrait la main de Clotilde en lui disant à voix basse : " Que je suis heureuse ! " Quant à Clotilde (si on veut savoir ce qu'elle pensait) elle rendait grâce à Dieu !

—Ma chère amie, disait, de son côté, M. Daurival à sa femme, il ne faut pas prendre à la lettre ce mouvement d'ardeur militaire : Adrien nous aime trop pour ne pas revenir dès que ce sera chose possible.

—Je l'espère bien, reprit Mme Daurival ; enfin ce cher enfant veut devenir parfait ; je suis du moins très-heureuse de sa joie et de son étonnante résignation, hélas ! à tout ce qui pourrait arriver, et dont je frémis rien qu'en y pensant. Ah ! oui, Dieu nous le conserve, ce cher enfant !

—Il a vraiment toutes les bonnes chances, s'écria M. de Verceil avec une étrange animation ; mais aussi c'est un caractère que notre brave commandant !

—Mon cher ami, reprit M. Daurival, en souriant, il ne tient qu'à vous d'avoir chance pareille : celle-là du moins est à la portée de tout le monde.

—Oh ! oh ! c'est selon : ce qu'il y a de sûr pourtant, c'est que je ne voudrais pas faire le grand voyage, tu entends, ma femme, sans causer quelque peu avec le digne abbé que voilà.

—Monsieur, reprit gaiement l'abbé Gervais, j'aurais infiniment de plaisir à causer avec vous, sans que vous en soyez à cette extrémité.

—Le plaisir sera partagé, monsieur l'abbé, ajouta le comte de Verceil en se dégageant ; car nous trouvons tous ici vos visites trop rares.

L'abbé s'inclina, et comme en ce moment arrivaient quelques personnes pour la soirée, il prit congé et se retira tout content de la cordiale réception qui lui avait été faite ; n'entrevoyait-il pas, avec bonheur, de précieux germes que la grâce d'en-haut et le temps pourraient féconder !

(A continuer.)



(Suite.)

M. FAILLON, DIRECTEUR DES CATÉCHISMES.

Nous avons dit précédemment (1) quelle haute estime M. l'abbé Faillon avait pour l'éducation religieuse de la jeunesse ; nous avons fait remarquer avec quelle ferveur il s'était acquitté de ses fonctions de Catéchiste, pendant ses années d'études cléricales. C'est ainsi qu'il s'était préparé à soutenir la grandeur des obligations qu'il eut à remplir plus tard, lorsqu'il fut placé à la tête de cette œuvre importante, à une époque où les intérêts des âmes étaient si gravement menacés.

En présence des périls de l'Eglise et de la Société, partout en France on redoublait alors de zèle pour l'enseignement de la Religion. Dans toutes les paroisses de Paris en particulier, on établit avec le plus de développement possible, tous les moyens d'instruction : Retraites, Stations de prédications, Conférences pour les fidèles, pour la jeunesse ; Catéchismes multipliés pour les différents âges ; et enfin œuvres de *Persévérance*, sur le modèle de celle de St. Sulpice.

C'est ce que l'on vit surtout dans les Paroisses principales où étaient envoyés annuellement de jeunes prêtres, récemment formés au grand Séminaire ; comme à St. Thomas d'Aquin, St. Roch, la Madeleine, St. Philippe du Roule, etc., etc. Une sainte émulation animait ces différentes œuvres, où l'on avait à cœur d'appliquer les traditions reçues, tandis qu'elles mêmes restaient dans un lien de dépendance filiale vis-à-vis de St. Sulpice, où en ce moment M. Faillon dirigeait, à la tête de cinquante Catéchistes pleins de zèle, l'instruction religieuse.

Les *Annales des Catéchismes* ont conservé les noms de ses principaux collaborateurs : M. Didon, depuis supérieur du petit Séminaire de Paris ; M. Bouillier, depuis curé au Mans et dont on a écrit la vie ; M. Georges, depuis Evêque de Limoges ; M. Caverot, depuis Evêque de St. Dié ; M. Lacarrière, depuis Evêque de la Guadeloupe ; M. de St. Marc, depuis Evêque de Rennes ; M. Estève, depuis Supérieur Général des Missions des Pères Jésuites en Syrie ; M. De Boric, depuis curé de St. Philippe du Roule, etc., etc.

Entre toutes les réunions qui honoraient l'œuvre-mère, celle qui se distinguait le plus était la *Persévérance* de la Madeleine, dirigée par deux de ces anciens collaborateurs de M. Faillon : M. l'abbé Dupanloup depuis Evêque d'Orléans, et M. Petetot, depuis curé de St. Louis d'Antin et Restaurateur des Oratoriens.

Cette *Persévérance*, grâce au talent et au zèle de ses Directeurs, attirait la jeunesse la plus brillante de Paris. On y voyait, remarque Mgr.

---

(1) Voir le numéro de Mai page 209.

Dupanloup, dans ses "*Souvenirs*," des enfants appartenant aux conditions et positions les plus diverses, et ne faisant "qu'un cœur et qu'une âme." Les enfants des conditions les plus humbles y étaient sur un pied d'égalité parfaite avec ceux qui appartenaient aux conditions les plus hautes. Parmi ces derniers on voyait, unis par la cordialité la plus touchante, les enfants de M. de Polignac et ceux du Général Foy, les fils de M. de Villèle et ceux de M. Casimir Périer.

On voyait aussi aux Séances de la Madeleine et de St. Roch, des illustrations telles que la Princesse Dona Maria, depuis Reine de Portugal ; l'Impératrice du Brésil ; et les Princesses du sang, filles du roi Louis Philippe, alors regnant : la princesse Louise, depuis Reine des Belges ; la princesse Marie, depuis Duchesse du Wurtemberg ; la princesse Clémentine, depuis Duchesse de Saxe-Cobourg, et leur digne mère la Reine Marie-Amélie.

On cherchait par tous les moyens, à entretenir l'union et l'émulation qui existaient entre les différentes Œuvres de Paris. Aux Fêtes principales, le Président de la séance était choisi parmi les Chefs des autres Cathéchismes, lequel allait là faire part des résultats obtenus chez lui, où il remportait ensuite des sujets d'édification, de tout ce qu'il avait contemplé.

En certaines circonstances des Persévérances entières associées allaient visiter celles d'autres paroisses. Ainsi le lundi, 14 février 1831, la *Persévérance* de St. Sulpice qui terminait sa retraite, reçut la visite de la *Persévérance* de la Madeleine, conduite par M. l'abbé Dupanloup.

M. Faillon assistait à cette visite. A la fin de la cérémonie, les principaux Dignitaires des deux Congrégations signèrent un acte d'union, et M. Faillon remit aux Associés de la Madeleine une estampe qu'il avait fait graver d'avance pour la circonstance. Cette gravure représentait Ste. Marie-Madeleine environnée des patrons de la Paroisse de St. Sulpice, et au-dessous St. François de Sales bénissant Mr. Olier encore jeune enfant. On y voit les chiffres des deux Paroisses entrelacés, et ces paroles : *un seul cœur, une seule âme*, 14 février 1831 ; paroles suggérées par Mgr. de Quelen, alors Archevêque de Paris, dans une visite qu'il avait faite précédemment.

M. Faillon se voyait donc confirmé dans la haute idée qu'il avait de l'importance de ces œuvres, et par l'élan de toutes les Paroisses de Paris, et surtout par l'encouragement qu'elles recevaient du premier Pasteur du Diocèse, Mgr. de Quelen, lui-même autrefois l'un des plus admirables Cathéchistes de son temps, et qui plus tard devenu Evêque de Paris, ne cessa de donner des témoignages de sa vive affection, à ses successeurs dans l'œuvre de l'instruction religieuse.

Voici en effet comment M. Faillon fait ressortir, dans son *Histoire des Cathéchismes* de St. Sulpice le zèle de ce digne Prélat :

"Mgr. de Quelen, dit-il, a fait paraître en mille rencontres une prédilection flatteuse pour cette portion privilégiée de son troupeau qui avait eu le

bonheur de recevoir les prémices de son zèle. Que de fois, par sa présence aux fêtes et aux réunions générales, comme Grand Vicaire, puis Coadjuteur et même Archevêque, a-t-il fait revivre de nos jours les beaux exemples qu'avaient donnés autrefois à leur clergé, Dom Barthelemy des Martyrs, Bellarmin, St. Charles Borromée, et St. François de Sales."

Mais les Associations de St. Sulpice n'étaient pas seulement répandues dans les paroisses de Paris, elles s'étaient aussi propagées dans tous les Diocèses de France. Chaque année, de jeunes Prêtres formés au Séminaire, allaient porter dans leur pays le zèle et la connaissance de ces saintes œuvres.

La plupart des Evêques du Royaume, élevés au Séminaire de St. Sulpice, et ayant commencé leurs premiers travaux par les Catéchismes de cette Paroisse, demandaient que les principaux sujets qu'ils envoyaient à ce séminaire fussent initiés à ces mêmes œuvres, afin qu'ils pussent rapporter ensuite dans leurs Diocèses ces saintes et pieuses pratiques.

C'est dans ces circonstances que M. Faillon songea à publier une série d'ouvrages destinés à aider le zèle des Catéchistes, à répandre et à faire connaître partout les méthodes suivies à St. Sulpice, et les pieuses traditions et pratiques de cette paroisse, recueillies depuis 200 ans.

Nul n'était plus apte que lui à entreprendre un travail si considérable. Dès son entrée au Séminaire, il avait eu entre les mains le dépôt des documents destinés aux Catéchistes ; il en avait pris une exacte connaissance, en avait analysé une grande partie, y distinguant avec soin ce qui pouvait être utile de notre temps, et mériter d'être mis en lumière.

Il fit d'abord paraître un *Recueil des Règlements* de toutes les œuvres, lequel fut revêtu de l'approbation de Mgr. de Quelen, le 11 mai 1831.

L'année suivante il publia *l'Histoire des Catéchismes de St. Sulpice*. " Cette *histoire*, dit-il dans son introduction, est le commencement d'un grand ouvrage qu'on se propose de mettre au jour, sous le titre de *Méthode de St. Sulpice dans la direction des Catéchismes*. Il sera destiné à MM. les Ecclésiastiques, et voici quel en doit être le plan :

Un volume de cet ouvrage sera consacré à l'Exposition des Principes touchant la discipline des Catéchismes et l'instruction des enfants.

Un autre volume contiendra des Dialogues et des *Billets* pour les grands et petits Catéchismes, suivis de Lectures pour les jours de retraite.

On y joindra, dans un volume à part, les Vies édifiantes de plusieurs enfants des Catéchismes de St. Sulpice.

Tout ce qui a rapport au Catéchisme de *Semaine*, destiné à préparer prochainement les enfants à leur première Communion, sera l'objet d'un volume.

Un autre contiendra des Plans d'instructions pour les divers Catéchismes, avec une exposition des premières vérités de la foi, mise à la portée des petits enfants, par le moyen de comparaisons et d'histoires.

On joindra aux Plans d'instructions deux volumes d'histoires édifiantes, classées selon l'ordre des instructions observé dans le volume précédent.

Un autre volume donnera des Plans d'homélies.

Enfin l'ouvrage sera terminé par un nouveau recueil de Cantiques, qui renfermera en outre les usages des Catéchismes que les enfants doivent observer."

La plupart de ces ouvrages ont été en effet donnés au public, les autres sont conservés en manuscrit au Séminaire de St. Sulpice de Paris, pour l'usage des catéchistes.

L'auteur fit précéder le premier de tous ces ouvrages d'un *Discours sur l'Instruction chrétienne des enfants*, dans lequel se révèlent toute l'ardeur de son zèle et les sentiments de son âme, si intelligente des intérêts de la jeunesse.

On y voit en outre un échantillon caractéristique des qualités qui distinguaient déjà M. Faillon. Doctrine forte, solide, élevée, accompagnée d'autorités qui donnent une grande idée de sa science et de son inépuisable érudition. Ses pensées sont exposées avec une grande précision, une grande vigueur, et cette abondance de diction qui le distingue constamment dans tous ses ouvrages.

Voici comment il commence son Discours sur l'Instruction chrétienne : " L'ignorance de la Religion et la corruption des mœurs, dit-il, sont les causes naturelles de l'extinction de la foi parmi les peuples.

" La génération qui s'éleva il y a quarante ans, privée à son berceau des secours de la Religion, est demeurée presque étrangère au Christianisme. Aujourd'hui (1) qu'elle compose la plus grande partie de la société et qu'elle forme les générations qui commencent, il est difficile de n'être pas effrayé à la pensée de notre avenir. Car la foi n'est attachée à aucun des lieux qu'elle éclaire ; elle abandonne ceux qui la méprisent, et elle va éclairer des yeux plus purs. En considérant les progrès de l'incrédulité et la diminution sensible de la foi, on serait tenté de se demander avec Fénelon " si le flambeau de l'Evangile qui doit faire le tour de l'univers, " n'achève pas pour nous sa course."

Et que ne voit-on pas depuis ? Les pasteurs qui annoncent la parole de Dieu ne sont plus compris, parce qu'ils parlent à des auditeurs qui ignorent même les premiers éléments des vérités chrétiennes. Il faudrait, dira-t-on, les ramener aux premières notions de l'enfance. Mais quelle apparence qu'ils s'y soumettent ? Ils n'en sentent pas la nécessité ; et d'ailleurs la honte de redevenir enfants mettra toujours un obstacle invincible aux soins des pasteurs à leur égard. C'est ce que disait déjà de son temps Massillon.

Mais parce qu'il en est ainsi, faut-il se croire déchargé de toute obligation ? Le Pasteur sera-t-il à l'abri de toute responsabilité ? Un pareil état de choses ne doit-il pas le faire réfléchir, et lui faire chercher les moyens qui

(1) On était alors en 1831.

lui restent pour accomplir ses devoirs ? Qui en doute ? Or si l'âge mûr nous échappe, il nous reste l'enfance et la jeunesse. Il n'est que trop vrai, l'ignorance de la vérité religieuse amène l'incrédulité et l'oubli de tout principe ; mais pourquoi l'enseignement de la vérité, donné à cet âge non encore prévenu, et préservé jusque là de toute mauvaise influence extérieure, ne pourrait-il pas toucher des âmes encore pures et intactes ?

C'était là en effet quelques-uns des résultats qu'on obtenait au moment où les intérêts de la religion étaient le plus gravement compromis ; et voilà ce qu'on pourrait réaliser partout : car il suffit de quelques années d'efforts en ce genre, pour assurer les fruits les plus consolants.

En effet, " il en est des Etats comme des familles ; les hommes se succèdent les uns aux autres : une génération s'en va, une génération arrive ; les enfants prenant la place de leurs pères, deviennent à leur tour, chefs de familles, et ils donnent le mouvement à la société. Rendre chrétienne la génération qui commence, c'est donc couper le mal dans sa racine, et assurer le salut des peuples."

L'Auteur appuie sa pensée sur le sentiment des grands hommes du Christianisme, et sur l'expérience. Or combien ces raisons sont-elles devenues puissantes de notre temps, où l'on cherche à enlever au Clergé l'instruction des enfants, pour la confier à des maîtres qui font profession de former la jeunesse, en la privant de toute instruction morale et religieuse !

Dans ses conversations, M. Faillon revenait souvent sur ce sujet, et il faisait remarquer que, même au temps où les familles étaient profondément chrétiennes, l'on n'avait jamais pensé qu'on dût s'en remettre entièrement à elles, du soin d'élever les enfants dans la connaissance et la pratique de la Religion.

Qu'on lise attentivement les auteurs religieux des siècles de foi, et l'on verra quel soin l'Eglise a toujours prescrit de prendre des enfants. Qu'on parcoure en particulier l'histoire des Communautés Religieuses, et l'on reconnaîtra la part qu'elles ont toujours fait à l'instruction de l'enfance. Dans tous les Couvents, des bâtiments étaient affectés à ce soin, et les Maîtres étaient choisis parmi les Religieux les plus capables ; enfin, à chaque Eglise étaient annexées des Ecoles paroissiales, où le pasteur lui-même dirigeait l'enseignement.

Mais par la suite, ces saints usages tombèrent en désuétude ; la vigilance sur le premier âge se ralentit ; une des conséquences les plus désastreuses de l'affaiblissement de la discipline ecclésiastique fut l'oubli de la jeunesse. On crut pouvoir s'en rapporter à la prudence et au zèle des familles ; on pensa qu'il valait mieux employer les forces et le temps des Ministres du Sanctuaire au soin des adultes, et on abandonna ces œuvres comme trop secondaires ou trop assujettissantes. Les attaques dont Gerson fut l'objet au XV<sup>e</sup> siècle, à la veille de la Réforme, lorsqu'il se consacra au ministère des enfants, nous donnent la preuve de ce

relâchement, et du changement survenu alors dans les idées. Mais qu'en résulta-t-il ? Un affaiblissement de la foi, une ignorance profonde des vérités fondamentales du salut, lesquels se répandirent de proche en proche, et laissèrent les populations chrétiennes presque sans défense, devant les premières attaques des novateurs.

De tous les décrets rendus par l'Eglise au Concile de Trente, il n'en était peut-être pas de plus nécessaire que celui qui impose à chaque pasteur l'obligation " d'enseigner avec soin, au moins les jours de dimanche et de fêtes, les éléments de la foi chrétienne aux enfants. *Saltem Dominicis et aliis festivis diebus, pueros in singulis parochiis, fidei rudimenta... diligenter doceri curabunt.*"

Que cette mesure fut devenue nécessaire, qu'elle ait été jugée comme l'une des plus indispensables de toutes celles prescrites par le saint Concile, c'est ce dont nous ne pouvons douter, si nous considérons avec quel empressement elle fut accueillie par les hommes les plus éminents de l'Eglise, et combien elle n'a cessé depuis d'être confirmée par le zèle qu'ont mis les Souverains Pontifes à la faire exécuter. On sait d'abord quelle application et quel soin ils employèrent à faire rédiger le Catéchisme du Concile de Trente, chef d'œuvre de doctrine et de précision théologique. Qu'on lise les bulles des Papes Jules III et Paul III, en faveur de la Compagnie de Jésus, et l'on verra combien sont loués les travaux des fondateurs de cette Compagnie, pour l'enseignement du Catéchisme. On peut lire aussi dans l'ouvrage de Mgr. Dupanloup sur *l'Œuvre par excellence*, la lettre du Pape Clément XI à M. de la Chétardie, curé de St. Sulpice à Paris. On sait que le Pape Benoit XIV a consacré plusieurs de ses admirables travaux à cette œuvre capitale ; que les Papes Pie VIII et Grégoire XVI l'ont très-souvent recommandée au zèle des Evêques. Enfin l'on connaît les différents actes du Pape Pie IX, au sujet des Catéchismes, actes couronnés par les travaux du grand Concile œcuménique du Vatican, sur le *Catechismus ad Laicos*, actuellement en voie d'exécution.

Quant aux Conciles particuliers, M. Faillon en cite un grand nombre qui enjoignent la mise en pratique des dispositions de celui de Trente, et donnent même tout le détail des moyens à employer pour attirer les enfants, stimuler le zèle des parents, et régler la discipline et la méthode des Catéchismes, telles qu'elles sont observées actuellement.

Les Conciles tenus à Milan 1665, Salerne 1595, Monza, Arezzo, Parme, Albano en Italie ; à Valence et Tarragone en Espagne, (1565 et 1591) ; à Olmutz, Osnabruck en Allemagne, (1591) ; à Besançon, Bourges, Metz, Melun, Rouen, Orléans, Troyes, Angers, (1570 et les années suivantes) en France ; à Lima et Mexico en Amérique, (1582 et 1585), recommandent aux Pasteurs de réunir les enfants tous les Dimanches et jours de fête, au son de la cloche comme pour les offices ; de leur faire réciter le texte, de l'expliquer, en langue vulgaire, de procéder par voie d'interrogation.

d'expliquer le Catéchisme par des comparaisons, des faits, des histoires ; de traiter les enfants avec la plus grande bonté, de les encourager par des dons et des récompenses, etc.

D'autres, comme le Concile de Constance et le synode d'Anvers en 1610, enjoignent aux pasteurs de rendre le Catéchisme si agréable, qu'il soit pour les enfants plutôt une sorte d'entretien attrayant qu'une étude sérieuse. D'autres, comme le synode de St. Omer, 1650, et celui de Gand, exhortent les magistrats de la ville à assister eux-mêmes aux distributions des récompenses.

Il est bien à remarquer que toutes ces prescriptions, fruit de l'expérience et de la sagesse des siècles, composent actuellement le règlement des Catéchismes, tels qu'ils sont pratiqués dans le monde entier et en particulier à Rome, dans chaque paroisse. (1)

En même temps que les Conciles particuliers répondaient de toutes parts aux prescriptions de celui de Trente, les hommes les plus éminents par leur dignité et leur sainteté se dévouaient à leur accomplissement. L'on vit " des prélats du premier ordre, les lumières de l'Eglise, des Saints honorés du don des miracles," remplir eux-mêmes les fonctions de Catéchistes : St. Charles Borromée à Milan, le grand Cardinal Bellarmin dans son diocèse, St. François de Sales, allant tous les dimanches présider le Catéchisme, dans l'intervalle des saints offices ; Dom Barthelemy, Archevêque de Brague, exerçant cet humble ministère jusque dans ses derniers jours, et même après s'être démis de sa charge ; St. Ignace de Loyola, St. François de Borgia, St. François-Xavier y consacrant chaque semaine un temps considérable.

La France en particulier donna les preuves les plus irrécusables de son respect pour les dispositions du grand Concile ; nulle part on ne vit plus d'élan ni plus de persévérance pour cette œuvre. Alain de Solminiac, Evêque de Cahors ; Abelly, Evêque de Rodez ; César de Bus, le P. Grignon de Montfort, le P. Romillon, St. François Regis, St. Vincent de Paul, le P. Yvan, M. le Nobletz, le P. Maunoir, M. Olier et tous ses successeurs rivalisèrent d'efforts pour procurer l'institution des Catéchismes dans toute l'étendue du Royaume.

M. Faillon se plaisait souvent à rapporter les pieuses industries de ces grands Instituteurs de la jeunesse pour répandre l'instruction. Les uns disait-il, comme le P. Grignon de Montfort, Fénelon, composaient des Recueils de Cantiques, où étaient exposés les principaux points de la doctrine et de la morale Chrétienne. On sait le bien que ces cantiques ont fait non seulement dans les Catéchismes, mais encore dans les missions et les retraites. Quelques-uns, comme M. le Nobletz, le P. Maunoir, le

---

(1) M. Gamme mentionne dans la relation de son *voyage à Rome* que vers midi, des enfants parcourent les rues avec des cloches, appelant leurs *compagnons* à la réunion des paroisses, tandis qu'à la fin de l'année on promène dans des chars et comme en triomphe avec des couronnes et des palmes, ceux qui se sont le plus distingué pendant l'année.

P. Yvan avaient fait exécuter des tableaux où était représentée toute la suite de la Religion, qu'ils expliquaient et développaient dans leurs instructions. Ceux-là, comme le P. Romillion, composaient sur les divers Mystères, des pièces et des dialogues que devaient débiter de jeunes enfants habillés en anges, afin d'exciter par là l'intérêt des autres enfants et attirer les parents.

M. Faillon citait encore le fait d'un des principaux Curés de St. Sulpice qui, pour attirer un plus grand nombre d'enfants, avait établi sur sa paroisse des écoles de dessin, où l'enseignement de la Religion était donné chaque semaine par des Prêtres du Séminaire. (1)

Enfin il termine cette exposition en rappelant les fondations d'Ordres institués pour répandre l'instruction Chrétienne. A Rome, la Confrérie des Catéchistes, fondée par le Pape Saint Pie V. Dans le diocèse de Milan, la Confrérie de la doctrine Chrétienne établie par St. Charles Borromée, laquelle acquit promptement de telles proportions, qu'à la mort du saint Cardinal, elle comptait environ 3,000 Catéchistes, instruisant dans 740 Catéchismes, plus de 40,000 personnes. St. François de Sales et St. Philippe de Néri suivirent ces grands exemples.

En France, la célèbre société d'instruction fondée par le bienheureux César de Bus, laquelle au moment de la Révolution, comptait quinze maisons et vingt-six Collèges ; les Sociétés de Missionnaires et d'Instituteurs établies plus tard par le Cardinal de Bérulle, et par M. de la Salle, fondateur des Ecoles Chrétiennes, aujourd'hui répandues dans le monde entier où elles ont rendu et rendent encore de si inestimables services pour l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Depuis ce temps, plus de quinze Sociétés de Sœurs fondées dans le même but ; et, parmi ces sociétés, les Ursulines, les Sœurs de St. Vincent de Paul, celles du P. Grignon de Montfort, la Congrégation de Notre-Dame, lesquelles comptaient à l'époque de la Révolution de 1789, des centaines de couvents.

La tourmente révolutionnaire n'a pas arrêté l'essor de ces Associations : et il est à remarquer que tandis que nombre d'anciens Ordres ont disparu, les Congrégations établies dans la vue de répondre aux dispositions du Concile de Trente, ont conservé leur importance, et même ont pris une extension qu'elles n'avaient pas au dernier siècle, quoique les difficultés et les oppositions de tout genre leur aient été prodiguées. Car les ennemis de la Religion ont bien compris qu'ils n'avaient pas de plus grands adversaires dans leurs desseins, que ces Congrégations ; que c'étaient elles qui pouvaient surtout éclairer et moraliser les masses. Qui peut douter en effet que ce ne soit par elles que les populations, trompées et détournées du chemin du bien et de la vérité, verront un jour cette lumière qui les sauvera de l'abîme, et trouveront ces secours qui les arracheront à la ruine sociale. Aussi ces humbles Congrégations ont-elles grandi par une disposition mystérieuse de la divine

(1) M. Faillon a cité ce trait dans l'histoire des Catéchismes, et il l'accompagne de cette réflexion : " il est glorieux à la Religion d'avoir fait naître la pensée d'un établissement si avantageux aux progrès des beaux arts, le premier de ce genre qu'on ait vu à Paris, et peut-être en France."



Providence, qui semble vouloir désormais se servir de ces instruments, si méconnus et si faibles en apparence, pour remporter une des plus grandes victoires qui aurent jamais signalé la marche de l'Eglise.

Après avoir publié son *Histoire des Catéchismes* de St. Sulpice, M. Faillon fit paraître en 1832, sa *Méthode dans la direction des Catéchismes*. Ce livre se répandit aussitôt dans toute la France, où il a conservé une telle autorité que, dans le dernier ouvrage de Mgr. Dupanloup, intitulé l'*Œuvre par excellence* ou Entretiens sur le Catéchisme, la *Méthode* de M. Faillon est citée, presque à chaque chapitre. Nous devons aussi constater que le *Discours sur l'Instruction*, mentionné plus haut, est donné en grande partie par Mgr. Dupanloup dans son propre livre intitulé, *Méthode Générale du Catéchisme, recueillie des ouvrages des Catéchistes les plus célèbres*, et où M. Faillon est cité entre Gerson, Bossuet et Fénelon.

Du reste, dans cet ouvrage le pieux Auteur a surtout résumé les usages et traditions de St. Sulpice ; il a ajouté les développements rendus nécessaires par les circonstances actuelles, et il n'a eu garde d'omettre les travaux de ceux qui l'avaient précédé, parmi lesquels M. Borderies et M. Teyssère ont laissé de si précieux enseignements.

Après quelques observations très-sages sur le matériel nécessaire, le local, etc., sur le nombre et le placement des enfants, il donne des instructions sur chacun des exercices du Catéchisme : 1o. le chant des cantiques : 2o. la récitation et l'interrogation : 3o. l'instruction : 4o. l'homélie : 5o. sur les fêtes : Enfin sur les moyens d'encourager les enfants.

Ces instructions sont si judicieuses et si bien appropriées au besoin des enfants et à la formation des Catéchistes, qu'elles ont toujours été suivies depuis ce temps, non-seulement dans les Paroisses de Paris, mais encore dans toute la France, et enfin qu'elles sont invoquées dans toutes les recommandations données dans l'*Œuvre par excellence* de Mgr. Dupanloup.

“ Il est à désirer, dit M. Faillon, que l'on ait dans chaque Eglise, une chapelle destinée au Catéchisme. Elle doit être assez grande pour contenir plusieurs centaines d'enfants, et elle doit être disposée de la manière la plus propre à établir l'ordre, la discipline, et à maintenir l'émulation par la disposition des places et des bancs.”

L'auteur attache une grande importance pour le succès du catéchisme, au chant des cantiques, bien choisis et bien exécutés. Il donne ensuite les règles de l'Instruction. Ce qu'il dit sur ce sujet est comme un traité de composition, fournissant le meilleur complément aux ouvrages classiques, où l'on a surtout en vue les principes de l'art d'écrire. Ici il s'agit des moyens à prendre pour se rendre accessible aux enfants, parler à leur intelligence et les habituer à réfléchir.

D'après lui c'est un art en même temps très-pratique, mais très-difficile, et dont on ne trouve pas les règles dans les rhétoriques ordinaires ; rien n'étant plus délicat que de se mettre à la portée de ces jeunes esprits, de les frapper

et de les captiver. Tout ce qu'il dit à cet égard, est un modèle du genre.

Une observation importante que nous avons entendu souvent exprimer à M. Faillon, c'est que : de même que tout ce qui compose le catéchisme est ce qui est demandé par les conciles ; c'est aussi ce qui est le plus favorable à l'instruction proprement dite. Et en effet, qu'y a-t-il de plus propre à développer les facultés des enfants, leur mémoire d'abord, que l'obligation qu'on leur impose de donner textuellement la lettre du catéchisme et de l'Évangile, de manière à leur faire prendre l'habitude de ne jamais rien dire sur la Religion qui ne soit exact et rigoureusement appuyé sur l'enseignement sacramentel de l'Église ? De plus on remplit par là leur esprit de principes et de maximes qui développent leur jugement, et qui sont comme la forme de tout bon esprit.

Ensuite, qu'y a-t-il de plus propre à fortifier l'intelligence et à apprendre les règles du style et de la composition, que l'obligation imposée aux enfants de rédiger l'instruction sur des notes prises pendant la séance ? On peut affirmer que des catéchismes ainsi pratiqués, loin d'entraver la marche des études, leur sont un puissant auxiliaire. Aussi a-t-on remarqué, et l'on peut à ce sujet citer le témoignage de l'un des plus éminents dignitaires de l'Université de France, (1) que parmi les élèves appelés chaque année, aux grands concours, ceux qui montraient le plus de dispositions pour écrire, étaient précisément ceux qui avaient été formés aux exercices de l'Instruction religieuse.

Or pour bien convenir à l'esprit des enfants, l'instruction doit être courte, bien divisée, d'un style simple mais frappant, et surtout très-méthodique. Procédant selon la gradation enseignée par Quintilien, il faut commencer par des arguments qui convainquent ; développer ensuite son sujet par des considérations explicatives ; enfin il faut terminer le tout par les preuves que l'on regarde comme les plus fortes. *Fortiora, fortia, fortissima*. Ainsi s'exprime cet illustre Rhéteur : les premières preuves excitent l'attention, les secondes éclairent l'esprit, les dernières enlèvent la volonté.

Il faut aussi surprendre de temps en temps par des mots concis et frappants, comme ceux-ci : " Celui qui vous a fait sans vous, ne vous sauvera pas sans vous. " " Dieu vous promet le pardon, mais ne vous a pas promis le lendemain. "

Il faut encore savoir intéresser agréablement ses jeunes auditeurs par des saillies inattendues, ne pas leur refuser même au besoin un mot pour rire ; mais ne jamais se permettre rien de trivial ni d'inconvenant, qui ne put être répété dans une société grave et polie.

Mgr. Dupanloup a reproduit tous ces préceptes de la *Méthode* de St. Sulpice, en les commentant avec cette supériorité et cette haute expérience qui caractérisent ses admirables écrits sur l'enseignement.

(1) M<sup>r</sup>. Duchayla.

M. Faillon veut aussi qu'on appuie ses instructions par des traits bien choisis dans l'Histoire Sainte, dans la vie des Saints et, avec modération, dans l'histoire profane. La vie des Saints n'est-elle pas en effet la doctrine sacrée elle-même mise en action, et revêtue de tous les charmes de la vie ? C'est ce qui faisait dire avec tant de justesse à St. François de Sales : " Il y a autant de différence entre l'Évangile et la vie des Saints, qu'entre une musique notée et une musique chantée."

Un genre de preuves auquel M. Faillon attachait la plus grande importance, ce sont les comparaisons. Il s'appuyait pour cela sur l'exemple de N. S. lui-même, des Saints, et de tous les grands prédicateurs de la vérité.

Voici ce qu'il rapporte en particulier de St. Vincent de Paul, par où l'on voit le prix que ce Saint attachait à ce genre de preuves : " Il faut que la Compagnie des prêtres Missionnaires se donne à Dieu, pour expliquer par des comparaisons familières, les vérités de l'Évangile ; façonnons donc notre esprit à cette méthode, imitant en cela Notre Seigneur lequel, comme dit l'Évangile, ne disait rien sans y recourir : *sine parabolis non loquebatur ad eos.*"

St. François de Sales était du même avis sur l'importance de ces assimilations : " Le livre de la Nature, dit-il, est bon pour les similitudes ; les Pères en sont pleins, l'Écriture sainte en a en mille endroits. Par exemple :

- " *Paresseux, va prendre exemple sur la fourmi ;*
- " *Comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes ;*
- " *Comme le cerf soupire après l'eau des fontaines ;*
- " *Comme l'autruche au fond du désert ;*
- " *Considérez les lys des champs. 1)*

Il continuait en citant les paraboles de N. S. C'est un père de famille, c'est un fils, un serviteur, un soldat, un gardien, un voleur de nuit, un souverain, un guerrier, un laboureur, etc. Moins encore, c'est un repas, une mesure, un peu de farine, un flambeau, un champ, un arbre, une fleur, un passereau.

Le P. Romillion excellait en ce genre : voulant faire comprendre, par exemple, le malheur d'une confession mal faite, il représentait " un homme qui, ayant bontonné son pourpoint, est obligé de tout recommencer lorsqu'il s'aperçoit qu'il y a un bouton qui reste."

En voici un autre qui a un certain intérêt d'actualité ; elle est de St. François de Sales : pour expliquer que N. S. n'a prié que pour St. Pierre, quoique toute l'Église fut aussi en péril, il représente un jardinier qui, arrosant une plante, verse toute l'eau au pied, sans s'amuser à arroser chaque branche et chaque fleur. " Ainsi Notre Seigneur pria pour le chef, et arrosa cette racine, afin que par l'entremise du chef, la foi fut toujours conservée en l'Église."

---

(1) *Vade ad fornicam, à piger!*—Sicut gallina congregat pullos suos.—Quemadmodum desiderat cervus.—Quasi struthio in deserto.—Considerate lilia agri, etc.

Le même Saint, dans son admirable lettre à l'Archevêque de Bourges, sur la prédication, indique non-seulement les sources, mais les moyens à prendre pour découvrir les comparaisons renfermées en la Sainte Ecriture.

“ Il faut, dans la Ste. Ecriture, considérer les mots pour voir s'ils sont métaphoriques, et quand ils le sont il y a une comparaison, pour qui sait la découvrir. Ainsi en ces paroles : *J'ai couru, Seigneur, dans la voie de vos commandements, quand vous avez dilaté mon cœur.* (1) Les mots métaphoriques sont : *J'ai couru, vous avez dilaté* ; ensuite cherchez quelles sont les choses qui vont vite par dilatation : ainsi les navires vont rapidement quand le vent gonfle leurs voiles, les étend, les remplit ; de même quand le vent de l'Esprit Saint remplit nos cœurs, il les dilate, et nos âmes alors courent à pleines voiles dans la mer des commandements.”

David parlant des mondains dit : La mémoire des pécheurs s'éteint avec le son ; (2) je tire de ces mots, deux comparaisons de deux choses qui se perdent avec le son ; quand on brise un vase, il périt en sonnant : ainsi quand les méchants meurent, on parle d'eux ; mais comme le vase cassé demeure inutile, ainsi les malheureux demeurent perdus, etc. ; de même quand un riche meurt, on sonne les cloches, on fait de grandes funérailles, mais ensuite, de lui qui s'en souvient ? Personne.

Dans le chapitre suivant, M. Faillon parle de la nécessité de présenter sous un aspect attrayant, à la jeunesse si impressionnable, l'enseignement de cette religion, d'ailleurs si remplie de charmes et d'amabilité. Il cite à ce sujet les recommandations des Souverains Pontifes, les prescriptions des conciles, l'enseignement des Saints, et des plus éminents catéchistes.

Voici quelques-uns des moyens qu'il donne pour faire aimer le catéchisme et le rendre agréable aux enfants. Il veut qu'on utilise leurs penchants à la curiosité, à la nouveauté, à l'émulation, à tout ce qui parle aux yeux, au cœur, à l'imagination ; car, ajoute-t-il, “ il ne faut pas oublier que ces penchants sont dans l'enfance aussi entraînants pour la vertu, qu'ils sont puissants pour le mal. ”

Ainsi, 1<sup>o</sup> ce sont les cantiques bien choisis, bien exercés, et *en parties* si l'on peut, comme faisait St. François de Sales, grand admirateur des beautés de l'harmonie ; des chants composés suivant les circonstances, comme l'ont si bien pratiqué les plus saints catéchistes : le P. Grignon de Montfort, Fénelon, les disciples de M. Olier ; et, de notre temps, Mgr. le Tourneur, Mgr. Giraud, le P. Marquet, le P. Herman, et les RR. PP. Lambillote, devenus si célèbres, et dont les chants toujours agréables sont généralement si goûtés dans les cérémonies religieuses.

2<sup>o</sup>. Les *Billets* sur les fêtes principales, récités par les enfants les plus capables, et expliqués ensuite par le Directeur du catéchisme.

3<sup>o</sup>. Les Dialogues et les Conférences composés avec soin ; sorte d'exercice

(1) *Viam mandatorum cucurri, cum dilatasti cor meum.*

(2) *Periit memoria eorum cum sonitu.*

d'un attrait si vif qu'ils sont parfois aussi instructifs et aussi touchants que les meilleurs sermons.

40. Les histoires et les paraboles. Il voudrait que les Catéchistes eussent un recueil d'histoires curieuses, extraordinaires, ainsi que des paraboles bien préparées. On sait qu dans ces derniers temps les grands historiens de l'Eglise, parmi lesquels on peut citer Rohrbacher et Darras, ont tiré de l'oubli et mis en lumière une foule de traits intéressants, qui sont comme un trésor tout nouveau pour les Apologistes de la foi chrétienne.

Il conseille même de faire des emprunts aux usages des différents pays, et des différents siècles, en les accommodant toutefois au genre du lieu où l'on se trouve et du temps présent. Il énumère quelques-uns des moyens employés à Rome, en Italie, en Espagne et dans les provinces les plus pieuses de la France, pour donner de l'attrait à l'instruction religieuse.

Il raconte l'usage où l'on est à Rome, aux fêtes de Noël de faire monter en chaire et parler de jeunes enfants, dans quelques Eglises, spécialement à l'*Ara Caeli*, cérémonie pleine d'intérêt qui a coutume d'attirer toujours beaucoup de monde.

Rien de plus connu à Rome aussi que ces belles soirées musicales, religieuses, qui se donnent, une partie de l'année, à la maison de l'Oratoire de St. Philippe de Nery, et qui du nom de cette maison sont désignées sous celui d'*Oratorio*, et cela dans le but d'attirer la jeunesse à ces délassément honnêtes, et pour la détourner des divertissements profanes.—Rien encore de plus connu que la musique de la chapelle du Pape et celle du chapitre St. Pierre, lesquelles ont coutume de faire tant d'impressions même sur les esprits les plus éloignés de la vérité catholique, et qui ont puissamment contribué à plusieurs conversions les plus célèbres des derniers temps, etc.

M. Faillon se plaisait à raconter parfois les cérémonies populaires dont il avait été témoin dans sa jeunesse, à Aix, rapportant comment à Noël et aux Rois, la population s'empressait dans les églises pour contempler l'Enfants Jésus adoré des Bergers et des Mages, dans des crèches faites avec un goût parfait, avec un luxe et une richesse de décors qui frappaient les masses, et s'élevaient parfois au niveau des plus splendides productions de l'art.

Aux jours des Rois, en effet il est d'usage dans la métropole de cette ville d'Aix que l'orgue représente à Vêpres par une marche, le voyage des Mages dans le désert. On entend d'abord dans le lointain, la caravane dont on a peine à distinguer les sons ; puis approchant peu à peu dans l'immensité du désert ; à un certain moment, elle semble passer par les différentes épreuves d'un long voyage, un ouragan, une tempête ; enfin elle arrive,

faisant entendre des chants de joie, des fanfares avec des gradations et des modulations, qu'après un moment consacré à l'adoration, elles reprennent en sens inverse pour représenter le retour de la caravane, ravissant les étrangers venus des plus grandes distances, et laissant aussi une joie toujours nouvelle à une population si merveilleusement douée pour l'intelligence de l'art musical.

On sait que cette marche des Rois Mages a repris de nos jours une nouvelle célébrité par une imitation heureuse qui en a été faite dans une composition actuellement célèbre dans le monde entier, intitulée le *Désert*, et due à un illustre musicien qui fut dans sa jeunesse, enfant de cœur de la métropole d'Aix, Félicien David.

Il racontait encore ces scènes qu'il avait vues dans son enfance conservées dans la même ville sous le nom de Jeux du bon Roi René, dont la mémoire s'est perpétuée dans toute la Provence.

On voyait aux processions, disait M. Faillon, des personnages chargés de représenter des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, depuis le temps des patriarches, jusqu'à celui des Apôtres et des Martyrs de la loi nouvelle.

Ainsi pour rappeler le souvenir des différentes erreurs qui avaient affligé le monde, avant la venue du Sauveur, des personnages représentaient le culte des différentes idoles : les peuples payens, en grand costume, conduisaient des Victimes aux sacrifices. On rappelait entr'autres la folie des Hébreux dans l'adoration du Veau d'or, au pied du Mont Sinaï dans le désert, à l'imitation de ce qu'ils avaient vu pratiquer en Egypte où l'on adorait le bœuf Apis.—On représentait encor la Reine de Saba venant à Jérusalem contempler la gloire de Salomon.—La Passion du Sauveur ; la fuite des Apôtres, etc., etc.

Il y avait encore ce qu'on appelait la scène des *Démons*. Un enfant habillé en blanc, représentait la destinée de l'âme en ce monde ; il était accompagné par un Ange, pourvu d'une épée et d'un bouclier, lequel pendant toute la marche de la Procession, avait à protéger l'âme contre les attaques d'une troupe de démons. L'âme était environnée, assaillie, parfois sur le point d'être accablée ou enlevée ; mais l'Ange trouvait moyen de recevoir sur son bouclier et son épée, tous les coups destinés à l'âme, et toujours vainqueur, repoussait les assaillants et les dispersait.

A la suite du cortège, pour imprimer profondément l'idée de la fin rapide de toutes les vanités de la vie, apparaissait un personnage sinistre appelé la Mort, armé d'une faux, et coiffé d'une énorme tête de mort en bois branlante, lequel, sur tout le parcours de la procession, menaçait les plus avancés des assistants, faisant aller sa faux de tous côtés. Cette dernière représentation, véritablement effrayante, était celle qui faisait le plus d'impression sur la foule.

Mais ce qui complète admirablement le travail de M. Faillon, est ce qu'il dit concernant l'éducation morale et la sanctification des enfants. C'est là en effet que doivent se rapporter toutes les pensées du prêtre, quand il s'occupe de la jeunesse. Les écoles qu'il fonde, les sacrifices qu'il s'impose pour répandre l'instruction, n'ont d'autre fin que d'éclairer les âmes sur leurs plus grands intérêts. On ne recueillera guères dans l'âge mûr, que ce que l'on aura semé dans l'enfance. L'homme, dit le Sage, sera dans ses derniers jours, ce qu'il aura été dès le printemps de sa vie. Les instructions, les enseignements, les charmes dont on doit s'efforcer d'entourer la Religion, à quoi doivent-ils se rapporter sinon à la formation de ces jeunes cœurs, de ces tendres esprits, de ces caractères encore délicats et flexibles ? Il faut pour cela profiter de ces premières années, où les bonnes habitudes sont décisives pour la vie tout entière, et où la tâche des Maîtres est secondée par les dispositions si accessibles de l'enfance. "La tendresse d'âge, la docilité d'esprit, la facilité du naturel des enfants, les rendent susceptibles de toutes les bonnes impressions qu'on voudra leur donner. Rien n'est plus aisé que d'inspirer à ces cœurs encore tendres, des sentiments de piété, la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la vertu, a dit le P. Neveu."

C'est une tâche facile et souverainement efficace. Facile, parce que l'âme de l'homme est d'abord comme une cire molle qui prend toutes les impressions. Efficace, parce que cette âme devient ensuite comme un métal, un bronze inflexible qui conserve irrévocablement toutes les empreintes qu'elle a reçues.

Enfin M. Faillon indique les moyens à employer : le zèle et la douceur.

Nous ne le suivrons pas dans ces développements, il faudrait rapporter tous ces conseils de la sagesse, de l'expérience, mais surtout ces instructions tendres d'un cœur qui ne respirait que le bien des âmes. Sur la douceur, qu'on médite en particulier ce passage : „Il est plus facile de reprendre que de persuader : il est plus commode à la hauteur et à l'impatience humaine de frapper ceux qui résistent, que de les édifier, que de s'humilier, que de prier, que de mourir à elle-même. Dès qu'on trouve quelque résistance dans les cœurs, chacun est tenté de dire comme les apôtres au Sauveur : *voulez-vous que nous disions au feu du ciel de descendre pour consumer ces pécheurs indociles ?* mais Jésus-Christ repousse ce zèle indiscret et répond : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes.*

Il faut au contraire une douceur toute chrétienne, sans complaisance pour le mal, sans condescendance pour les passions ; qui ne ferme pas les yeux sur les défauts ; une douceur éclairée par la sagesse et qui n'exclut pas la fermeté.

Après avoir exposé les principaux points de la *Méthode*, il nous reste à faire remarquer, qu'ils sont encore développés dans les autres ouvrages sur l'enseignement du Catéchisme, tels que le *Coutumier pour la prépara-*

tion à la première communion ; dans le volume sur la *Persévérance* où le pieux Auteur complète son œuvre, car suivant lui, il est indispensable que l'on ne borne pas l'enseignement religieux à ce qui se rapporte à la première communion.

Ces deux Ouvrages sont des chefs-d'œuvre d'enseignement et répondent de la manière la plus excellente aux intérêts des âmes. Dans le premier, l'Auteur donne les avis relatifs aux dernières Séances qui précèdent la première communion, avec des exemples et des comparaisons, choisis avec le plus grand soin, et qui sont des modèles, en ce genre si accessible à la jeunesse.

Dans le second, M. Faillon donne les motifs les plus puissants d'établir des œuvres de *Persévérance* dans toutes les Paroisses : puis l'ordre des instructions et les moyens à prendre pour répondre aux intérêts de cet âge si périlleux qui suit l'enfance.

Ce serait d'après lui ne donner qu'une instruction incomplète, et ne fournir qu'une éducation insuffisante pour répondre au besoin des âmes, et aux circonstances du temps présent, que de se borner aux œuvres de la première communion. Il faut profiter de l'âge où s'accomplit le développement de l'intelligence, pour donner aux jeunes gens un enseignement plus fort qui leur fera connaître les devoirs à remplir au milieu du monde, et qui servira de contre-poids aux entraînements et à l'effervescence des passions. Il est pénible de voir qu'un grand nombre d'enfants abandonnent à ce moment, les pratiques de la Religion, parce qu'on les abandonne eux-mêmes."

L'illustre auteur de l'*Œuvre par excellence*, Mgr Dupanloup, a confirmé cette considération, du poids de son autorité et de son expérience.

St. Charles Borromée avait fait la même observation : il va jusqu'à dire que les Pasteurs qui délaissent les enfants après la première communion sont pires que les bêtes féroces qui, après la naissance de leurs petits, ne les abandonnent pas, mais prennent mille soins pour leur conserver l'existence. Que penser donc des pasteurs qui, après avoir comme donné la naissance spirituelle aux enfants, en leur donnant Jésus-Christ par la Sainte Communion, ne prennent ensuite aucun soin de leur conserver cette vie spirituelle, mais les abandonnent et les délaissent ?

Ces pratiques et les enseignements de St. Sulpice recueillis, co-ordonnés et formulés par M. Faillon, dans ses dix années de Direction des Catechismes, ont porté leur fruit et donné naissance à des œuvres semblables dans des milliers de Paroisses. Ils ont même inspiré d'autres ouvrages considérables, tels que l'œuvre de la *Persévérance* de Mgr. Gaume ; le *Catechisme de Rodez*, celui du *Mans* et beaucoup d'autres, dont on peut dire qu'ils ont fait pour la conservation de la foi et la pratique des vertus chrétiennes, un bien comparable jusqu'à un certain point, à celui que produisirent aux XVe et XVIe siècles, les ouvrages des St. François de Sales, des Pierre de Blois, des Thomas à Kempis, du P. de Grenade et du P. Rodriguez.



## Les Pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes.

*Dieu le veut.*

Le miracle continue de plus en plus à la Grotte de l'Immaculée Conception. Jamais, peut-être, même au temps des Croisades, le peuple chrétien ne fut entraîné par un mouvement plus irrésistible et plus divin. Jamais peut-être, en aucun lieu de la terre, les prodiges n'ont été multipliés avec une si prodigieuse miséricorde.

Plus que tout autre, notre siècle a nê le miracle ; et le miracle éclate avec une force et dans des proportions qui écrasent la raison orgueilleuse et étonnent même la foi, en la ravissant d'espérance et d'amour.

La plupart des pèlerinages lointains remportent de Notre-Dame de Lourdes quelques-uns de leurs malades entièrement guéris. Les pieux et héroïques Vendéens ont vu, en moins de trois heures, cinq de leurs malades ou infirmes subitement rendus à la santé.

Mais aussi, quelle foi et quelle confiance dans ces masses populaires agenouillées à la Grotte ! On présente à la Vierge les pauvres malades portés de si loin : on la supplie de jeter sur eux ses regards pleins de miséricorde ; on la conjure, on la presse, on pleure... Un cri s'échappe du sein de la multitude : Miracle !... Miracle. Un infirme de cinq ans, un malade de dix ans sont guéris tout-à-coup devant ces milliers de témoins, dont plusieurs les connaissaient depuis des années. Des médecins, qui se trouvent là, sont tout émerveillés ; l'un d'eux est rayonnant de joie ; un autre pleure à chaudes larmes. Mais les foules à genoux, prient toujours, remercient, entonnent un Magnificat que des milliers de cœur et de voix font monter jusqu'au ciel. De vieux pécheurs demandent à se confesser ; une protestante ne veut pas qu'on diffère son baptême ; toutes les âmes sont ivres de reconnaissance et d'amour. Evidemment le doigt, la main, le cœur de Dieu sont là. Qui pourrait dès lors arrêter les mouvements populaires vers la Grotte de l'Immaculée ? Vainement on multiplie les obstacles ; vainement l'administration des chemins de fer du Midi de la France, d'abord très-bienfaisante, a cru devoir hausser plusieurs fois ses prix. Une demi-douzaine de pèlerinages sont arrêtés par cette mesure ; mais d'autres plus lointains les remplacent ; Limoges, Tours, Luçon, Angers, Nantes, Rodez, Le Mans, La Rochelle, d'autres encore obéissent à leur tour à l'enthousiasme qui grandit en se propageant. DIEU LE VEUT !

Reprenons ici et saluons dans *l'Echo* les grands pèlerinages accourus plus nombreux que jamais dans l'espace de vingt deux jours.

Le 22 août, jeudi, les 1500 pèlerins de Poitiers, venus de la ville, rempissent encore la Grotte de l'éclat et de l'édification de leur pèlerinage.

Ils voient venir plus de 1000 pèlerins du Midi, 512 de Béziers, et 528 de Tarascon, en Provence. Les coiffures des femmes du Poitou rivalisent de pittoresque avec celles des Provençales : plus admirable encore est l'émulation de leur piété. Les chants du Poitou sont plus mâles : ceux de la Provence plus doux ; mais tous également beaux et ravissants d'amour.

—24 août, samedi, arrivent à Lourdes, 546 pèlerins du Fousseret, diocèse de Toulouse ; ce diocèse béni de St. Saturnin et de Ste. Germaine, l'emporte cette année, sur tous les autres diocèses, par le nombre de ses grands pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes.

25 août, dimanche.—La solennité et le beau concours de ce dimanche sont relevés par le pèlerinage de 640 hommes de la ville de Castres. Ils sont là de tout rang et de toute condition, bourgeois, ouvriers, habitants, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme, priant et communiant comme une communauté de religieuse chantant tous ensemble comme la voix des grandes eaux, manœuvrant comme un régiment de zonaves, obéissant comme de petits enfants.

—26 août. Le lendemain, lundi, voit une imposante réunion de 450 pèlerins de Caraman, de 880 de Gaillac, tous du diocèse de Toulouse, et de 554 de Montpellier. Plus de cent prêtres les conduisent. Près de deux mille communions glorifient Dieu. Les apparitions de l'Immaculée à la Grotte sont merveilleusement célébrées par trois prédicateurs.

—27 août, mardi, fut un jour d'épreuves et de ravissantes consolations, et restera un grand jour dans l'histoire des pèlerinages de Notre Dame de Lourdes. Par une matinée pluvieuse, au milieu de la boue, plus de 4000 pèlerins se trouvaient entassés à la chapelle et à la Grotte. Mais bientôt un beau soleil dissipe les nuages, et contemple réunis les 554 pèlerins de Montpellier arrivés la veille, 1300 venus de Niort et de Bressuire, du Poitou et de la Vendée, 640 de Carcassonne, 780 d'Auvergne, diocèse de Toulouse, et 900 des environs d'Auch.

Les 554 pèlerins de Montpellier partent en chantant leurs adieux pleins d'allégresse.

Les jeunes hommes d'Auvergne organisent une promenade de chant à la Grotte, ils exécutent à ravir leur grand messe et leurs vêpres.

Les jeunes gens d'Auch rivalisent avec eux par la beauté de leurs voix et le bon goût de l'exécution.

Rien n'est enlevant comme les cantiques qu'a composés pour cette fête et que dirige un artiste du pèlerinage de Niort et de Bressuire ; ils sont exécutés par un beau chœur composé de 120 prêtres, de jeunes hommes et tous les 1,300 pèlerins de la Vendée et du Poitou.

La parole de Dieu est un chant aussi. Enthousiasmé par les prodiges qui s'opèrent à la Grotte, M. l'abbé Larocque, archiprêtre de la cathédrale de Carcassonne, enlève et ravit son immense auditoire par un discours des plus entraînants et des plus consolants sur les miracles.

Le lendemain au soir, par la nuit la plus calme, les pèlerins du Poitou et de la Vendée, réunis à ceux du Roussillon et à d'autres encore, au nombre de plus de trois mille, firent la plus splendide des processions aux flambeaux.

Après avoir enveloppé la chapelle d'un cercle immense d'étoiles mouvantes, ils inondèrent la Grotte et les alentours d'un océan de feu. Un homme maigre et pâle, à longue barbe, et au froc de bure, tenant un grand flambeau à la main, parut sur la terrasse de la loge du gardien, la tête couronnée des broussailles du rocher. Il jeta des paroles de feu sur ces foules déjà ivres d'amour. Des acclamations immenses pour l'Immaculée, pour l'Eglise, pour Pie IX, pour la France firent retentir les plus lointains échos des montagnes. L'enfant de St. François d'Assise, le R. P. Marie-Antoine, fut vraiment inspiré par sa Mère.

Le troisième jour, les Poitevins et les Vendécens partirent laissant à la Grotte, avec le plus doux souvenir, deux belles roses d'or, qui brilleront dans un vitrail de l'Eglise pour lequel ils ont donné 2,000 francs. Ils emportaient le corps d'un de leurs prêtres mort à Lourdes dans leur pèlerinage.

M. l'abbé Emile Talbot, curé à St-Pompain, canton de Coulanges-sur-Lautize, s'était fait remarquer le premier jour par sa belle et forte voix, chantant les solos des cantiques. On avait admiré surtout sa prière fervente le soir à la Grotte, dont il ne pouvait se détacher, dont il baisait avec amour les rochers bénis. Entr'autres prières récitées avec d'autres prêtres, il avait dit à Marie, dans le cantique de ses douleurs : " Quand mon corps mourra, faites que mon âme reçoive la gloire du Paradis. " Rentré sous l'humble toit que lui avait donné l'hospitalité : " Je vais mourir, " dit-il à son confrère, et il s'éteignit dans ses bras. Marie avait exaucé sa prière.

Les pèlerins du Poitou et de la Vendée emportèrent les restes bénis de cet heureux martyr du pèlerinage ; joyeux et fiers, ils ramenaient aussi cinq de leurs malades merveilleusement guéris à la fontaine miraculeuse.

Le soir même de leur départ, 29 août, deux autres guérisons soudaines ravissaient les nombreux pèlerins réunis à la Grotte. Ces prodiges seront étudiés et racontés en détail, s'il plaît à Dieu. Il lui plaît du moins que nous disions à sa Mère : " Que vous êtes bonne et puissante, ô Vierge Immaculée ! "

28 août, mercredi, trois beaux pèlerinages réunis à celui du Poitou et de la Vendée rendirent splendide le mercredi, 28.

Loubajac venait, pour la neuvième fois, offrir à la Vierge de la Grotte le bouquet de plus en plus gracieux et parfumé de sa population entière, enfance et jeunesse, hommes, femmes et vieillards, tous parés d'oriflammes et de roses, de croix et de bannières, de robes blanches, de voiles et de capulettes blanches, tous ornés surtout de modestie, embaumés de piété, chantant des cantiques dont tout le pays connaît la suave harmonie.

Rébénac, du diocèse de Bayonne, éloigné de 9 lieues et demie du chemin de fer, a jugé cette distance minime pour le courage de ses enfants. Le pasteur se laisse entraîner par la douce violence de ses ouailles, et ces 400 béarnais viennent rivaliser de piété et d'édification avec les glorieux pèlerins de Ribèrouse.

Bientôt une manifestation bien plus imposante se déploie. Perpignan paraît avec ses 1,100 pèlerins, sa quatrième ambassade de l'année. Ils sont heureux de marcher sous la conduite de M. Metge, archiprêtre de la cathédrale, que Mgr. l'Evêque de Perpignan a chargé de le remplacer cette fois. Ce guide très-sage et très-saint nourrit sa magnifique caravane du pain le plus pur de la parole divine. Dans un discours dont rien ne dépasse l'élévation et la noblesse, il montre que Notre-Dame de Lourdes va renouveler la France et le monde, parce qu'elle est une aurore pour les intelligences, les cœurs et les volontés.

Le soir, dans l'incomparable procession aux flambeaux, qui réunissait à la Grotte, Perpignan, Niort et Bressuire et tant d'autres, M. l'abbé Metge eut, comme le R. P. Marie-Antoine, de ces paroles de feu, qui embrasent les foules. Le lendemain, au moment de faire à la Madone ses touchants adieux, apercevant une petite fille de son pèlerinage, qui venait d'être subitement guérie, le bon prêtre s'écria, les larmes aux yeux : “ *Elle est des nôtres !* ”

Le monde connaîtra le cœur du prêtre.

29 août, jeudi, troisième grande journée. Le Roussillon est encore à Lourdes ; le Poitou et la Vendée en partent le matin ; l'Ariège arrive avec près de 1,500 pèlerins, l'Ilérault avec 500, le Gers avec 830.

M. Viala, curé de Taurignan-Vieux, a organisé ce grand pèlerinage des deux cantons d'Ouest et de St. Lizier, du diocèse de Pamiers. Une brillante fanfare alterne avec de beaux chants. M. Commenge, curé de Sarraillé, conduit à la Vierge Immaculée, 40 enfants, qui doivent être présentés pour la première fois à la Ste. Table par la Mère de Jésus. Quel doux souvenir pour ces chers enfants !

Lunas et Bédarrieux, viennent grossir la liste déjà si longue et si édifiante des pieux pèlerinages du diocèse de Montpellier.

Au milieu de ce beau concours, Mirande brille du plus bel éclat de son ordre parfait, de ses riches bannières et du concert immense et ravissant de son chœur de chanteurs chrétiens et de très-pieuses chanteuses.

La parole de Dieu fut répandue ce jour-là avec une sainte profusion par l'infatigable P. Marie-Antoine.

31 août, samedi. Le diocèse de Tarbes clôtura le mois d'août à la Grotte, par deux processions magnifiques et parfaites comme les fait toujours notre doux pays si cher à Marie.

La vallée de la Neste envoya 1,300 pèlerins du canton de Labarthe. M. l'abbé Pène, curé de Montoussé et de Notre-Dame de Nouilhan et

ancien vicaire de Lourdes, raconta avec clarté, naturel et onction les commencements de l'histoire de l'immaculée de la Grotte, dont il fut témoin et acteur.

La plaine de Tarbes était représentée par les deux paroisses, excellentes voisines, Barbazan-Debat et Salles-Adour.

Notre-Dame de Lourdes garde un double et précieux souvenir de ce pèlerinage, deux beaux candelabres et une très-jolie bannière de Salles-Adour.

1er septembre.—La Compagnie du chemin de fer du Midi a, pour la seconde fois, considérablement haussé ses prix à partir du 1er septembre. Plusieurs grands pèlerinages de populations pauvres sont arrêtés par cette mesure déplorable.

Le pèlerinage de Cette, parti le 31 août, échappe à la nouvelle loi. Qui pourrait d'ailleurs arrêter ces hardis navigateurs? M. Gaffino, curé de St. Louis et de Notre-Dame des mers, propose une pérégrination au long cours. Il s'agit de parcourir, *en quatre jours*, presque tout le midi de la France, entre Cette, Bordeaux et Agen, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan, d'aller vénérer Ste. Germaine de Pibrac, Notre-Dame des Anges, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Bétharram, le berceau de Saint Vincent de Paul, Notre-Dame de Buglosé, Notre-Dame de Verdélais, Notre-Dame de Lorette et Notre-Dame de Bon-Encontre. Cette sage et sainte folie trouve pour l'exécuter 500 coeurs vaillants de prêtres, d'hommes et de pieuses femmes. La Vierge Immaculée n'est-elle pas venue en ce siècle, restaurer tout le passé, redonner de la vie à tous ses antiques sanctuaires?

Les hardis pèlerins de Cette furent admirables à Lourdes. M. l'abbé Abeau, professeur au petit séminaire d'Aix-en-Provence, dit noblement à ces hommes de cœur que la prière et la pénitence enseignées par la Vierge de la Grotte, sont les vrais moyens de retrouver pour leurs âmes la pureté et la beauté du baptême, de rendre la gloire à la Patrie, à l'Eglise sa liberté.

2 septembre, lundi, arrive à pied, des environs de Tarbes, la paroisse toute entière de Bénac, modeste et saintement superbe, parée et chantante, très-édifiante et très-édifiée par les paroles claires, fermes et sympathiques du R. P. Sécaïl, de la Compagnie de Jésus.

3 septembre, mardi. Le lendemain, de la même plaine de l'Adour, Ibos, la grande paroisse des champs, de la tradition, de la foi et des mœurs antiques, s'avance avec ses 1,000 pèlerins, ses enfants de Marie blanches et bleues, ses 400 hommes graves et recueillis, ses prêtres nombreux, tous enfants de l'ancienne et noble Cité.

4 septembre, mercredi. Le 4 septembre était un jour de tempête. Le vent du Midi soufflait avec fureur; le tonnerre gronda dans la matinée; la pluie et un soleil ardent se succédaient au ciel; les menaces et les espé-

rances se disputaient les cœurs. Depuis sept heures du matin, on attendait le grand pèlerinage de la Vendée ; il parut enfin à onze heures. O voies ferrées, que vous êtes quelquefois lentes !

Les "*filles des géants*" étaient 1,300. Ils venaient de Luçon, de La Roche-sur-Yon, du Bocage, de toute la Vendée. Qu'ils étaient beaux à voir sous cette forêt de bannières de chaque paroisse, d'oriflammes sans fin portées par les masses des pèlerins ! . . . Les images du Sacré-Cœur de Jésus ou du cœur Immaculée de Marie brillaient sur toutes ces poitrines de prêtres, d'hommes, de femmes du peuple et de nobles dames ; et ces braves poitrines palpitaient avec feu, chantant le cantique de la fête, le cantique de la fidélité à la foi, à l'amour et au dévouement.

En tout et partout les Vendécens furent magnifiques, à la messe de midi, où la plupart de leurs 200 prêtres communiquèrent avec la masse des fidèles ; à vêpres, écoutant les graves et austères paroles du supérieur des Passionnistes de la La Roche-sur-Yon, le R. P. Jean-Pierre, un fils de la Riberousse, transplanté au milieu de ces héroïques enfants de la Vendée, dont il connaît les âmes fortes et qu'il entretient des douleurs, de l'amour et du dévouement de la Vierge Immaculée ; à la procession aux flambeaux, où un de leurs voisins de Bretagne, M. l'abbé Lavigne, les charma et les enthousiasma par sa parole ; le lendemain, dans leurs adieux à la Madone de la Grotte, où l'abbé Jeannot, grand vicaire de Luçon, l'habile et sage organisateur du pèlerinage, eut, en les félicitant, la joie de remercier la Vierge Immaculée de cinq guérisons merveilleusement soulaines qui venaient de s'accomplir à la Grotte de sept heures à dix heures du matin.

Nobles Vendécens, la Vierge vous aime ; car vous aimez Dieu, l'Église et la Patrie.

Les Vendécens partent heureux ; ils se croisent en chemin avec les hommes du Magnoac. Ceux-ci sont 1,100, réunis en quatre jours ; si le temps n'eût manqué ils auraient été deux ou trois mille ; 300 enfants de Marie ou femmes réussirent au dernier moment à se joindre à la troupe virile. Le R. P. Marie-Antoine glorifie à Lourdes Notre-Dame de Garaison, dont il est lui-même l'enfant aimé. C'est elle qui a formé ces hommes et ces chrétiens, qui a gardé leur foi et qui a préparé dans son antique sanctuaire du Magnoac, ainsi que dans les autres qui sanctifient ces vallées, cette génération que la Vierge Immaculée a choisie pour son peuple.

8 septembre, dimanche. La fête de la Nativité de la Sainte Vierge n'attira jamais à Lourdes d'aussi nombreux et pieux pèlerins.

Deux jours auparavant, un orage épouvantable, comme les vieillards n'en avaient jamais vu, éclata sur les hautes montagnes. Le Gave, devenu furieux, menaça l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Héas, merveilleusement préservé, emporta l'hôtellerie voisine, ravagea les vallées et vint baigner de ses flots noirs le fond de la Grotte de Lourdes, creusant et bouleversant le sol de l'enceinte sacrée.

Le surlendemain, sous un soleil brillant et doux, des flots innombrables de pèlerins inondaient ce sol renouvelé et le sanctifiaient de leurs chants et de leurs prières.

Le R. P. Sécaïl, qui avait prêché avec une rare édification la neuvaine préparatoire à la Nativité, eut, le jour de la fête, des mouvements d'une éloquence admirable. Son cœur débordait et enlevait l'auditoire frémissant, on célébrait la puissance et la bonté de la Mère, de la Reine de ce doux pays, qu'il connaît si bien, et dont il est un des enfants les plus bénis.

10 septembre, mardi. Voici encore ce jour et le suivant très-grands et très-beaux.

Par une douce et calme journée, mardi, 10 septembre, 1,100 pèlerins, arrivent de Touraine, l'antique terre des miracles. Le successeur de St. Martin a désiré ce pèlerinage ; il l'a béni au départ et il l'accueillera à son heureux retour.

M. Voisine, curé de St. Saturnin de Tours, est à la tête de l'expédition, avec plusieurs représentants du chapitre, 125 prêtres.

La bannière de St. Martin flotte en tête de la grande procession, dont les beaux chants alternent avec les harmonieux accords d'une brillante fanfare.

Quelle est celle qui s'avance blanche et belle, portée sur les épaules de quatre prêtres vêtus de blanc ? C'est l'Immaculée que prêcha Martin et dont il nous envoie l'image, après tant de siècles, pour rendre hommage à Celle qui, créée au commencement et avant tous les âges, a daigné, dans une obscure Grotte, montrer toute sa beauté, qui resplendit aujourd'hui sur toute la terre, et y manifester sa puissance miséricordieuse, qui opère plus de miracles que St. Martin et tous les thaumaturges.

M. l'abbé Voisine, dans un discours très-évangélique, exprime parfaitement les sentiments qui animent tous les cœurs ; et le soir, à la Grotte, Mgr. l'Evêque de Limoges, qui vient d'arriver avec 840 de ses bien-aimés diocésains, et 150 de ses prêtres, explique admirablement aux pèlerins réunis de Touraine et du Limousin le but de leur pieux pèlerinage.

11 septembre, mardi. Ce jour fut encore plus beau que le précédent. Aux pèlerins de Tours et de Limoges vient se réunir une belle procession de 757 braves chrétiens de Florence, du diocèse d'Auch. Ces hommes de foi et de cœur protestent contre le scandale qu'une poignée d'indignes enfants de Florence commirent à l'occasion du pèlerinage de Beaumont-de-Lomagne. Leur protestation est magnifique, ainsi que le discours, tout d'à-propos, de leur excellent Pasteur, M. l'abbé Ducam.

Pendant que Tours et Florence remplissaient successivement la grande chapelle de leurs prières, de leurs chants et de leurs communions sans fin, Mgr. l'Evêque de Limoges, célébrant à la Grotte la messe de son pèlerinage, y distribuait le pain des Anges pendant des heures entières.

Dans l'après-midi, les Limousins eurent leur procession superbe. Au

milieu de longues lignes d'ecclésiastiques en habit de chœur, quatre prêtres vêtus de blanc, portaient de magnifiques vases de kaolin le plus pur, ouvrage exquis des manufactures de Limoges, ornés d'un côté du chiffre de Marie et de l'autre des armes de la ville, qui ne sont que l'image même de St. Martial.

Le successeur du grand Evêque termine la marche, crosse en main, mitre en tête, bénissant les foules à genoux. Martial vit en lui ; c'est la même âme d'apôtre et de soldat du Christ. Son souffle puissant a passé dans les cœurs doux et dociles des Limousins. A Vêpres, dans un discours resplendissant de lumière et de feu, l'Evêque-missionnaire leur montre la nécessité de ces manifestations de notre foi et de notre courage, remède puissant aux maux qui rongent notre siècle. Le soir, à la Grotte, après avoir arraché des larmes de tous les yeux et de tous les cœurs, il en fait jaillir des acclamations immenses pour l'Eglise et Pie IX, la France catholique et la Vierge Immaculée. Et la Mère de Dieu témoignait combien ces manifestations lui sont agréables en récompensant l'Evêque et ses chers Limousins par deux guérisons des plus merveilleuses opérées subitement à la fontaine miraculeuse.

Et maintenant, l'Immaculée Conception attend à la Grotte la France qui s'y est donné spontanément rendez-vous pour la solennité du St. Rosaire. Que ce signe, victorieux des ennemis de l'Eglise depuis six siècles, élevé en nos jours sur le monde par la Mère du Sauveur, soit avec l'aide de nos prières, de notre dévouement et de nos sacrifices, le salut des âmes, de la France et de l'Eglise !

*Lettre-Circulaire de Mgr. l'Evêque de Nantes à MM. les Curés de son diocèse.*

« Nantes, le 12 septembre.

— « Monsieur le curé.—Un instinct mystérieux entraîne les populations chrétiennes vers les sanctuaires de Marie. Nombreuses et empressées, les foules religieuses traversent nos provinces avec la foi des premiers âges et la ferveur confiante qu'elle inspire. A cette vue inattendue les populations moins chrétiennes s'étonnent de ces manifestations ! elles en sont frappées, édifiées ; et elles écoutent avec surprise, peut-être avec incroyance, le récit des faits étranges qu'attestent des milliers de témoins... Emu par ces exemples, notre fidèle diocèse de Nantes s'est senti entraîné. Lui aussi, il prépare son pèlerinage et bientôt il portera à Lourdes, sanctuaire désormais consacré, ses hommages et ses vœux.

« Nous n'avons point eu le mérite de cette initiative. Ce n'est point nous qui avons donné le signal, quoique nous l'ayons approuvé ; mais nous nous ferons un bonheur et un honneur de nous associer, de nous unir, humble pèlerin, à la foule des pèlerins du diocèse. Il nous semble même que la grande famille dont Dieu nous a fait Père sera mieux représentée, lorsque ce Père, lorsque l'évêque se mettra à sa tête ; lorsqu'à son exem-



ple des prêtres nombreux accompagneront leurs peuples et les guideront au chant des cantiques sacrés.

“ Dans ces hommages empressés la Bretagne devait avoir sa place. Si ses sanctuaires renommés de Marie et de sainte Anne attirent à leurs *Pardons* les contrées lointaines, la Bretagne, à son tour, doit traverser sous la pieuse bannière une partie de nos provinces, allant porter au loin, jusqu'au pied des Pyrénées, le témoignage de sa foi antique et inaltérable.

“ Mais qu'allons-nous faire dans cette pérégrination ? Allons-nous y chercher des miracles ? . . . Et qui sait ? Est-ce donc que *le bras de Dieu est raccourci* ? Est-ce que Dieu est enchaîné par les lois qu'il posa à la nature ? Est-ce que les faits étonnants de Lourdes et d'ailleurs ont reçu une réfutation solide et sérieuse ? Est-ce que nous avons peur d'avouer notre foi au surnaturel et à la toute-puissance du Dieu créateur ? Les faits que la science et l'homme n'expliquent pas, ils sont fréquents, ils se renouvellent de nos jours ; mais l'incroyant n'y songe pas, il en détourne sa pensée et ses regards. Le Seigneur l'a dit : *Les morts ressusciteraient devant eux qu'ils n'y croiraient pas.*

“ Mais qu'en se rassure, nous ne courons pas après le miracle. Notre foi n'en a pas besoin, et, comme saint Louis, la vue d'un miracle n'ajouterait rien à nos certitudes.

“ Pourquoi donc ce pieux voyage ? C'est pour satisfaire notre religion, pour accomplir l'une de ces œuvres chères à la foi simple de nos pères.

“ C'est pour protester contre l'apathie des hommes de notre temps, à qui toute œuvre extérieure coûte, et qui, pleins de feu pour leurs affaires, leurs intérêts et leurs plaisirs, sont de glace pour les choses religieuses et leurs intérêts éternels.

“ C'est pour faire une manifestation publique et solennelle de notre foi, et pour affirmer en face du monde ce qu'il nie et ce que nous croyons. Ce qu'il nie ? Dieu peut-être, Dieu et son Christ, le Christ et Marie sa mère, la prière et le culte public. Toutes ces choses nous les tenons certaines, divines, obligatoires, et, pour les attester au monde, nous les confessons par nos œuvres à la face du Ciel et de la terre.

“ Ce pèlerinage, nous l'accomplissons dans les vœux les plus hautes et les plus saintes. C'est au nom de vos familles et de nos cités, au nom de notre chère France si malheureuse, si menacée, que nous voulons le faire. C'est pour attirer sur nous et sur elle la protection nécessaire du Dieu qui non-seulement dirige les destinées de chacun, mais qui *tient encore en ses mains les rênes du monde et de qui relèvent tous les empires.* C'est dans la conviction que, si les iniquités provoquent les châtements, les vœux pieux et les œuvres méritoires attirent les miséricordes ; que si de grands scandales et de grands crimes entraînent des solidarités communes, c'est par des actes solennels et publics, par des protestations en quelque sorte sociales qu'on peut protéger la société compromise.

“ C’est enfin, en enfants dévoués de l’Eglise pour cette mère incomparablement chère et désolée, pour son chef bien-aimé, indignement spolié et captif, que nous voulons présenter à Dieu, de la manière la plus authentique et avec le cœur le plus ardent, nos supplications, nos instantes prières.

“ Et parce que nous savons quelle est, dans les tristes occurrences des choses humaines, et surtout dans les maux et les périls de l’Eglise, la puissance de Marie, c’est par elle, c’est à son sanctuaire, par son intercession et ses mérites que nous voulons faire parvenir nos vœux à Dieu, que nous espérons obtenir les grâces les plus précieuses pour nous, pour nos frères, pour la France et l’Eglise.

“ A Lourdes donc, nos très-chers frères, à ce rendez-vous des fidèles enfants de Dieu, de Marie et de l’Eglise.

“ Agréez, monsieur le curé, l’assurance de mon sincère attachement.

† FÉLIX, Evêque de Nantes.”

#### GUÉRISON DE M<sup>LE</sup> MARIE-LOUISE DELPON.

On lit dans l’*Union Nationale* de Montpellier, du 8 août :

“ Dieu peut-il déroger aux lois qu’il a établies et faire des miracles ? Cette question, que Jean-Jacques Rousseau a posée dans sa lettre III, écrite de la Montagne, serait impie dit-il, si elle n’était absurde ; ce serait faire trop d’honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir ; il suffirait de l’enfermer. Mais aussi, ajoute-t-il, quel homme a jamais nié que Dieu pût faire des miracles ?”

“ Sans autre préambule, je vais donc raconter le fait suivant ;

“ Appelé à Clermont-l’Hérault, dans les premiers jours d’avril dernier, pour une demoiselle de quatorze à quinze ans qui, d’abord atteinte d’une simple fièvre catarrhale, avait bientôt vu celle-ci se compliquer d’un état périodique exigeant l’administration du sulfate de quinine, par différentes voies, je constatai, avec le docteur Revel, médecin ordinaire de la malade, différents symptômes faisant craindre des congestions sanguines tantôt au cœur et tantôt au cerveau. Des applications de sangsues, et l’onguent napolitain, à haute dose, sans parler de plusieurs vésicatoires en différentes régions et même sur le cuir chevelu, conjurèrent ces différents orages ; mais l’état général de la malade continua à nous donner de vives inquiétudes. Son alimentation était, en effet, très-difficile, et ses bizarreries de caractère désolantes.

Le 10 mai une dépêche télégraphique me fut envoyée pour que je me rendisse de suite à Clermont avec un second consultant. Le docteur Vaillé vint donc avec moi ; et, tout en reconnaissant la gravité du cas, il l’attribua en grande partie à l’aménorrhée qui était survenue.

“ Nous convînmes donc, tous les trois, que des vésicatoires seraient appliqués, et qu’on tâcherait de soutenir les forces de la malade à l’aide de

bouillons, de gelées et autres moyens nutritifs qui étaient déjà mis en usage.

Mais le cerveau s'alourdit de plus en plus quoique l'intelligence restât saine : la tête en effet, ne pouvait pas se soulever sans un secours étranger ; les paupières, toujours baissées, n'étaient plus des voiles suffisants pour que la lumière ne fût pas incommode : et la malade se fit mettre une bandelette de linge fin sur les yeux.

Plus tard, les doigts se rétractèrent dans la paume des mains et nous constatâmes que la cécité était due à une pareille contracture des muscles élévateurs du globe de l'œil qui, n'étant plus au centre de l'orbite, ne recevait plus les rayons lumineux.

Enfin survint la paralysie des extrémités inférieures, et les jours de la malade étaient de plus en plus compromis.

Elle demanda à aller à Notre Dame de Lourdes. Vainement lui objectâmes-nous les difficultés du voyage ; le 4 juillet je fus appelé pour lui faire comprendre et j'eus le bonheur de la faire consentir à se laisser transporter à une petite chapelle dite Notre-Dame-du-Peyrou, à une demi lieu de Clermont, lui faisant observer que la sainte Vierge l'y exaucerait tout aussi bien.

“ Or, le soir même, la mère de la malade m'écrivit que, transportée à Notre-Dame-du-Peyrou, sa fille avait demandé qu'on lui mouillât les yeux avec l'eau de Lourdes, dont on s'était muni, et que soudain elle avait recouvré la vue. Introduite dans la chapelle, la malade se fit lotionner les pieds avec la même eau, et soudain elle put se mouvoir. Elle entendit la messe que dit pour elle un prêtre venu tout exprès de Clermont, et qui à sa grande surprise, la vit venir à la sainte table recevoir la Communion.

“ Inutile de dire qu'au lieu de retourner à Clermont étendue sur les coussins de l'omnibus qui l'y avait conduite, elle put s'y rasseoir comme les autres personnes qui l'avaient accompagnée.

“ Arrivée chez elle, elle alla à la rencontre de son père qui m'ayant conduit au chemin de fer le matin, n'avait pas pu être témoin du pèlerinage à N.-D.-du-Peyrou.

“ Malheureusement, à part la vue qui fut définitivement recouvrée, les autres améliorations ne furent que provisoires. Il se joignit même un nouveau symptôme d'affection cérébrale, car la bouche se dévia d'une manière progressive et notable, les idées s'affaiblirent de plus en plus, et furent remplacées par une idée fixe ainsi formulée :

“ Je veux aller à Lourdes.

“ Malgré toutes les difficultés que présentait ce voyage, pour une grande fille de quatorze ou quinze ans, qu'il fallait porter à bras, il fut entrepris le 23 juillet.

“ A peine arrivée à Lourdes, la malade voulut être portée à la Grotte ; et là, en présence de soixante ou soixante-dix personnes qui s’apitoyaient sur son état, elle se fit lotionner les mains, qui se rouvrirent aussitôt. De pareilles lotions firent cesser immédiatement la contorsion de la bouche, et son immersion dans la piscine donna une telle souplesse à ses extrémités inférieures, qu’après une courte prière, elle put monter les vingt-deux marches qui conduisent à la chapelle, où elle entendit la sainte messe. Elle déjeûna ensuite comme si son estomac avait toujours bien fonctionné, et le soir, elle se trempa de nouveau toute entière dans la piscine et gravit encore les vingt-deux marches. Le lendemain, après une bonne nuit, elle put aller à l’église faire sa communion, et elle se trempa, pour la troisième fois, dans la piscine par pure reconnaissance.

“ Heureuse et contente, elle voulut revenir à Clermont dans un wagon de seconde classe, pour prouver qu’elle n’avait plus besoin de ménagement ; arrivée le 25, par le train de 4 heures du soir, elle fut l’objet de l’admiration de tous ceux qui l’avaient vue partir si souffrante et si malade.

“ Pourquoi n’attesterais-je donc pas cette guérison miraculeuse et ne braverais-je pas les facéties de certains esprits faibles ?

“ Fais ce que dois,

“ Adviennne que pourra.

“ CHIRESTEIN,

“ *Professeur agrégé de la Faculté de médecine.*

“ Montpellier, 3 août 1872.”

## GUÉRISON SUBITE DE LA LEPRE INTENSE.

Mon Révérend Père,

Au nom de la reconnaissance que nous devons à notre Mère Immaculée, et pour la plus grande gloire de Dieu, je viens vous prier de vouloir bien publier, dans le prochain numéro de vos *Annales*, la faveur signalée dont nous venons d’être l’objet.

Dans la ville d’Auch (Gers), une de nos Religieuses fut atteinte dans tout son corps d’une maladie cutanée qui la faisait souffrir horriblement. Dès le début, elle crut seulement à quelques éruptions passagères, et jugea inutile d’en parler. La pauvre sœur s’était trompée du tout au tout, car son mal, au lieu de diminuer, augmenta toujours et les souffrances allèrent croissant dans les mêmes proportions que la maladie; la patiente gardait toujours le silence, heureuse de souffrir à l’exemple de Jésus, son Epoux céleste, qui n’ouvrit jamais la bouche, pas même au plus fort de ses cruelles douleurs.

Mais ses traits, sensiblement altérés, trahirent bientôt son héroïque secret, et tout son corps parut alors couvert de petites plaies ouvertes dont le pus avait trempé tous les vêtements.

La digne supérieure fait aussitôt appeler le médecin et celui-ci déclare que la maladie est à la fois contagieuse et des plus rebelles à tous les ef-

forts de la science. Il prescrit cependant un traitement, mais avec un air si convaincu de l'inefficacité du remède, que la Supérieure ne s'y trompe pas du tout; elle voit clairement qu'il ne faut rien moins qu'un miracle pour rendre la malade à la santé, et préserver sa chère et fervente communauté de la plus funeste contagion.

Toutefois, pour n'avoir rien à se reprocher et "pour ne point tenter Dieu" comme elle disait, elle veut exécuter rigoureusement les prescriptions du médecin; aux remèdes ordonnés elle joint l'emploi de l'eau de la Grotte de Lourdes, et une neuvaine est commencée en même temps par toute la communauté, en faveur de la pauvre patiente. Les frictions ne firent qu'ajouter de nouvelles souffrances aux premières devenues déjà trop cruelles; on continua cependant durant tout le temps fixé par le médecin, mais jamais il ne se produisit la plus légère amélioration dans l'état de la malade.

Les moyens humains étaient donc bien impuissants, et la conscience de la supérieure était sauvée de ce côté-là; aussi on ne songea plus désormais qu'aux moyens surnaturels.

Une seconde neuvaine est commencée, et les frictions sont faites avec l'eau seule de la Grotte. A la fin de la neuvaine, le 15 août, jour de l'Assomption, la pestiférée demande qu'on lui permette d'aller entendre la Ste. Messe. On ne croit pas devoir le lui accorder, son état se trouvant absolument le même.

On commence une troisième neuvaine en continuant toujours les frictions avec l'eau pure de la Grotte. Au troisième jour de cette dernière neuvaine, le dimanche 18 août, notre chère lépreuse réitère sa demande et insiste si fortement qu'il n'est plus possible de lui refuser. Elle se lève donc et, avec l'aide de deux de ses compagnes, elle se rend au chœur.

Après la sainte messe, qu'elle a toute entière entendue à genoux, on la prend pour la ramener à l'infirmerie; chemin faisant, la malade veut rentrer au chœur; elle revient *seule* sur ses pas, arrive au chœur et prie la supérieure de vouloir bien l'accompagner, parce qu'elle a à lui parler.

La supérieure toute étonnée se lève et suit la malade. Celle-ci, après quelques pas faits en dehors du chœur, se retourne et dit à la supérieure d'un air tout transporté: "Ma mère, je suis guérie!" La supérieure craint une exaltation occasionnée par la souffrance, et engage la Religieuse à se calmer. "Ma mère, je suis guérie!" reprend la malade avec vivacité. On entre dans une petite chambre à côté, et la chère sœur découvre ses membres sous les yeux de la supérieure: plus de pus, plus de pustules, plus de plaies, mais seulement de petites rougeurs attestant le mal qui venait de disparaître.

On continue les frictions avec l'eau de la Grotte et les rougeurs s'effacent à vue d'œil; seulement deux jours après il n'en restait plus que quelques-unes, éparses, çà-et-là; et depuis lors notre heureuse sauvée a repris son office et suit tous les exercices de la communauté, sans être incommodée le moins du monde.

Grâces soient donc rendues, mon Révérend Père, à notre Mère Immaculée ! et puisse cette faveur signalée à nous accordée par sa bonté toute maternelle, la faire exalter, bénir et aimer davantage !.....

Je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon profond respect.

Sr. J. MARIE DU T.-S.-SACREMENT.

---

LE RADICAL ET L'OUVRIER.

L'ouvrier.—Qui es-tu, toi, l'habit râpé ? tu n'as pas la mine avenante : je ne puis deviner ton état.

Le radical.—Je suis l'ami des ouvriers.

L'ouvrier.—Dans quel atelier travailles-tu ?

Le radical.—Dans aucun. Je suis l'ami des soldats.

L'ouvrier.—Dans quel régiment as-tu servi ?

Le radical.—Dans aucun. Je suis l'ami des pauvres.

L'ouvrier.—Dans quel hôpital vas-tu les soigner ?

Le radical.—Dans aucun. Je suis l'ami du peuple.

L'ouvrier.—Qu'as-tu fait pour le peuple ?

Le radical.—J'ai fait des articles de journaux ; j'ai organisé des banquets, j'ai fondé des comités, j'ai conspiré ; j'ai dirigé la construction des barricades et j'y ai placé des gens pour les défendre.

L'ouvrier.—Pourquoi ne les défendais-tu pas toi-même ?

Le radical.—Ma vie est trop précieuse au peuple, je ne l'expose pas. C'est moi qui enseigne au peuple ses droits et ses devoirs.

L'ouvrier.—Quels sont ses droits ?

Le radical.—D'être le maître, et de nous mettre nous à sa tête.

L'ouvrier.—Quels sont les devoirs du peuple ?

Le radical.—D'être le maître et de nous laisser gouverner. Le peuple doit abattre l'autorité, renverser la religion, supprimer la propriété, bouleverser la société actuelle, afin d'en établir une autre, où il sera parfaitement libre, éclairé, heureux, puisque *moi*, son ami, je tiendrai le premier rang. Je n'ai ni enfants, ni famille, je ne tiens à rien, je ne crois à rien, je ne veux me donner aucune peine, je ne veux me soumettre à aucun de vous, et cependant je veux être riche et puissant ; je veux être dessus, et les autres dessous, voilà mon fin mot.

L'ouvrier.—Attends un moment, canaille !.....

---

Prières publiques en France pour l'Assemblée Nationale de Versailles.

Aujourd'hui, lundi 18, au moment de mettre sous presse la présente *Livraison*, nous apprenons l'heureuse nouvelle arrivant par télégramme que, sur la demande faite aux Evêques de France, des prières publiques ont été faites hier, dimanche 17, dans toutes les églises pour attirer la protection du ciel sur les travaux de cette Assemblée.

## LA DEMOCRATIE JUGÉE PAR LAMENNAIS.

Lamennais a été célébré par les républicains depuis sa chute ; ils n'ont donc pas le droit de le désavouer. Or, voici quelques bonnes vérités qu'il leur adresse, dans un de ses livres. C'est le *Mémorial de l'Allier* qui a eu l'heureuse idée de remettre cette page en évidence.

“ La médiocrité réussit mieux dans les démocraties que le vrai talent, surtout lorsqu'il s'allie à un noble caractère.

“ La flatterie, la servilité, la bassesse, une fausse habileté souple et patiente, conduisent plus sûrement aux emplois que le génie et la vertu, chez les peuples qui se disent libres.

“ Le génie, d'ailleurs, et même le talent, s'il avait quelque chose d'élevé, rencontrerait trop de difficultés, trouverait trop d'obstacles à ses entreprises dans un *Etat démocratique*.

“ Pour atteindre un but important, pour opérer de grandes choses, le temps est indispensable ainsi que la suite dans les conseils.

“ Cette persévérance est le propre des gouvernements monarchiques ; jamais ils ne sommeillent, jamais ils ne se lassent, jamais ils n'abandonnent un dessein conçu.

“ Tout, au contraire, se fait au hasard, par entraînement ou par caprice, dans les démocraties ; aussi n'eurent-elles jamais d'autre éclat que celui des armes, ni d'autre prospérité que la conquête.

“ Le christianisme avait créé la véritable monarchie, inconnue des anciens ; la démocratie chez un grand peuple, détruirait infailliblement le christianisme, parce qu'une autorité suprême et invariable dans l'ordre religieux, est incompatible avec une autorité qui varie sans cesse dans l'ordre politique.

“ Le christianisme conserve tout, en fixant tout ; la démocratie détruit tout, en déplaçant tout.

“ Ce sont deux principes qui se combattent : un principe d'unité et de stabilité, un principe de division et de changement perpétuel.

“ Et, comme nulle société ne saurait sortir de ses voies tant que le principe qui la régissait et qui a présidé à sa formation subsiste avec toute sa force, nulle monarchie chrétienne ne peut dégénérer en démocratie, sans que le principe religieux n'ait subi auparavant une profonde altération.”

---

Sir George Etienne Cartier.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la santé de Sir George Etienne Cartier s'est notablement améliorée. Espérons que les ferventes prières, publiques et privées, adressées de toute part pour son parfait rétablissement seront exaucées. Puissent-elles ramener bientôt au milieu de nous cet homme d'Etat dont le pays est si justement fier !

Mardi, 29<sup>e</sup> octobre dernier, a eu lieu à la paroisse Notre-Dame, la grande cérémonie religieuse des *Noces d'Or* de Mgr. l'Evêque de Montréal, annoncée par la Circulaire de M. le Grand-Vicaire Truteau, que nous avons publiée dans le dernier numéro de l'*Echo*.

Vers neuf heures, A.M., le cortège épiscopal partit de l'évêché. Il était composé de Mgr. de Montréal, de Mgr. l'Archevêque de Québec, de Mgr. l'Archevêque de Toronto, de NN. SS. les Evêques d'Ottawa, de St. Hyacinthe, des Trois-Rivières, de Rimouski, de Birtba, de Hamilton, de Mgr. d'Ogdensburg et de Mgr. Rapp, évêque démissionnaire de Cleveland.

Son honneur M. le Maire de la ville, les hauts dignitaires de la Magistrature, les Présidents des Sociétés nationales, scientifiques, commerciales, industrielles, etc., étaient présents.

Cette splendide procession, qui avait attiré une foule immense et sympathique a été, sur tout le parcours du cortège, accueillie par le respect le plus profond et l'enthousiasme le plus vif.

Un détachement de zouaves pontificaux en costume, formant une garde d'honneur, faisait le meilleur effet et attirait l'intérêt de tous.

A l'entrée et au dedans de la grande Basilique, l'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner un instant, malgré l'immense affluence de spectateurs, accourus à la cérémonie.

Le clergé fit son entrée au son de l'orgue et de la musique des élèves du collège de Montréal; près de 400 prêtres ou ecclésiastiques précédaient NN.SS. les Evêques. Ce défilé et cette assistance offrait un coup-d'œil saisissant. L'église était magnifiquement décorée et l'illumination du maître-autel était véritablement splendide. Ça et là se détachaient des inscriptions. Au-dessus de la grande porte on lisait : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Autour de la chaire : *Plenus dierum in Domino*. Au-dessus de l'autel : *Tu es sacerdos in æternum*, etc.

La nef et les jubés de la vaste basilique étaient littéralement combles.

Le sanctuaire présentait un coup-d'œil tel qu'on n'en a jamais vu dans cette église et qu'on n'en verra probablement jamais de plus imposant.

Sur un trône élevé était Mgr. de Montréal, à qui les forces n'avaient pas permis d'officier. Il était assisté de deux chanoines de l'Evêché; en face Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec. Au milieu du sanctuaire, l'Evêque officiant entouré des huit autres Prélats; une partie du nombreux clergé, en surplus, en remplissait tout l'espace; l'autre partie était rangée sur une triple ligne circulaire au-dessous de la balustrade en avant, et dans toute la largeur de la grande nef.



Le Maître-Autel resplendissait de lumières. Sur chacun des côtés étincelaient en traits de feu les armes de Mgr. de Montréal : celles de Pie IX dominaient l'autel. Le Saint Sacrifice fut célébré par Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe, assisté de M. le curé de la paroisse de Notre-Dame, de M. le curé de Sainte-Anne et de M. Peladeau.

Le Chœur ordinaire de la paroisse, composé d'amateurs bénévoles, exécuta une messe en plain-chant à plusieurs voix, du style le plus grave et le plus majestueux, harmonisée autrefois par le regretté M. J. Jul. Perrault, prêtre du Séminaire. Qu'il nous soit permis ici de louer ce Chœur de N. D., non-seulement pour le zèle et le goût qu'il déploie toujours dans ces grandes solennités, mais pour le dévouement tout gratuit qui le réunit tous les dimanches, matin et soir, pendant toute l'année, pour relever par son chant la majesté du culte divin. La paroisse toute entière ne peut assez les en remercier. A l'affertoire M. Lamothe chanta un *motet* approprié à la circonstance, avec cette belle voix et cette méthode qui donne tant de prix à son chant. M. Labelle, l'habile organiste de la paroisse, sut donner dans cette magnifique solennité une nouvelle preuve des rares qualités qu'il possède d'approprier son jeu à la pompe et à la majesté des cérémonies.

Le sermon fut prêché par le R. P. Braun, de la Compagnie de Jésus.

A l'issue de la messe, le cortège se remit en marche pour se rendre à la salle du Marché Bonsecours, où près de 800 convives prirent place autour de quatre immenses tables somptueusement servies. Au moment où NN. SS. les Evêques y entraient, la musique du collège de Montréal fit entendre ses plus joyeuses fanfares et, pendant le banquet, les Elèves des RR. P. Jésuites exécutèrent une très belle *cantate* composée pour la circonstance par M. O. Pelletier, organiste de l'église St. Jacques. A la fin du dessert, M. C. S. Cherrier se leva pour proposer la santé de l'*Episcopat et du Clergé Canadien*. Le savant Conseil de la Reine, après l'éloge si bien senti et si justement mérité de Mgr. de Montréal, rappela que si le clergé des Gaules avait fait la France, il n'était pas moins vrai de dire que c'est aussi le Clergé qui a formé le Canada. En terminant, M. Cherrier fit part aux convives du télégramme suivant :

“ Fort Garry, Manitoba, 29 oct., 1872.

*A. S. G. Mgr. Bourget, Evêque de Montréal.*

Respect, amour et reconnaissance, en mon propre nom et en celui du clergé, des communautés religieuses et des fidèles.

L'ARCHEVEQUE TACHÉ.”

Mgr. de Montréal se leva pour témoigner à tous sa reconnaissance bien vive et bien cordiale, et exprimer le bonheur et la joie qu'il éprouvait de se voir entouré de tant d'éminents Prélats et de prêtres, ainsi que de tant de laïques si dévoués à l'Eglise. Ensuite, Sa Grandeur récita les prières d'usage et le cortège épiscopal se dirigea vers l'Evêché. La fête se termina le soir par une belle illumination.

## SOLENNITES RELIGIEUSES A NOTRE-DAME DE LOURDES.

6 ET 7 OCTOBRE 1872.

Quand toutes les langues, écrit M. l'abbé L. Cazaux, deviendraient muettes et qu'il ne resterait aucune plume au monde pour raconter les choses qui se sont passées à Lourdes en l'honneur de la Mère de Dieu, les 6 et 7 octobre dernier, qu'il serait encore impossible de cacher ce triomphe à jamais mémorable. Il restera gravé en caractères ineffaçables dans les annales de l'Eglise de France. Mais il n'est pas aisé de composer un récit qui soit à la hauteur d'un événement qui ne se reproduira peut-être jamais. Il faudrait être rempli de la grâce de la Vierge Immaculée. Par où commencer ? Comment finir ? Vierge des vierges ! Conduisez, je vous prie, ma main, pour quelle ne trace ici rien qui soit trop indigne de vous. Je ne suis point écrivain. Je ne prétends pas faire un livre, pas même un article ; je me contenterai de soulever un coin de voile du magnifique tableau qu'il nous a été donné de contempler.

Il faut dire avant tout que ces grandes cérémonies ont constamment porté un cachet de sainteté, et que, depuis le premier moment jusqu'au dernier elles sont restées exclusivement religieuses et patriotiques. J'ai eu le bonheur d'en être témoin oculaire. Je viens essayer de raconter ce que j'ai vu et entendu. Cette touchante manifestation, dont le récit parviendra aux oreilles et au cœur de Pie IX, et qui consolera ce cœur si paternel et si doux, a été un acte de foi, un élan de ferveur et d'amour des enfants de Marie Immaculée. On ne peut en effet aimer l'auguste Vierge qui sur la roche de Massabielle a dit : " Je suis l'Immaculée Conception ! " sans se réjouir de son bonheur et c'est pour cela que tous ceux qui sont jaloux de sa gloire ont été si heureux de contempler ce magnifique triomphe qui vient de lui être décerné sur la terre, image de celui qu'elle reçut au jour où elle fut reconnue et proclamée Reine des anges et des hommes, souveraine du ciel. Dieu, qui veut quelquefois confondre ce qu'il y a de fort, en se servant de ce qu'il y a de faible, a appelé les pieuses femmes de France, dont l'influence s'est fait si heureusement sentir en ces derniers temps. Elles ne pouvaient manquer de jouer un grand rôle dans ce mouvement à la fois national et religieux ; elles avaient été conviées à en prendre la direction.

Madame la baronne de Blic s'était chargée de grouper tous les éléments qui, depuis longtemps agissaient dans un but commun, mais isolément, et de constituer une sorte de fédération catholique, embrassant toutes les parties de la France. Sous ses auspices s'est formé un comité pris parmi les pieuses femmes de toutes les conditions, et qui a organisé la fête imposante

du 6 octobre, dimanche du saint Rosaire. L'élan fut rapide ; plus de trois cent mille adhésions furent recueillies en peu de temps ; cent mille pèlerins étaient attendus, et ce nombre eût été certainement atteint si le temps affreux des jours précédents n'avait contrarié beaucoup de personnes, si d'autres n'avaient été arrêtées par des appréhensions de violence, soit à l'arrivée, soit au départ. Mais qui sait si Marie Immaculée n'a pas tout disposé et réduit elle-même ce chiffre à de moindres proportions ? A mon humble sens, c'est cette gracieuse souveraine qui a été, au fond, l'âme de cette solennité, c'est Elle qui en a réglé l'ensemble et les détails. Ne nous plaignons donc pas. Toute la France n'était pas venue à Lourdes, mais toute la France y était représentée, toutes les grandes villes, tous les diocèses, tous les sanctuaires, les plus modestes comme les plus renommés, y avaient envoyé leurs drapeaux. Quatre cents bannières avaient été données par ces différents sanctuaires ; deux cent soixante seulement ont pu arriver à temps pour prendre part à cette réunion d'une *Josaphat* de miséricorde, ainsi que la désignait un vénérable ecclésiastique, par opposition sans doute à la réunion qui se fera à la fin des temps dans la grande *Josaphat* du jugement.

Quoi qu'il en soit, la grande journée du dimanche 6 devait être favorisée par un beau temps. C'était tout ce qu'il fallait. Dans la matinée, les nuages qui paraissaient encore semblaient comme un rideau qui annonce que la scène va bientôt commencer ; et quelle scène ! Il fallut renoncer à faire les offices dans la grande église de la sainte grotte. Elle aurait été bien trop étroite. Il fallait pour ce jour-là un temple dont la seule voûte fut le firmament azuré et dont un splendide soleil fut l'unique flambeau. En effet, quand le cortège nombreux se dirigeait vers la vaste prairie où une armée pourrait parfaitement manœuvrer, et où *le Dieu des armées* allait voir offrir en son honneur le sacrifice de nos autels, le soleil parut. On eut dit un géant qui entrait dans sa carrière. *Exultavit ut gigas ad currendam viam*. La messe pontificale commence. Les cérémonies se déploient. L'homélie de Monseigneur de Tarbes, qui se renferme absolument dans son sujet religieux, est écoutée avec un pieux recueillement. La brigade de gendarmerie, qu'on avait envoyée par mesure de précaution, n'a pas un seul instant eu besoin de s'employer. Jamais on ne vit dans une pareille foule, régner tant de paix, de cordialité et d'entente ; on sent qu'on est en compagnie de frères et qu'aucun désordre n'est à craindre. C'est la bonne Vierge qui veille, c'est la Vierge Immaculée *brillante* comme le soleil, *electa ut sol*. On a parlé de perturbateurs qui auraient fait des tentatives pour troubler les cérémonies par des cris étrangers aux mobiles qui avaient amené les pèlerins. On l'a dit ; mais si la présence de ces émissaires était réelle, leur influence a été nulle, ou bien il faut que l'audace leur ait manqué au moment de la fête de Celle qui est *terrible comme une armée rangée en bataille* (*terribilis ut*

*castrorum acies ordinata*). Depuis minuit, des messes étaient célébrées, soit dans les seize chapelles de la partie supérieure de la basilique de Notre-Dame-de-Lourdes, soit dans la partie inférieure, qui en contient cinq, soit à beaucoup d'autels préparés en plein air. Néanmoins, beaucoup parmi les douze à quinze cents prêtres qui assistaient à la cérémonie, se trouvèrent dans l'impossibilité de célébrer. Du haut de la chaire, j'avais annoncé, le dimanche précédent, que j'espérais dire la messe de paroisse au sanctuaire vénéré. Malgré tout ce qui m'avait été dit avant mon départ et à mon arrivée à Lourdes, sur l'impossibilité où je serais à le faire, j'ai toujours tenu bon ; la foi m'a fait triompher. Entre midi et une heure, j'avais le bonheur d'offrir le saint sacrifice à l'autel principal de la basilique, et d'y distribuer le pain eucharistique. Je regardai cette faveur comme une récompense de mes persévérants efforts. Ce souvenir durera autant que ma vie.

A une heure et demie commença l'immense défilé des bannières qui, au nombre de deux cent cinquante-quatre, partirent de l'église paroissiale, accompagnées d'un cortège innombrable, pour prendre le chemin de la grotte. Au bas de la colline sur laquelle se dresse la chapelle, un arc de triomphe avait été dressé ; c'est là que les évêques attendaient la procession ; ils entrèrent avec elle dans la prairie, et, pendant qu'ils prenaient place autour d'un autel, les bannières des sanctuaires de France se rangèrent dans l'ordre qui leur avait été assigné. Elles formèrent bientôt comme une belle et riche forêt. Il y en avait une, celle de Lille, qui avait coûté 4,000 fr., et que quatre hommes avaient peine à porter.

Mais celles qui, entre toutes, attiraient l'attention, c'étaient celles dont la vue rappelait le souvenir de nos malheurs, et faisait verser des larmes amères. La bannière en velours noir de l'Alsace, celle de Metz, avec son crêpe funèbre, ont provoqué une indicible émotion.

Après la bénédiction des bannières, Monseigneur l'archevêque d' Auch prononça un magnifique discours : l'éminent prélat a paraphrasé la Salutation angélique avec un rare bonheur d'expression et une très-grande élévation d'idées. Rien ne put troubler son élan, pas même les rayons d'un soleil éblouissant qu'il avait en face. Il remercia le porteur d'une des bannières qui, la plaçant à propos, voulut lui en faire un écran. Quand l'orateur sacré arriva à ce point de son sermon où il était question du pardon qu'il faut accorder à nos ennemis, en considération du Sauveur attaché à la croix, les larmes coulèrent de tous les yeux, et, vers la péroraison, cet attendrissement s'accrut encore quand Monseigneur de Langalerie faisant allusion à nos malheurs et aux causes qui les ont produits, évoqua le souvenir de nos frères d'Alsace qui veulent toujours rester Français de cœur, quoique arrachés violemment à leur patrie bien-aimée. C'est un spectacle qu'il faut avoir vu pour s'en faire une idée. Les ecclésiastiques pleuraient comme les simples fidèles. Monseigneur l'archevêque n'a pas oublié son vénérable frère Monseigneur Mermillod, évêque de Genève,

que l'on attendait et que les persécutions dont il est l'objet, avaient retenu au milieu de son troupeau. Les bannières furent ensuite déposées dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes. Les parois des murs en seront tapissées. Ces bannières de toute tribu, de toutes couleurs, seront là comme un monument impérissable de cette solennelle manifestation où notre France tout entière était représentée.

Que dire maintenant de la soirée ? Elle me rappelait le passage du prophète : *La nuit sera comme le jour (et nox sicut dies illuminabitur)*. Que cette soirée était différente de ces soirées mondaines où l'on fait de la nuit le jour pour faire ensuite du jour la nuit !

Là on s'enivre de plaisirs profanes, au sein des délices qu'accompagnent les soucis et les remords. Ici, c'est le calme de la prière. Elle a lieu, cette prière, vers sept heures et demie, par la récitation du saint Rosaire, faite en commun. La foule, chacun un cierge à la main, était là debout ; la galerie extérieure de la basilique paraissait tout en feu. Le chomin qui conduit à la grotte était orné de lanternes vénitienes. Au delà des eaux du Gave, on voyait l'illumination du couvent des Bénédictines, dont la façade était belle à ravir. Un grand ostensor tout en feu s'y montrait avec une grande richesse ; et la statue blanche élevée à l'endroit même où la Vierge Immaculée posa ses deux pieds, était éclairée de ses mille feux. Un missionnaire de la maison de Lourdes était en chaire ; sa voix sonore récitait le rosaire, et à la fin de chaque dizaine, il commentait un mystère. Les prélats assistaient à ces prières touchantes. On se sépara ensuite peu à peu en gravissant les sentiers de la roche Massabielle, lesquels sentiers figurent le monogramme de Marie. Les pèlerins faisaient retentir les airs de chants sacrés. On aurait dit que l'Eglise triomphante voulait s'unir à la joie de l'Eglise militante. La lune s'était montrée derrière une colline, en la voyant, je pensai à Celle qui est appelée dans les saintes lettres, *belle comme la lune (pulchra ut luna)*. Il n'y avait pas un seul nuage. Les étoiles brillaient de tout leur éclat et semblaient, comme dit encore l'Ecriture, obéir à un mot d'ordre : *Nous voici (ecce adsumus)*. . . Il était impossible d'imaginer un plus beau couronnement d'une journée dont l'état et la pompe avaient dépassé toutes les prévisions.

La journée du lendemain devait commencer par un fait qui frappa tous ceux qui en furent les heureux témoins. Monseigneur d'Outremont, évêque d'Agen, officiait vers huit heures à l'autel de la grotte. Le bruit avait couru que le prélat devait prononcer une homélie analogue à la circonstance. Les communions à cette messe furent très-nombreuses. Vers la fin du saint sacrifice, on entendit tout à coup un grand bruit du côté de la fontaine miraculeuse. Que n'étaient-ils là, ces sceptiques, qui veulent toujours douter de tout et qui, comme Jean-Jacques Rousseau, semblent redouter de voir un miracle de crainte d'avoir à se convertir !

Cependant le bruit allait toujours croissant, et lorsque Monseigneur eut quitté ses ornements sacrés, la nouvelle avait volé de bouche en bouche qu'une jeune personne de dix-huit ans, sourde-muette de naissance arrivant de Blois, venait d'être guérie. Miracle ! miracle ! s'écriait-on de toutes parts. Monseigneur d'Agen lui-même s'en émut. Du geste et de la parole, le prélat demanda qu'on amenât devant lui, au pied de l'autel de la grotte, celle qui venait de recevoir une protection si signalée de la Reine du Ciel et de la terre.

Monseigneur interpella cette jeune fille en ces termes :

“ Mon enfant, si vous êtes guérie, dites comme moi : “ Vive Notre-Dame-de-Lourdes.” Cette jeune personne, à qui on n'aurait pas donné plus de dix ou onze ans, et chétive de constitution, répondit, sans s'émouvoir : “ Vive Notre-Dame-de-Lourdes ! ”

J'ai eu le bonheur de l'entendre de mes propres oreilles. L'enthousiasme devint alors indescriptible. Le bonheur se lit sur tous les visages de cette multitude ravie. Il se traduit par des exclamations : “ Vive Marie ! Que la Sainte-Vierge est bonne !.. Vive Notre-Dame-de-Lourdes ! Nous voulons voir cette jeune Blésienne. Qu'elle monte sur une estrade.”

Elle pouvait bien en effet paraître en public, car elle nous a paru d'une rare modestie et, pour ma part, je n'ai pas été étonné qu'elle eût attiré sur elle le regard de Marie, et le verset de son sublime cantique me revenait. . . . *Et exaltavit humiles. . Dieu a élevé les humbles.*

Monseigneur l'Evêque d'Agen, presque seul à pouvoir se contenir, laissait pourtant entrevoir une douce joie sur la figure. Bientôt il monta en chaire. Dès qu'il fut parvenu, il s'écria tout hors de lui-même en s'adressant à son auditoire : “ Mes enfants, je venais obéir à l'invitation du pieux évêque qui dirige ce diocèse. C'est lui qui pense, c'est lui qui parle par notre faible ministère. Mais il est inutile que je fasse entendre ma voix. Ce miracle, dont vous venez d'être les heureux témoins, parle assez haut par lui-même. Je ne prétends pas, du reste, attribuer de moi-même à ce fait le caractère d'un vrai miracle. Il faut qu'il passe par un examen rigoureux et que l'autorité compétente se prononce. Vous avez reçu ici, en grand nombre, le pain sacré de la divine Eucharistie. Allez porter le Verbe de Dieu dans les divers pays où vous allez retourner. Mais, avant de quitter cette grotte célèbre, demandez ce que le Seigneur veut de chacun de vous. L'Eternel exige que vous soyez des saints. Marie souscrit à ce commandement. Avant de nous séparer, poussons tous le cri de : “ Vive Jésus ! Vive Marie ! ” Et tout l'auditoire de répéter ce cri d'amour, et tous les échos des montagnes de le redire.

Le sol étant devenu humide par suite d'un peu de pluie tombée le matin, la messe pontificale ne put être célébrée dans la prairie, comme la veille. C'est l'illustre métropolitain, Monseigneur l'archevêque d'Auch, qui officia. En chaire, on a entendu la voix éloquente de l'évêque de Car-

cassonne, qui a publié les gloires de Marie. A vêpres, c'est le Révérend Père Didon, de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Même affluence, comme toujours, pour entendre ce discours qui fut très-beau.

On vit arriver ce jour là des pèlerinages de Périgueux et de Blois, qui ont défilé sur le chemin de la grotte avec leurs bannières. Il est à regretter qu'il y ait eu du retard pour leur arrivée. Plus de cent prêtres ne purent dire la messe et furent obligés de se contenter de faire la sainte communion.

Le lendemain matin, où les fêtes devaient se terminer, le Rêv. Père Hippolyte, de l'Ordre des Carmes, porta la parole, il avait pris pour texte le *Salve Regina*. C'étaient les adieux... Tout enfin fut clos par la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Il est bien permis d'ajouter que vingt-six députés de l'Assemblée nationale ont relevé ces fêtes de leur présence.

Honneur maintenant à ceux qui ont concouru à cette belle fête ! M. Henri Lasserre par son livre est un de ceux qui y ont le plus contribué. Le succès qu'à obtenu cet ouvrage à dépassé de beaucoup toute attente. Il est arrivé à sa quatre-vingt-troisième édition ! C'est M. Henri Lasserre, qu'il nous pardonne de le dire, qui a popularisé le pèlerinage de Lourdes. La fête du 6 octobre 1872, aura été, pour cet honorable auteur, une bien douce récompense. Ne devons-nous pas nous écrier en cette occasion, avec le bienheureux Pierre Damien : " O jour sublime et plus éclatant mille fois, que le soleil, dans lequel cette Vierge royale a été élevée sur le trône de Dieu le Père, et placée dans le siège même de la Très-Sainte-Trinité, où Elle est l'objet continuel des admirations et des louanges du paradis ! "

Je me reconnais bien impuissant, ô Vierge Immaculée, à chanter vos gloires. Voilà pourquoi, dans ma pauvreté, j'emprunterai le langage des Pères. Je vous dirai avec saint Epiphane : " Vous êtes la confiance des chrétiens ; " avec saint Bernard : " tout le sujet de notre espérance ; " avec Richard de Saint Laurent : " le cou de l'Eglise par où doivent passer toutes les faveurs de Jésus-Christ pour couler dans ses membres ; " avec l'hymne des Grecs : " notre mur, notre soutien et notre invincible défense ; " avec Saint Germain de Constantinople : " le flambeau qui éclaire nos ténèbres, la rosée qui éteint nos convoitises, le conseil qui dissipe nos doutes, le baume qui guérit nos plaies, la liqueur précieuse qui calme nos douleurs, la consolation qui tarit nos larmes et le trésor qui remédie efficacement à notre pauvreté. " Avec d'autres Pères : " l'échelle céleste par laquelle Dieu est descendu du Ciel ; " Enfin avec saint Ephrem : " le port assuré de ceux qui étaient en danger de périr dans les flots. "

## LA MISSION DE PIE IX.

Quand Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondé l'Eglise et la Papauté, il leur a donné une double mission, une qui regarde le ciel, l'autre qui a pour but et pour domaine la terre. Dans toutes les décisions émanées du Pontife qui tient maintenant dans ses mains le gouvernement de l'Eglise, il est question de ces deux missions différentes, et tous ceux qui ont suivi attentivement les actes du plus long pontificat que l'Eglise ait vu, ne peuvent avoir là-dessus aucun doute.

Le Pontife romain n'a pas été établi de Dieu seulement pour qu'il instruisse les âmes, qu'il leur apprenne les vérités nécessaires au salut et qu'il leur montre les devoirs qu'elles ont à remplir. Il a été placé au-dessus de tous les hommes, afin qu'il répare les maux de la société humaine et que, continuant l'œuvre admirable que Jésus-Christ est venu accomplir sur la terre, on lui et par lui il répare toutes choses.

Au premier temps de l'Eglise, quand toutes les âmes, et les plus fières elles-mêmes, s'étaient courbées devant un despotisme abrutissant, quand tous les droits cédaient devant la force, les Papes, marchant à la tête de milliers et de milliers de martyrs, résistèrent à la tyrannie et préférèrent mourir plutôt que de sacrifier les droits imprescriptibles de la conscience.

Quand l'Eglise eut triomphé avec Constantin et que les Barbares, appelés des extrémités du monde par la justice de Dieu, se partagèrent les débris de l'empire romain, les Papes travaillèrent à leur conversion, leur enseignèrent les arts et les lettres et sauvèrent la civilisation humaine qui périssait.

Parmi les luttes sanglantes du moyen âge, quand les princes pressuraient les peuples et que, de leur côté, les peuples se révoltaient contre leurs maîtres, les Papes intervinrent comme des arbitres et des modérateurs, dans ces luttes incessantes. Si les guerres ne furent ni plus longues ni plus meurtrières, on le doit à leur sagesse et à leur salutaire influence.

Sans exagérer, on peut affirmer que les races modernes doivent aux Papes du moyen âge leur existence et leur influence dans le monde. Ce sont les Papes qui ont présidé à leur formation, qui les ont enseignées et dirigées. Elles n'eussent pu se dépouiller de cette barbarie qui leur était naturelle, si l'Eglise n'avait veillé sur elles avec une attention et une fermeté qui ne se démentirent jamais.

La mission du Pape dure encore, non-seulement dans l'Eglise, mais encore dans le monde. Bien loin que la race humaine ait progressé, elle dégénère chaque jour. Par une pente fatale, elle revient à l'abaissement des âmes et à la corruption profonde qui signalèrent les derniers temps de la république romaine, quand la religion chrétienne fut un remède suprême que, dans sa miséricorde, Dieu voulut donner au monde dégénéré.

On a essayé de se passer de Dieu et de la religion. La royauté de Jésus-Christ dans le monde a été proscrite. Les hommes ont voulu ne voir dans l'enseignement de l'Eglise qu'une doctrine qu'ils pouvaient à



leur gré croire ou rejeter. Une indifférence profonde en tout ce qui concerne la religion, s'est répandue dans les âmes, et le monde surnaturel, ce monde élevé au-dessus de la terre comme l'âme est au-dessus du corps, et davantage encore, est nié par un grand nombre d'hommes. Il est surtout rejeté par les grandes agglomérations d'hommes, qui ne veulent plus reconnaître Dieu, le bénir et l'adorer quand ils sont ensemble, comme s'ils rougissaient d'avouer qu'ils viennent de lui et qu'ils lui doivent tout ce qu'ils sont.

Le Pape continue l'auguste mission de Jésus-Christ. Il rappelle aux hommes, non-seulement par ses paroles, mais encore par ses actes et par sa présence toute seule, le Dieu dont il est le représentant et le Vicaire.

Les hommes oublient Dieu et le méconnaissent ; mais voilà tout à coup que les oracles de celui qui parle en son nom, viennent les tirer de leur indifférence. Malgré eux, ils tournent les regards vers le ciel et songent à leur fin dernière.

Ils sont portés à nier l'intervention de Dieu dans les choses humaines. Volontiers, ils croiraient que Dieu ne s'occupe en aucune manière de ce qui se passe ici-bas, qu'il accueille également le juste et l'homme de crime, que tout prospère aux méchants, quand les bons sont foulés aux pieds. Mais Dieu se manifeste tout à coup d'une manière éclatante dans le Pontife romain ; il prouve qu'il est avec lui, qu'il défend sa cause, et peu à peu la lumière se fait dans les intelligences.

Quoi de plus admirable et de plus fécond en enseignements que la conduite de la Providence sur les Pontifes romains qui, depuis un siècle environ, se sont succédé sur le siège de saint Pierre ! Pie VI est conduit en exil dans un âge avancé. Il va mourir au fond d'une sombre prison. Le Sacré-Collège est dispersé, les ennemis de l'Eglise occupent Rome et l'Italie entière, une élection semble impossible et les ennemis de Dieu annoncent qu'il n'y aura plus de Pape, que c'est fait de l'Eglise. Mais, au moment où Pie VI expire, la main de Dieu amène du fond de la Russie un général victorieux qui permet à un Pontife élu de venir inaugurer à Rome, dans la basilique du Latran, suivant l'ancienne coutume, un règne des plus glorieux.

Il est bientôt enlevé lui-même de Rome.

L'Eglise est désolée par le schisme et les défections. On ne sait comment finira la lutte, quand la foudre gronde au ciel. Pie VII se relève et au bruit des chants de triomphe est ramené à l'antique siège de la Papauté.

Pie IX passe par des épreuves plus terribles. Mais bientôt aussi, comme nous l'espérons tous, la foudre grondera encore au ciel et les merveilles éclateront comme autrefois.

Soyons attentifs et tournons vers Rome nos regards. C'est là que le Christ règne, remporte la victoire et triomphe dans la personne de son Vicaire. Il est toujours vivant et agissant, et la parole de vie qu'il a fait entendre autrefois retentit comme si elle sortait aujourd'hui de sa bouche : *Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne précèderont point contre elle.*